



Diane Dufresne

Les artistes... peintres

Page D1

Homme de famille et bête de hockey

Page G1

Michel Therrien



MONTRÉAL | SAMEDI 2 DÉCEMBRE 2000 | LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE | 117^e ANNÉE > NO 44 > 228 PAGES > 13 CAHIERS | 2 \$ TAXES EN SUS | ÎLES-DE-LA-MADELINE 2,50 \$ | FLORIDE 2,60 \$ U.S.



ANDRÉ DUCHESNE

LES GANGS DE RUE

SAM | 1 > Luites de territoire

Gangs de rue, gangs qui tuent

La famille. La famille, c'est comme le cercle, l'appartenance, la protection, la sécurité, le clan.

À l'adolescence, la famille, c'est le gang.

Gang de l'école, gang du week-end, gang de l'arène ou du terrain de soccer. Le gang du cinéma comme celui du centre commercial.

Parfois aussi, c'est le gang de rue.

Parfois, le gang qui tue.

Un gang qui tue dans les deux sens. Celui, violent, qui va jusqu'à commettre des meurtres, comme on l'a vu à Montréal l'été dernier lors de la guerre sanglante opposant les Bo-Gars de Montréal-Nord au Crack Down Posse de Saint-Michel et leurs bandes satellites respectives.

Mais aussi le gang qui tue l'adolescence, l'innocence. Lorsque ceux qui s'y joignent pour le plaisir, le pouvoir et l'argent déchantent au moment de faire face, tantôt à la justice, tantôt aux menaces des autres gangs, tantôt à l'arrogance de leurs anciens alliés le jour où ils décident de se ranger.

Contraste saisissant avec ce que le gang, au point de départ, procure à celui ou celle qui y entre. Un noyau familial. Une identité.

Et l'impression d'être invincible. « Je me sens comme un guerrier protégé par d'autres guerriers », assure Simon, un adolescent proche d'un gang rencontré dans le nord de Montréal.

De l'avis de plusieurs experts, les jeunes s'associant aux gangs de rue cherchent avant tout à combler la solitude qu'ils vivent à la maison ou à l'école. Ils y puisent un sentiment d'appartenance, une façon de se serrer les coudes, quel qu'en soit le prix.

« Ce n'est pas sans raison si un des gros gangs qui ont existé à Montréal s'appelaient Family », rappelle le psychologue Emerson Douyon, auteur d'une étude sur ce

Voir GANGS en A2

CHAT ALORS !



Photo ALAIN ROBERGE, La Presse

Mélie a trois ans. De quoi faire peur à un enfant avec cette tête d'extraterrestre, vous dites ? Peut-être, mais sachez que ce siamois couleurpoint à poil court est un « Master Grand Champion », le plus grand titre que puisse porter un chat. Toujours pas convaincu ? Plus de 300 autres félins de 35 races vous attendent à la Place Bonaventure, où se déroule durant tout le week-end le Noël des chats. Et, oui, certains ont des poils !

La Cour suprême

Plus haute instance judiciaire

- peut déclarer anticonstitutionnels des jugements de tribunaux ou les lois d'un État
- veille au respect de la Constitution

Neuf juges

- 7 par des présidents républicains
- 2 par des présidents démocrates

Président de la Cour : William H. Rehnquist

AFP

Dilemme à la Cour suprême

De quel côté penchera le plus haut tribunal des États-Unis ?

RICHARD HÉTU
collaboration spéciale

NEW YORK — Les neuf juges de la Cour suprême des États-Unis semblent aussi divisés que le reste des Américains sur le dilemme de l'élection présidentielle.

Hier matin, lors d'une audience historique, les magistrats en robe noire ont entendu les arguments

des avocats de George W. Bush et Al Gore à propos de la légalité des décomptes manuels effectués dans certains comtés de Floride.

Les juges, présidés par William Rehnquist, pourraient rendre leur décision lundi ou mardi prochains, soit un mois après le scrutin. À en juger par leurs commentaires, conservateurs et libéraux semblent s'opposer sur la question en litige :

la Cour suprême de Floride a-t-elle « réécrit » la loi en ordonnant la prise en compte des dépouillements à la main dans les résultats de l'État ?

Les Américains souhaitent ardemment que la Cour suprême des États-Unis en arrive à une décision

Voir DILEMME en A2

AUJOURD'HUI DANS LA PRESSE		
Arts, spectacles et Cinéma	Jardiner	J14
cahiers C et D	Le monde	A17-A19
- horaire cinémas C4, C6	Les petits	
- horaire spectacles	compagnons	H20
D19, D22	Loterie	A2, F12
D2	Mots croisés	H18
- télévision	Mot mystère	H18
G8, G9	Petites annonces	
Bridge-Échecs-Timbres	- immobilier	E1-E5
H20	- marchandises	E5
Carrières et Formation	- emplois	E5-E11
cahier I	- automobile	E11, E12
G10, G11	- affaires	F2
Économie	Politique	A9-A14
Éditorial	Restaurants	D20
A20	Sports	cahier G
Encans	Vacances	cahier H
Feuilleton	Vin	D21
Forum		
A21		
Horoscope		
H18		

MÉTÉO Voir page F12
Ensoleillé en après-midi
Maximum -5, minimum -11



6 21924 45678 2

ROYAL Essayez la classe **ROYAL Plus**

à partir de

Malaga	479 \$
Floride	299 \$
Guadeloupe	599 \$
Vancouver	439 \$
Los Angeles	499 \$
Haiti	349 \$

Québec vient en aide au réseau de la santé

265 millions de plus injectés d'ici la fin de l'année

DENIS LESSARD

QUÉBEC — Après des mois d'après échanges au Conseil des ministres, le gouvernement Bouchard va injecter dès cette année 265 millions de dollars de plus dans l'ensemble du réseau de la santé, afin d'éponger une bonne partie des déficits des établissements.

Selon les informations obtenues par *La Presse*, Pauline Marois a finalement obtenu, mercredi, le feu vert du Conseil des ministres. En dépit des réticences des Finances et du Conseil du Trésor, Québec injectera 225 millions de plus, cha-

que année, pour réduire considérablement les déficits des hôpitaux et des centres jeunesse.

Du même souffle, le gouvernement accordera 40 millions de plus, chaque année, aux budgets des CLSC et des centres hospitaliers de soins de longue durée (CHSLD), pour l'amélioration des services — cette mise de fonds sera récurrente mais pour l'année en cours, 2000-2001, elle s'appliquera sur la portion qui reste d'ici le 1^{er} avril. Toute la semaine, Mme Marois s'est retrouvée sur la sellette à

Voir QUÉBEC en A2

>CAHIER SPÉCIAL SPORTS D'HIVER

>PIERRE FOGLIA



Ma fille est un cigare aux choux
PAGE A5

>ACTUALITÉS

Le général Pinochet est accusé de meurtre et d'enlèvement.
PAGE A19

>CINÉMA



Tigre et Dragon, le nouveau film de Ang Lee.
PAGE C1

>ÉCONOMIE

La Presse rencontre la présidente de la CVMO, Carmen Crépin.
PAGE F1

>CLAUDE PICHER



Les fonctionnaires municipaux sont les mieux payés.
PAGE D2

>SPORTS

>MICHEL BLANCHARD



Notre chroniqueur voyage en autobus avec le Rocket de Montréal!
PAGE G5

Gaston Therrien

Réservez tôt sinon vous allez trouver ça haut • J'AI BESOIN DE VACANCES • J'AI BESOIN DE VACANCES • Destination Vedette

ROYAL Malaga 479 \$ Floride 299 \$ Guadeloupe 599 \$ Vancouver 439 \$ Los Angeles 499 \$ Haiti 349 \$	Club Med Playa Blanca 1199 \$ Martinique 1399 \$ Varadero 1669 \$ Cancun 1749 \$	Forfait des fêtes tout inclus Cancun 1459 \$ Puerto Plata 1299 \$ Riviera Maya 1849 \$ Costa Rica 1659 \$ Margarita 1279 \$ San Andres 1599 \$	Las Vegas 4 nuits 549 \$ Sandals Jamaïque 1399 \$ TOUT INCLUS	Cancun Hôtel 5★ Départ le 27 janvier 1899 \$	multi-voyages Tél.: (514) 858-0011 1-888-302-6221 En achetant un de ces produits vous courez la chance de gagner une Mercedes
---	--	--	---	--	--

Consultez le www.multivoyages.com

DEMAIN DANS LA PRESSE

La massothérapie dans les hôpitaux

La massothérapie n'a pas toujours eu bonne presse, loin de là, sans doute à cause de certains charlatans qui contribuent à ternir l'image de cette forme de traitement. Mais voilà que de nombreuses études ont permis d'en découvrir les bienfaits, plus particulièrement pour les malades qui voient défiler les jours aux soins palliatifs, et qui y trouvent une forme de réconfort, comme vous pourrez le lire sous la plume d'Isabelle Roy.

À lire demain dans le cahier Santé.



LOTERIES

LA QUOTIDIENNE

À trois chiffres : **1-2-7** > À quatre chiffres : **0-8-9-7**

SUPER 7

> **1-14-17-22-26-33-36** Compl. : **40** > Extra : **501515**

SUITES DE LA UNE

MONTRÉAL

Suite de la page A1

déclaré M. Coulombe. Je pense qu'il y a une réflexion à faire et nous allons présenter notre réflexion sur les différentes catégories de dettes au comité de transition. On pense qu'on peut obtenir des changements dans la loi qui permettraient des ajustements avec les autres villes. »

M. Coulombe, qui comparait devant la commission d'étude du budget 2001 de la Ville, a ajouté qu'il ne souhaitait pas « prendre l'ensemble de la dette pour l'étaler sur l'ensemble de la population de l'île de Montréal, parce que ce ne serait pas juste ».

Seules les dettes ayant servi à acquérir des actifs qui vont servir à la population de la nouvelle mégacité devraient être partagées, selon lui. Pour l'instant, une équipe du service des Finances de la Ville tente d'identifier cette partie de la dette qui pourrait être considérée comme « commune ».

Le président du comité exécutif, Jean Fortier, qui accompagnait M. Coulombe, a donné des exemples : « Nos stations de production d'eau potable sont des équipements collectifs jusqu'à maintenant assumés par les Montréalais mais qui servent à tout le monde, a-t-il dit.

C'est possible que ça doive faire l'objet d'un partage. »

La Bibliothèque centrale, les grands boulevards, la rue Sherbrooke, les immeubles administratifs comme Chaussegros-de-Léry : « Ce sont aussi des actifs qui ont ajouté à la dette et qu'on pourrait partager », a encore dit M. Fortier.

À la limite, même les grands parcs (Lafontaine, Mont-Royal, Maisonneuve) et les infrastructures du centre-ville (trottoirs, rues, tuyaux d'aqueduc et égouts) pourraient faire partie des demandes de la Ville : « Mais on ne veut pas couper les cheveux en quatre, poursuit Jean Fortier. On ne veut pas faire une polémique avec ça ; ce qu'on recherche avant tout, c'est une certaine équité. »

Le maire de Westmount et grand opposant à la fusion avec Montréal, Peter Trent, était sidéré en apprenant la nouvelle : « Comment peuvent-ils penser que des décisions prises par cette administration, il y a 5, 10 ou même 15 ans, puissent être mises à la charge des citoyens de la banlieue, sous prétexte que dans l'esprit des gens de Montréal, ces équipements sont régionaux ? C'est incroyable ; c'est contre toute justice naturelle ! »

M. Trent ajoute qu'il aurait rigolé si Pierre Bourque avait fait de telles déclarations : « Mais venant de Guy Coulombe, un homme sérieux, respecté, très proche du gouvernement, c'est tout autre chose. Ça veut dire que c'est sérieux. Et ça, ça m'inquiète... »

Un autre maire de la banlieue, Yves Ryan (Montréal-Nord), était moins indigné : « Dans un cas de fusion, il est normal que si l'on transfère une bâtisse à la grande ville, le passif l'accompagne. Dans cette seule mesure, le transfert de la dette peut être acceptable », a dit M. Ryan.

Le directeur général de l'Union des municipalités de banlieue de l'île de Montréal (UMBM), Marc-André Vaillancourt, estime pour sa part qu'il pourrait être fort complexe de déterminer quelles sont les dépenses effectuées par la Ville de Montréal par le passé qui devraient être assumées par tous les résidents de l'île, après la fusion. « Cela va mettre beaucoup de pression sur le comité de transition, qui devra déterminer ce qui appartient aux arrondissements et ce qui appartient à la grande ville. La tâche est colossale », a-t-il conclu.

POUR NOUS JOINDRE

La Presse

7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9
www.cyberpresse.ca

RÉDACTION (514) 285-7070

Nouvelles générales
general@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-6808

Éditorial, Forum
edito@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-4816

Actuel
actuel@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-6808

Auto, Mon toit, Santé Voyages
aso@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-4809

Quoi faire aujourd'hui
andre.cloutier@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-6808

Arts, Spectacles, Cinéma, Livres
arts@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-4814

Économie
econo@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-4809

Sports
sports@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 350-4854

Têtes d'affiche
denis.lavoie@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-6808

RENSEIGNEMENTS (514) 285-7272
PROMOTION (514) 285-7100
COMPTABILITÉ (514) 285-6892
RECouvreMENT (514) 285-6900

PUBLICITÉ

Les petites annonces : (514) 285-7111
Télécopieur : (514) 848-6287
Lundi au vendredi : 8 h 00 à 17 h 30
Décès et remerciements : (514) 285-6816
Lundi au vendredi : 8 h 30 à 17 h 30
Détailants : (514) 285-6931
National et Télé-Plus : (514) 285-7306
Carrières et professions, Nominations : (514) 285-7320

ABONNEMENT (514) 285-6911

Par télécopieur : (514) 285-7039
Lundi au vendredi : 6 h 30 à 17 h 30
Samedi : 7 h à midi / Dimanche : 7 h à 11 h

Envois de publication canadienne
Contrat de vente numéro 0531650 Port de retour garanti.
(USPS003692) Champlain N. Y. 12919-1518

GANGS

Suite de la page A1

phénomène. D'autres y trouvent une forme de protection. Victimes, pour plusieurs, de taxage, d'agressions ou de racisme par le passé, ils voient dans le gang un refuge où se mettre à l'abri de la violence physique ou morale.

Ces éléments, on les retrouve tous dans la télésérie *Tag* présentée cet automne sur les ondes de Radio-Canada. *Tag*, c'est avant tout le surnom d'Eduardo Lasquez, ce jeune Latino de 17 ans, chef des Perros Locos, les PL.

Enivré par son rôle de leader, par le pouvoir qu'il détient sur une bande de jeunes, *Tag*, maître de la rue, cherche à échapper à l'image d'immigrant frappé d'ostracisme que lui renvoie son père. Au point d'en perdre tout contact avec la société. Les personnages de son entourage vivent dans les mêmes frustrations, les mêmes problèmes, la même détresse.

Les parallèles entre le contenu de cette télésérie et ce qui se passe dans les rues de Montréal sont nombreux. Au fil du temps, de jeunes délinquants — une minorité — s'enivrent aux plaisirs du crime : drogues, vols, proxénétisme, voire agressions armées. Ils affectionnent leurs sentiments de pouvoir, ils ont

de l'argent plein les poches, ils exercent à la fois un sentiment de peur et de fascination chez les jeunes de leur quartier.

Les autres, conscients de la nature de leurs gestes et des conséquences pouvant en résulter, quittent rapidement le gang ou même l'orbite du gang, pour ne plus y revenir.

Qu'est-ce qu'un gang de rue ? Pourquoi et comment les jeunes en font-ils partie ? Quelles sont leurs principales activités ? Quels effets ont leur présence dans un quartier ? Quels sentiments suscitent les membres des gangs chez leurs proches ? Quels sont les germes de l'escalade de violence entre ces gangs ? Et enfin, que font les individus, les autorités et les organismes, publics et communautaires, pour contrôler le phénomène ?

Autant de questions auxquelles *La Presse* a cherché des réponses au fil d'entrevues menées durant les dernières semaines, plus particulièrement dans les quartiers montréalais où les gangs de rue ont sévi au cours de l'été.

Nous présentons aujourd'hui en page A23 la première tranche d'une série en quatre volets sur les gangs de rue.

QUÉBEC

Suite de la page A1

qui démêlera une fois pour toutes l'imbricatio présidentielle.

Dimanche soir, Bush a été proclamé vainqueur (par 537 voix) en Floride, l'État clé de l'élection présidentielle. Dès le lendemain, Gore a contesté en justice les résultats dans trois comtés floridiens, tentant de renverser le verdict, une démarche sans précédent.

La Cour suprême des États-Unis est entrée dans la saga postélectorale à la demande de Bush. Gore pourrait difficilement survivre à une défaite devant le tribunal sis en face du Capitole à Washington.

À 10 h, au claquement d'un maillet de bois, l'audience a commencé. « Oyez! Oyez! Oyez! La cour est maintenant en session », a clamé l'huissier.

Quelque 400 privilégiés ont assisté à l'audience dans la grande pièce en marbre de la Cour, aux imposantes colonnes grecques et aux tentures de velours cramoisi. C'était la première fois de l'histoire que le tribunal se mêlait d'une élection à la Maison-Blanche.

Les démocrates étaient particulièrement bien représentés. Ted Kennedy se trouvait parmi les spectateurs avec sa nièce Caroline, la fille du président assassiné. Les quatre enfants de Gore étaient également présents.

Malgré l'intérêt des Américains, les juges de la Cour suprême ont refusé de laisser entrer les caméras dans la pièce. Après l'audience de 90 minutes, cependant, ils ont rendu public un enregistrement sonore de la procédure, une première. Les chaînes d'information continue de la radio et de la télévision l'ont

immédiatement diffusé, permettant au public de découvrir le très haut niveau des débats devant les gardiens de la Constitution.

Dès le début de sa plaidoirie, l'avocat de Bush, Theodore Olson, a fait face au scepticisme de plusieurs juges.

« Vous devez nous convaincre qu'il y a là une question touchant à la loi fédérale », a déclaré la juge Sandra O'Connor, première femme à siéger à la Cour suprême des États-Unis.

Olson a affirmé que la Cour suprême de Floride a violé l'article II de la Constitution, en ordonnant la poursuite des décomptes manuels des voix au-delà du 14 novembre, délai fixé par la loi de la Floride.

À plusieurs reprises, les juges O'Connor et Anthony Kennedy ont demandé à l'avocat de Gore, Laurence Tribe, si la Cour suprême de Floride n'avait pas « changé les règles du jeu » en faisant fi de la date butoir du 14 novembre.

« La date a certainement changé, a déclaré la juge O'Connor. Il semble que la Cour de Floride a effectué un changement majeur. »

L'avocat de Gore a répondu en comparant les dépouillements manuels à « une sorte de photo finish ». Selon lui, la secrétaire d'État de Floride avait le pouvoir d'accepter les résultats fournis après la date butoir du 14 novembre.

Deux des juges les plus conservateurs, Rehnquist et Antonin Scalia, ont affirmé que la décision du tribunal floridien faisait « problème ». Ces deux-là votent tou-

jours avec un autre conservateur pur et dur, Clarence Thomas.

Sept des neuf juges de la Cour suprême des États-Unis ont été nommés par des présidents républicains. Parmi ceux-ci, O'Connor, Kennedy et David Souter, trois centristes, privent parfois les conservateurs de la victoire en s'alliant aux juges plus libéraux du tribunal, John Paul Stevens, Stephen Breyer et Ruth Bader Ginsburg.

Nommée en 1993 par Bill Clinton, la juge Bader Ginsburg a dû faire plaisir aux démocrates en défendant la décision de la Cour suprême de Floride. Au cours de l'audition, elle a même pris à partie l'avocat de Bush.

« Je ne me souviens pas d'un cas où la Cour suprême d'un État ait été attaquée comme vous le faites », a-t-elle déclaré.

L'audience de la Cour suprême s'est déroulée pendant que des centaines de personnes manifestaient devant le tribunal. « Comptez les votes ! » ont scandé les partisans de Gore. « Combien de fois ? » ont répondu ceux de Bush.

Hier après-midi, Gore a essuyé un autre revers dans le cadre de sa contestation officielle de l'élection. La Cour suprême de Floride a refusé un décompte immédiat de quelque 14 000 bulletins de vote litigieux dans deux comtés de l'État, comme le vice-président le réclamait.

Gore est convaincu qu'il trouvera parmi ces bulletins assez de votes pour renverser la victoire de Bush. Pour continuer sa bataille postélectorale, cependant, il a besoin d'une victoire devant la Cour suprême des États-Unis.

UNE CÉLÉBRATION ANGÉLIQUE

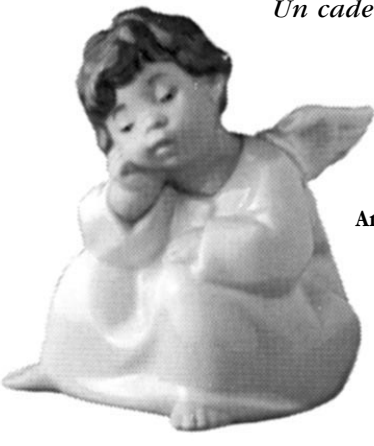


C'est avec plaisir que Linen Chest vous offre un adorable bottin Lladro en témoignage de reconnaissance à l'achat de toute figurine Lladro. (Jusqu'à épuisement des stocks.)

Ange prieur, \$139.95



Ange penseur, \$139.95



Une figurine Lladro, c'est la joie de donner et le plaisir de recevoir. Un lien invisible, magique. Un cadeau habité par l'esprit de Noël.



LE SUPERCENTRE DE LA MODE MAISON

LINEN CHEST

Centre ROCKLAND Les Galeries LAVAL Place Portobello BROSSARD La Cathédrale CENTREVILLE

341-7810 681-9090 671-2202 282-9525

ACTUALITÉS

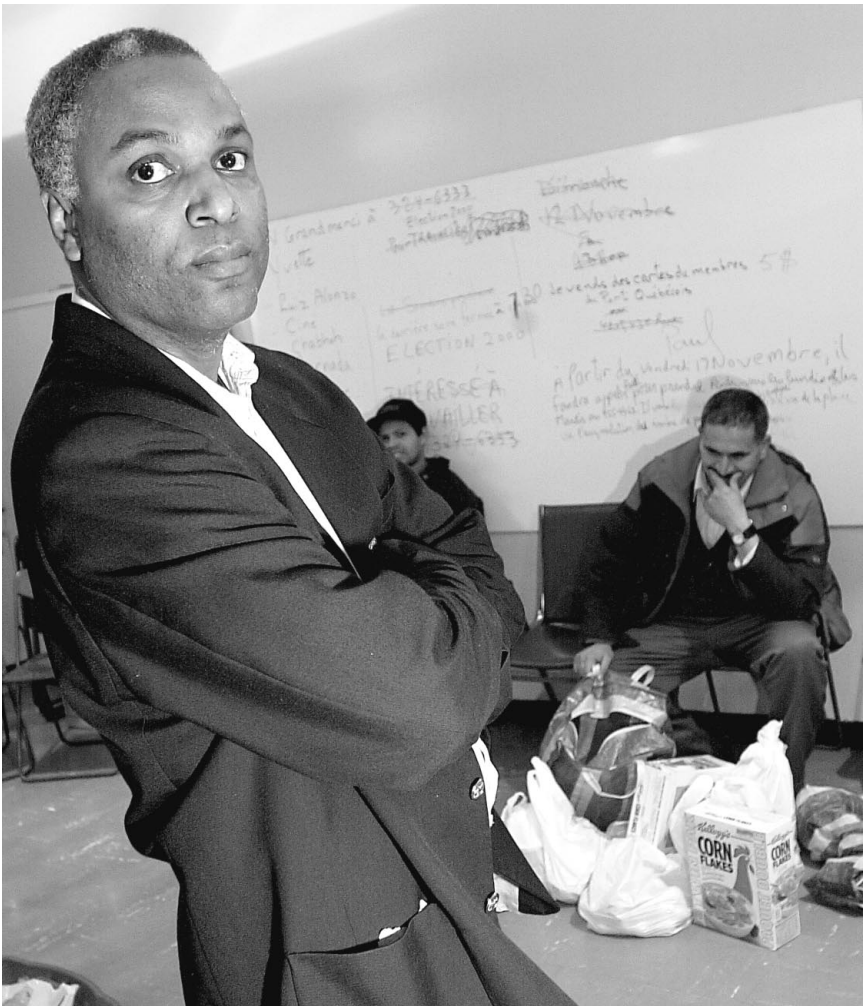


Photo BERNARD BRAULT, La Presse ©

Paul-Alexis François, 48 ans, habite au Québec depuis 1976. Il dit vouloir amener les immigrants à s'intéresser à la politique en vendant des cartes du Parti québécois à la clientèle démunie qui se procure des sacs de nourriture par l'entremise de son organisme.

Entre deux sacs de provisions pour les démunis, une carte du PQ!

SYLVAIN LAROCQUE

PAUL-ALEXIS FRANÇOIS vient en aide aux immigrants depuis plus de 15 ans. En plus de donner des cours d'alphabétisation, il distribue de la nourriture aux démunis dans une école désaffectée du boulevard Crémazie. Mais M. François est aussi un fervent militant du PQ. Tellement qu'il a commencé, le mois dernier, à vendre des cartes de membre du parti à ses « clients ».

M. François confectionne les sacs de provision qu'il offre à partir des dons de particuliers et de divers organismes. Il doit aussi acheter certains produits dans des magasins à grande surface et assumer les frais de transport de la marchandise. « Quand on pense à tout ce que ça me coûte, 3,10 \$ du sac, ce n'est vraiment pas cher, dit-il. Moi aussi, je suis démuné, comme mes bénévoles. »

Pas de doute, Paul-Alexis François fait tout pour que sa clientèle ait de quoi manger chaque semaine au plus bas prix possible. Ce qui ne l'empêche toutefois pas de proposer à chacun de ses clients d'acheter une carte de membre du Parti québécois, au coût de 5 \$.

« Vous le proposez vraiment à tout le monde ?

— Oui, en voulez-vous une ?

— N'est-ce pas un endroit un peu incongru pour faire ça ?

— Je fais ça pour amener les immigrants à s'impliquer dans la politique, répond M. François. Souvent les immigrants, et ils représentent 99 % de ma clientèle, ont peur de devenir membre d'un parti politique parce qu'ils viennent d'arriver au pays. Pour moi, c'est un travail d'éducation. »

Paul-Alexis François soutient avoir commencé à vendre des cartes de membre à la demande de sa clientèle. « Il y en a qui voulaient savoir comment faire pour devenir membre d'un parti politique, alors j'ai pensé que ce serait une bonne idée d'en offrir ici », raconte-t-il.

L'homme, qui dit détenir un baccalauréat en géologie et trois certificats universitaires, est en fait un

membre de l'exécutif du Parti québécois dans la circonscription de Jeanne-Mance. Il participera d'ailleurs au conseil national du parti aujourd'hui. « C'est un comté libéral ici, mais il n'y a que le PQ qui a soutenu mon organisme », dit-il, en précisant que vendre des cartes est pour lui une façon de rendre la pareille.

C'est un client de M. François qui, s'étant senti obligé d'acheter la carte « pour bénéficier de la générosité de cet organisme », a contacté *La Presse* pour dénoncer la situation. « On a dû adhérer à ce parti, sinon pas de nourriture ! » nous a-t-il écrit.

« Croyez-vous que certains de vos clients pourraient se sentir obligés d'acheter une carte parce que vous leur offrez de la nourriture à prix modique ?

— Je n'oblige personne, répond Paul-Alexis François. Ils peuvent toujours refuser. Si quelqu'un me dit qu'il n'aime pas le Parti québécois, je lui propose d'acheter une carte du Parti libéral ou d'un autre parti. L'important, c'est que les immigrants s'intéressent à la politique. »

Se tournant vers des clients qui attendaient d'être servis, M. François a alors demandé : « Vous sentez-vous forcés d'acheter la carte ? » Et la dizaine de personnes, d'origines diverses, de répondre : « Non, non ! »

Reste que M. François n'a vendu aucune carte du PLQ jusqu'à maintenant. Mais sur quelque 400 clients, il a déjà réussi à vendre une centaine de cartes du PQ.

Quand on lui a demandé pourquoi elle avait acheté une carte, une jeune femme a répondu : « Regardez la situation dans laquelle nous vivons. Je me dis que ça pourrait peut-être changer en achetant la carte. » Un homme qui est lui aussi devenu membre du PQ par l'entremise de M. François a dit l'avoir fait parce qu'il en avait assez que « le Parti libéral prenne tous les immigrants pour acquis ».

Le président du comité péquiste dans Jeanne-Mance n'a pas rappelé *La Presse*, hier.

du groupe GESCA des régions Mauricie et Centre-du-Québec.

André Provencher succédera ainsi à Jean Sisto, qui était en poste depuis près de cinq ans. Il prendra sa retraite dès la fin de janvier.

M. Provencher s'est montré ému d'avoir ainsi l'occasion de revenir dans sa région. « C'est un peu un retour aux sources », a-t-il dit, en faisant référence au fait qu'il revenait dans un média qu'il a quitté il y a 25 ans.

Voir la chronique de Louise Cousineau en page D2

SITUATION DES JOURNAUX AU QUÉBEC

6 MOIS SE TERMINANT LE 30 SEPTEMBRE 2000

	SEMAINE			SAMEDI			DIMANCHE		
	30-09-99	30-09-00	%	30-09-99	30-09-00	%	30-09-99	30-09-00	%
LA PRESSE	168 471	183 178	+8,7%	266 236	273 907	+2,9%	178 982	191 276	+6,9%
LE JOURNAL DE MONTRÉAL	257 184	259 081	+0,7%	318 940	319 000	0,0%	269 126	270 783	+0,6%
THE GAZETTE	138 980	136 463	-1,8%	188 544	184 339	-2,2%	132 730	134 198	+1,1%
LE DEVOIR	26 809	25 589	-4,6%	37 479	38 901	+3,8%	non-publication	non-publication	non-publication

Hausse de 8,7 % du tirage de *La Presse* en semaine

JACQUES BENOÎT

LE TIRAGE de *La Presse* a augmenté en semaine de façon marquée, soit de 8,7 %, au cours des six mois qui ont pris fin le 30 septembre, par rapport à la même période il y a un an, montrent les plus récentes données de l'Audit Bureau of Circulation (ABC).

D'un tirage moyen de 168 471 exemplaires en 1999, le tirage est ainsi passé à 183 178 cette année.

Cette performance en semaine dépasse celle de tous les journaux canadiens qui ont transmis les données voulues à l'ABC, une exception notoire étant le *National Post*, de Toronto, dont on ignore quel était le tirage il y a un an.

« Je nous trouve discrets de ne pas le claironner sur les toits », disait hier Guy Crevier, président et éditeur, au sujet de la performance de *La Presse*.

Les autres quotidiens montréalais ont moins bien fait.

Journal de facture semblable à *La Presse*, *The Gazette* a vu son tirage reculer en semaine de 1,8 % à 136 463 exemplaires, alors que celui du *Devoir* a diminué de 4,6 % à 25 589. De son côté, *Le Journal de Montréal* a enregistré un gain de 0,7 % à 259 081 exemplaires.

Pour ce qui est de son numéro du samedi, particulièrement imposant, *La Presse* a réalisé une hausse de 2,9 % à 273 907 exemplaires.

Le tirage du *Journal de Montréal* est pour sa part resté inchangé à 319 000 exemplaires le samedi.

Enfin, les éditions du dimanche de *La Presse* ont fait aussi des progrès significatifs, l'augmentation atteignant dans ce cas 6,9 %, ce qui a porté le tirage à 191 276 exemplaires.

Le quotidien de la rue Saint-Jacques avait deux objectifs en vue, note son président et éditeur : « l'amélioration du produit et la relance du tirage », alors qu'« il y a une tendance à la décroissance dans les journaux depuis les dix dernières années ».

Plusieurs facteurs ont joué selon lui dans ce redressement. « C'est multiple. Il y a l'amélioration du produit, l'amélioration de l'impression, une meilleure distribution, etc. C'est un résultat d'équipe. Les gens s'abonnent et demeurent abonnés. On est agressifs, on cogne plus aux portes, on pousse plus chez nos dépositaires. »

L'objectif est maintenant, d'ici « 18 à 24 mois », de porter le tirage moyen à 200 000 exemplaires en semaine et à 300 000 le samedi, ajoute-t-il.

Merci à nos lecteurs

Selon les plus récentes données de l'Audit Bureau of Circulations (ABC), *La Presse* a connu une augmentation de 8,7% du tirage de son édition vendue en semaine au cours des six mois précédant le 30 septembre 2000. Cette hausse est d'autant plus significative qu'elle vient contredire la tendance de décroissance touchant la majorité des journaux d'Amérique du Nord au cours de la dernière décennie. Elle vient égale-

ment nous confirmer la pertinence des changements que nous avons faits cette année.

Notre engagement à miser sur la qualité de l'information et la diversité des points de vue vise à refléter le désir de notre lectorat d'avoir accès à un contenu amélioré et ouvert sur les nouvelles idées. Depuis plusieurs mois, nos séries de reportages ciblés, notre analyse des phénomènes de société et l'accroissement de notre couverture internationale ont bé-

néficié d'un appui enthousiaste de la part de nos lecteurs et lectrices.

En compagnie de toute l'équipe de *La Presse*, j'aimerais profiter de l'occasion pour vous remercier tout en vous assurant que nous demeurons toujours à l'écoute afin de pouvoir vous offrir un journal qui soit à la hauteur de vos attentes.

Guy Crevier
Président et éditeur, *La Presse*

SPORTIF

55\$

Dynamique, le pull rayé à encolure ronde, collection Les Ailes, en 4 couleurs.

CLASSIQUE

De notre rayon des montres, le cadeau de l'heure : la montre Guess, à bracelet de cuir noir et boîtier argenté, 89,95 \$.

Noël selon Les Ailes

Cette année, Les Ailes de la Mode vous offre un Noël plus que joyeux. Des idées-cadeaux inspirantes, dans une ambiance vraiment chaleureuse.

FEMME
mode et accessoires



LA CARTE LES AILES
MASTERCARD

AILES
LES AILES DE LA MODE

Nulle part ailleurs

HEURES D'OUVERTURE : Lundi au vendredi 9h30 à 21h, samedi 9h à 17h et dimanche 10h à 17h



POUR COMBLER VOS PROCHES AUX FÊTES, OFFREZ-LEUR UNE CARTE AUX MILLE ET UNE POSSIBILITÉS.

La carte-cadeau électronique est offerte en valeurs de 10\$ à 500\$ et est échangeable dans tous les magasins Les Ailes de la Mode.

34⁹⁵\$

Authentique, la peau de mouton à poser sur son fauteuil, son lit ou ailleurs.

CHALEUREUX

«*La Presse* en fleurs», une première horticole au Québec

PIERRE GINGRAS

LE JOURNAL *La Presse* et la Fédération des sociétés d'horticulture et d'écologie lancent aujourd'hui le concours «*La Presse* en fleurs », une compétition amicale lancée à tous les amateurs de plantes d'intérieur, du cactus aux orchidées en passant par les plantes vertes, les violettes africaines, les amaryllis ou encore, les bonsais.

Selon le président de la Fédération, René Paquet, il s'agit d'une première au Québec en matière d'horticulture, notamment par son envergure. Le concours implique tous les comités d'embellissement et sociétés d'horticulture participants qui organiseront pour l'occasion une sélection locale des plantes les plus intéressantes présentées par leurs membres ou le public. « Dans la grande majorité des cas, le concours permettra pour la première fois à de nombreuses sociétés de se familiariser avec ce type de compétition. Et les critères de sélection seront uniformisés dans tout le Québec », fait valoir M. Paquet.

Les amateurs de plantes sont invités à remplir un coupon de participation (voir en page J13) qui sera publié à six reprises dans *La Presse*, ce qui leur donnera le droit d'inscrire jusqu'à trois plantes de leur choix pour une première sélection qui aura lieu au cours de la dernière semaine du mois de mars 2001. Il n'y a aucuns frais de participation. Toutes les plantes primées dans chaque société seront livrées au Jardin botanique de Montréal où les élèves et les professeurs de l'école d'horticulture Louis-Riel les prendront en charge.

Le 29 mars, un grand jury formé de spécialistes détermineront les 20 plantes les plus intéressantes dans chacune des catégories, plantes qui seront ensuite exposées du 30 mars au 1^{er} avril au Salon Fleurs, Plantes et Jardins, à la place Bonaventure. Les 240 plantes primées seront alors disposées et aménagées selon leur catégorie par les élèves de Louis-Riel, dans le cadre de leur enseignement. Un voyage en Europe pour deux personnes sera offert par tirage au sort parmi ces gagnants alors que cinq autres circuits horticoles (aux Jardins de Métis et au domaine Joly de Lotbinière) et des volumes d'horticulture seront aussi offerts par tirage à tous les participants au concours.

Pour *La Presse*, l'initiative est une façon de remercier ses lecteurs friands d'horticulture tout en amenant d'autres amateurs à lire le quotidien qui, parmi tous les journaux du Québec, publie le plus grand nombre de textes consacrés au jardinage, a indiqué le directeur de l'information, Yves Bellefleur. « Voilà quelques années que *La Presse* s'est engagée sur la voie du jardinage, dit-il. Depuis janvier, par exemple, nous avons publié plus de 150 textes et presque 300 photos couleur de fleurs ou de plantes sur le sujet. Et nos lecteurs nous témoignent de leur intérêt. »

Selon le président de la Fédération, « *La Presse* en fleurs » sera l'occasion pour les sociétés d'entrer en contact avec de nouveaux amateurs de plantes et de leur faire vivre l'expérience agréable d'un concours horticole. Il y a fort à parier que plusieurs participants voudront devenir membres de ces organisations, estime M. Paquet. « L'objectif de la Fédération est faire la promotion de l'horticulture ornementale auprès de nos membres et du public. Pour nous, il s'agit à la fois d'une occasion et d'un défi unique », fait-il valoir. La Fédération des sociétés d'horticulture et d'écologie compte 384 organismes affiliés qui regroupent environ 80 000 membres.

Les bénéficiaires mettent aussi la main à la pâte

STÉPHANIE MORIN
collaboration spéciale

LA VIE DE Josée Lacharité a complètement basculé l'an dernier.

Après un séjour dans un centre d'hébergement, cette jeune femme a dû repartir à zéro. Sans boulot, sans le sou, sans meuble, avec deux garçons à sa charge, elle est allée frapper à la porte de l'Accueil Saint-Vital, un comptoir d'entraide de la Société Saint-Vincent de Paul, à Montréal-Nord, où on vend pour un prix minime vêtements, jouets et nourriture.

Un geste désespéré, qui n'en était pas moins humiliant pour M^{me} Lacharité. « C'est dur pour l'orgueil d'aller demander de l'aide, raconte-t-elle des sanglots dans la voix. Mais j'ai rencontré ici des gens qui me comprennent et qui m'aident. »

Annie Hamel, elle, doit veiller à l'éducation de ses trois enfants, âgés de 12, 7 et 5 ans avec des moyens financiers minimes. Partie d'Eastman, en Estrie, il y a 12 ans, elle a parfois dû fouiller dans les poubelles pour meubler son appartement.

Comme 135 autres familles de la paroisse, Josée Lacharité et Annie Hamel ont pu passer un beau réveillon l'an dernier grâce aux paniers de Noël que la SSVP leur a remis. « C'est comme une fête pour les enfants quand le panier arrive à la maison », raconte M^{me} Lacharité.

Le 7 décembre, la SSVP invite la population à donner généreusement à sa guignolée, parrainée par *La Presse*, TVA, CKMF et le Groupe Jean Coutu, afin d'aider une fois de plus ces familles à passer un beau Noël. Comment? En apportant des denrées non périssables ou des dons en argent à *La Presse* et à TVA.

La SSVP organise aussi chaque année une guignolée traditionnelle, qui se tiendra demain, pendant laquelle les bénévoles font du porte-à-porte pour recueillir les dons. À Montréal-Nord, Josée La-



Photo ARMAND TROTTIER, La Presse ©

Josée Lacharité (à gauche) et Annie Hamel, deux mères de famille qui ont décidé de participer à la guignolée de la SSVP.

charité et Annie Hamel seront du nombre. Pas question pour elles de rester à la maison à attendre qu'on leur livre leur panier. Avec leurs enfants, elles veulent à tout prix mettre la main à la pâte. Parce qu'elles auront l'im-

pression d'avoir en quelque sorte mérité leur panier, mais aussi parce qu'elles tiennent à transmettre « des valeurs de solidarité à leurs enfants », selon Annie Hamel.

Devant ces deux femmes fières et énergiques, le mythe des assistés sociaux qui ne

font rien pour s'aider en prend pour son rhume.

Ceux qui pensent que les pauvres « abusent du système » ne connaissent certainement pas ces deux-là. Annie Hamel essaie de limiter ses demandes d'aide alimentaire à la période des Fêtes: « Le reste de l'année, j'essaie de m'organiser pour en laisser à ceux qui en ont plus besoin de moi. » Comme cette vieille femme qui quêtait à la sortie d'un commerce il y a quelques semaines et à qui la jeune femme a donné un dollar, toute la fortune qu'elle avait en poche...

Les deux femmes n'hésitent d'ailleurs pas à donner ce qu'elles peuvent pour la guignolée. D'autres pourraient avoir besoin des vêtements qui ne font plus, des conserves qui ne plaisent pas aux enfants... Elles savent mieux que quiconque combien ces petits gestes sont précieux pour ceux qui n'arrivent pas toujours à manger trois repas par jour.

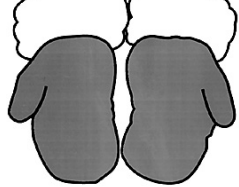
À la paroisse Saint-Vital, près de 70 bénéficiaires participent à la guignolée traditionnelle de la SSVP en passant de porte en porte. « Ils sont moins mal à l'aise de recevoir leur panier », explique Francine Matteau, responsable de l'accueil Saint-Vital.

Cette petite femme pleine d'entrain est le cœur et l'âme de l'accueil Saint-Vital. M^{me} Matteau s'est d'ailleurs donné pour mission d'enseigner aux jeunes la signification du mot entraide : les élèves de l'école primaire Renée Guenette et de l'école secondaire privée Marie-Clarac font chaque année du bénévolat au comptoir de la rue Monselet.

Les personnes âgées donnent aussi de leur temps lorsqu'elles le peuvent: une femme de 80 ans a passé des mois à tricoter des dizaines de petites tuques et de petites mitaines qui seront ajoutées dans les paniers de Noël.

« Il n'y a pas de raison de ne pas donner. Si chaque personne donnait une seule boîte de conserve, on pourrait aider plus de gens », conclut Annie Hamel.

La guignolée
La Société de Saint-Vincent de Paul



AIDONS-LES !

Voici la liste des endroits où vous pouvez déposer vos dons en argent ou en denrées non périssables à l'occasion de La guignolée de la Société de Saint-Vincent de Paul.

Dès maintenant et jusqu'au 31 décembre inclusivement:

La Société de Saint-Vincent de Paul
1930, rue Champlain, Montréal
Du lundi au vendredi
De 8h30 à 16h30

7 décembre, jour de La guignolée

La Presse
Angle Saint-Laurent et Saint-Antoine
De 7h à 14h

Chapiteau TVA/Jean Coutu
Angle Papineau et De Maisonneuve
De 6h à 19h

Palais de Justice (argent seulement)
10, rue Saint-Antoine Est et
1, rue Notre-Dame Est
De 7h à 15h

Stationnements incitatifs:

Deux-Montagnes
Brossard/Chevrier
Brossard/Panama
Blainville
Du Ruisseau
Laval (en face du Carrefour Laval)
De 6h à 9h

Terminal STL (argent seulement)

Angle boul. Henri-Bourassa Ouest et
avenue Bois-de-Boulogne
De 6h à 9h et de 16h à 18h

Du 7 au 31 décembre inclusivement

Pharmacies Jean Coutu
Dans les 220 succursales au Québec
7 jours par semaine - Aux heures d'ouverture

Movenpick (argent seulement)

1, Place Ville-Marie, Montréal
Aux heures d'ouverture

Via Route Location Autos-Camions

(argent seulement)
Dans les 8 succursales de la région de Montréal
Du lundi au vendredi:
aux heures d'ouverture

Liquidation de lumières de Noël



Ruban lumineux

Jeu de 150 lumières pouvant être enroulées autour des arbres, balustrades, etc. Choix d'ampoules multicolores ou incolores avec fil vert ou blanc. 51-2625X

TRÈS BAS PRIX ! Ruban lumineux à 8 fonctions. Ampoules multicolores; fil blanc ou vert. 51-2629X.

Ens 16,99



SUPER PRIX

2⁹⁸ le jeu

Jeu de 100 lumières à effet de glaçons. Ampoules incolores avec fil blanc ou vert. Ampoules rouges, vertes ou bleues et fil blanc. 51-2503X



Jusqu'à épuisement des stocks. Achat en personne seulement.

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

Pas de revendeurs S.V.P. Les dimensions sont approximatives.

Assemblage requis pour certains articles.



PIERRE FOGLIA

pfoglia@lapresse.ca

Ma fille est un cigare aux choux

Je sais, c’est un titre étonnant. Mais on vit une époque très étonnante, savez-vous, et finalement, vous allez voir, mon titre colle d’assez près à la réalité.

Je viens justement de parler à ma fille. Elle est à l’hôpital Sainte-Justine où elle a donné naissance à un bébé fille qui va sans doute s’appeler Louise. J’aime bien Louise. En tout cas pour une fille je trouve que Louise c’est mieux que Lucien.

T’as passé une bonne nuit ? Épouvantable !

Des difficultés pour allaiter. Elle ne veut pas que j’en parle, mais je suis obligé pour expliquer. Le bout de ses seins est rentré au lieu d’être sorti. Fait que le bébé regarde ça, pis il se dit merde, c’est pas un sein, c’est un nombril. Je suis tombé sur une conne qui me fait téter son nombril. Et de rage — et de faim — il part à brailler. Et la mère souffre aussi. Elle a des montées de lait qui lui font paraître-il très mal.

Ils t’ont donné des calmants ? Non. Ils m’ont mis des feuilles de chou sur les seins.

Des feuilles de chou ? Oui du chou. Le légume. Les premières feuilles, les plus grandes. Ils enveloppent chaque sein dans une feuille. Pis voilà.

Tu me niaises ?

Pas du tout. J’avais tellement mal que je leur ai demandé de me faire des compresses d’eau chaude. Il y trois ans, à mon premier bébé à l’hôpital Notre-Dame, j’avais eu des compresses d’eau chaude. Quand j’ai demandé ça cette nuit, les infirmières m’ont regardée comme si j’étais une demeurée. Des compresses d’eau chaude ? On ne fait plus ça madame. C’est pas bon. Ça empire le mal. Ici à Sainte-Justine on met des feuilles de chou.

Permettez une petite parenthèse. On vit une époque déroutante. Qu’on pense à la médecine au laser, qu’on pense aux avancées

de la génétique, c’est fabuleux, fantastique... sauf qu’il y a trois ans on mettait des compresses d’eau chaude sur les seins des parturientes qui avaient des montées de lait alors

que c’est pas bon du tout. Maintenant on met des feuilles de chou. Et dans trois ans quand ma fille ira accoucher de son troisième bébé on saupoudrera ses seins de poudre de perlimpinpin. Elle s’en étonnera : plus de feuilles de chou ? Ils la regarderont comme si c’était une demeurée : « Des feuilles de chou ? On n’est pas à Tombouctou ! »

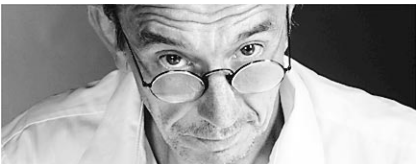
Finalement tu vas l’allaiter au sein ou non ?

Je vais essayer avec un truc. Un truc ? Une trayeuse ? Si tu veux appeler ça de même. Tu vas en acheter une ? Ça se loue.

Est-ce que je peux te donner un conseil, ma fille, même si je ne suis pas infirmière ? Tu vas d’abord prendre les feuilles de choux qui sont sur tes seins, mets-les de côté, on les donnera plus tard aux lapins. Ensuite tu vas mettre tes seins dans un truc qui s’appelle un soutien-gorge. Ça s’attache dans le dos. Tu places bien comme il faut les petites bretelles sur tes épaules, tu passes un pull par-dessus, ton manteau, ta tuque, tu files chez Jean Coutu, et tu dis bonjour monsieur, je voudrais un biberon s’il vous plaît.

Le contenu

Cette chronique, je parle en général, par forcément de celle-ci, cette chronique pourtant déjà très riche en contenu, s’enrichit d’une nouvelle rubrique qui reviendra épisodiquement et qui s’intitule : Le mot du samedi.



Mais des fois ce sera le mardi. Alors ça s’appellera le mot du mardi. Vous me suivez ? Aujourd’hui nous nous

intéressons justement au mot CONTENU.

On vit une époque formidable pour le contenu. Dans mille ans, quand les historiens parleront de notre époque, ils diront : c’était une époque obsédée par le contenu. Tout le monde voulait du contenu. Les gens cherchaient du contenu avec la même fièvre qu’ils avaient cherché de l’or au début du siècle précédent.

Quand Bell qui vend du câble téléphonique a acheté CTV, elle a acheté du contenu. Quand Disney qui fabrique des petits morrons a acheté ABC, elle a acheté du contenu. Quand AOL qui est un espace particulier sur Internet a acheté le *Time Magazine*, elle a acheté du contenu. Quand General Electric qui fabrique des toasters a acheté NBC, elle a acheté du contenu.

Avant, les gens fabriquaient d’abord du contenu et cherchaient ensuite un contenant pour le mettre dedans. C’est comme ça qu’ils ont inventé l’imprimerie, le cinéma, le téléphone, Internet. Maintenant, c’est le contraire. Les gens fabriquent d’abord des grandes boîtes, des grands sacs sans avoir aucune crise d’idée de ce qu’ils vont bien pouvoir mettre dedans. Mais ils finissent par trouver.

Avant le contenu, c’était la substance. Maintenant le contenu c’est ce qu’il y a dans le contenant.

Un gagnant

J’étais à Jasper quand j’ai entendu à la radio

que le Canadien avait remplacé Vigneault. J’étais content pour lui que ce soit fini. La chute des entraîneurs du Canadien tient souvent de la curée, la bête est blessée, la meute le cerne, cela sent le sang et la lâcheté.

Bref, voici le nouveau, Michel Therrien. Tout ce que je sais de lui c’est ce que j’ai lu dans *La Presse* de mercredi. Page deux du cahier des sports, mon collègue Mathias Brunet cite Georges Laraque, un joueur des Oilers d’Edmonton. Laraque a fait sa carrière junior au Québec, il connaît bien Michel Therrien. Il a joué pour lui et contre lui...

« J’avais 16 ans. J’arrivais des rangs mid-gets. C’était un de mes premiers matches dans les rangs juniors. Ce soir-là mon équipe affrontait une équipe que dirigeait Michel Therrien... Pendant l’échauffement il n’a pas cessé de me traiter de peureux, de me crier que je n’oserais pas affronter son dur à cuire Sylvain Blouin qui était la terreur de la ligue... chaque fois que je regardais en direction de son banc il me fixait et continuait de me traiter de peureux... j’en ai eu assez je me suis battu avec Blouin. J’ai reçu toute une correction, J’ÉTAIS ÉTENDU SUR LA GLACE LE NEZ ENSANGLANTÉ... ce jour-là, il a failli mettre fin à ma carrière. »

N’importe quel adulte en autorité, prof, moniteur, entraîneur dans un autre sport que le hockey, qui abuserait ainsi d’un adolescent, serait aussitôt envoyé devant les tribunaux.

Précisons que Laraque (un jeune homme pourtant brillant) a raconté cette anecdote non pas pour accabler Therrien, mais au contraire pour dire quel gagnant extraordinaire le Canadien vient d’embaucher.

Un gagnant ? C’est possible. Ce ne serait pas le premier vigoureux abruti à faire illusion dans cette ligue où il ne pleut guère de génies.

Un fonds pour venir en aide à Lorraine Pagé

Presse Canadienne

LA CENTRALE des syndicats du Québec (CSQ, auparavant CEQ) a mis sur pied un fonds de soutien pour aider son ancienne présidente, Lorraine Pagé, à payer les quelque 20 000 \$ que lui a coûté sa défense contre des accusations de vol à l’étalage.

Une lettre, envoyée à la mi-novembre par le Conseil exécutif de la CSQ, appelle à la solidarité des destinataires en leur demandant de contribuer à un fonds de soutien, « compte tenu du verdict d’acquiescement rendu par la Cour supérieure (et) des sommes considérables investies par la personne concernée ».

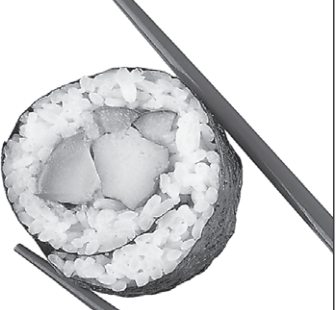
La CSQ écrit par ailleurs que « la couronne a agi de façon acharnée et injustifiée » dans cette affaire, estimant qu’« une personne n’exerçant pas une fonction de dirigeante syndicale n’aurait pas eu à traverser toutes ces épreuves ».

Le secrétaire-trésorier de la CSQ, M. Alain Pélissier, a indiqué en entrevue que cette initiative revêtait en fait un caractère familial et volontaire. « Nous avons transmis la lettre à nos syndicats affiliés, à nos employés de Montréal et Québec et à une trentaine de personnes ayant travaillé avec Mme Pagé », a-t-il précisé.

SUIVEZ LE RYTHME

Du lundi au vendredi dans **La Presse**

ACTUEL





Boutique
Laliqe
chez
OGILVY
(514)
843-3000

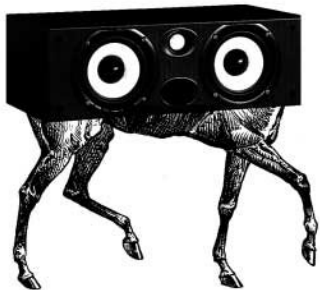
2911200

Christofle

Extrêmement Christofle

PAVILLON CHRISTOFLE CHEZ OGILVY, 1307 STE-CATHERINE O., MONTRÉAL (514) 987-1242
NEW YORK • BEVERLY HILLS • SAN FRANCISCO • CHICAGO • BAL HARBOUR SHOPS
THE MALL AT SHORT HILLS • AMERICANA MANHASSET • SOUTH COAST PLAZA
HOUSTON GALLERIA • PHOENIX • (BIENTÔT : PALM BEACH • NAPLES)
TORONTO • MEXICO CITY
www.christofle.com

2911233



DÉBARRASSEZ LE PLANCHER!

VENTE DE DÉMÉNAGEMENT

Quand Fillion change d'adresse, c'est vous qui débarrassez le plancher!
Profitez-en pour partir avec les meilleures marques à des prix qui déménagent.

Jusqu'à épuisement des stocks

5730, rue Sherbrooke Est :::: Près du stade Olympique :::: (514) 254-6041 :::: www.fillion.qc.ca :::: Dès janvier 2001, à un coin de rue vers l'ouest

FILLION
ÉLECTRONIQUE

UNIVERSITÉS

Québec débloque 323 millions additionnels

NORMAN DELISLE

QUÉBEC — Le budget des universités augmentera de 323 millions au cours des trois prochaines années, a annoncé hier le ministre de l'Éducation, François Legault.

Il s'agit d'une hausse de 25 % en trois ans, qui portera les investissements du gouvernement québécois dans les universités de 1,265 milliard à 1,588 milliard.

Le financement des universités sera par ailleurs relié à leur signature avec le ministère d'un contrat de rendement.

Déjà 17 des 18 universités québécoises sont en négociation avec le ministère au sujet du contenu de ce contrat. « L'argent sera versé lorsque les contrats de performance seront signés », a dit M. Legault.

Seule l'Université du Québec en Abitibi n'a pas encore entrepris ses négociations dans ce dossier. D'autres universités par contre sont sur le point de signer publiquement

leur contrat avec l'État.

Selon le nouveau plan de financement, le budget des universités augmentera de 120 millions cette année et de 180 millions l'an prochain. La troisième année, l'augmentation atteindra 323 millions.

Les effets bénéfiques de ces réinvestissements ont déjà commencé à se faire sentir : des postes d'enseignants universitaires sont régulièrement publiés dans les quotidiens du Québec depuis quelques temps, a signalé le ministre Legault.

Les nouvelles modalités des subventions tiendront compte de plusieurs facteurs, dont le poids relatif des programmes d'études. Par exemple, on tient compte qu'un étudiant en médecine coûte plus cher qu'un étudiant en droit.

Par ailleurs, des mesures favoriseront les universités installées en région, pour tenir compte de leur vocation régionale. Cinq composantes de l'Université du Québec se

partageront ainsi 23 millions.

Des mesures plus spécifiques seront mises en place : les subventions pour les étudiants en maîtrise grimperont de 600 \$ à 1000 \$ et pour le doctorat, de 1000 \$ à 7000 \$.

Un régime de bourses pour la poursuite des études à l'étranger sera instauré. L'enveloppe de 10 millions devrait permettre des bourses pouvant aller jusqu'à 1000 \$ par mois.

Par ailleurs, pour encourager le financement des fonds de dotation des universités, le gouvernement investira 0,25 \$ pour cha-

que dollar qu'une entreprise ou qu'un individu versera, jusqu'à un maximum d'un million par université.

Le ministre Legault a expliqué que la nouvelle politique de financement des universités avait été adoptée par le Conseil des ministres à sa dernière séance régulière.

Jusqu'à maintenant, les universités étaient financées par des subventions établies à partir de « bases historiques », c'est-à-dire uniquement sur la base des subventions versées l'année précédente.

Programme d'espagnol

HIVER 2001

Apprenez l'espagnol, la langue montante des affaires. Nos cours pratiques sont axés sur des situations réelles de la vie courante. Vous apprendrez vite à vous exprimer en espagnol et à vous sentir à l'aise dans vos rapports professionnels aussi bien que personnels.

Conversation – après-midi :	Du 23 janvier au 29 mars Le mardi et le jeudi : 16 h–18 h 10 semaines (40 heures) 190 \$
Conversation – soir :	Du 23 janvier au 29 mars Le mardi et le jeudi : 18 h–20 h 10 semaines (40 heures) 190 \$
Conversation – samedi :	Du 27 janvier au 31 mars 10 h–14 h 10 semaines (40 heures) 190 \$

Le programme d'espagnol comporte cinq niveaux. Les étudiants établissent eux-mêmes le leur en répondant à un questionnaire d'auto-évaluation.

Inscription par la poste, par télécopieur ou en personne (de 9 h à 16 h 30) avant le 8 décembre.

Frais d'inscription (non remboursables) : 15 \$
Règlement par chèque visé ou mandat à l'ordre de l'Université Concordia ou par Visa, MasterCard ou carte de débit. *Comptant ou chèques personnels non acceptés.*

Renseignements :

1600, rue Sainte-Catherine Ouest, bureau 117
Montréal (Québec) H3H 2S7
(Métro Guy-Concordia, sortie rue Guy)
Tél. : (514) 848-3600
Télec. : (514) 848-2806
Internet : www.concordia.ca/cont_ed
Courriel : celi@alcor.concordia.ca



Centre de
l'éducation
permanente

On vous prépare pour le monde
www.concordia.ca

201 0832

NISSAN
À LA PUISSANCE 2001

DOMPTEZ NOS 250 CHEVAUX SAUVAGES LE PATHFINDER 2001

■ MOTEUR V6 DE 250 CHEVAUX – LE PLUS PUISSANT DE SA CATÉGORIE
■ RADIO AM/FM/DC AVEC 6 HAUT-PARLEURS 100 WATTS ■ JANTES EN ALLIAGE 16 PO ■ SYSTÈME ANTIVOL ET ANTIDÉMARRAGE AVEC CLÉ À PUCE ■ DISPOSITIF ANTI-BLOCAGE DES ROUES «TOUT TERRAIN»
■ CLIMATISEUR ■ ENSEMBLE ÉLECTRIQUE ■ DIFFÉRENTIEL AUTO-BLOQUANT ARRIÈRE ■ TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS

399\$

LOCATION 48 MOIS* PAR MOIS
OU FINANCEMENT À PARTIR DE **4,8%****



*Location de 48 mois pour le Pathfinder XE 2001 (SGL51 AA00). Acompte ou échange équivalent de 4995\$. Limite de 24000 km par année avec 0,08\$/km extra. Premier versement et dépôt de garantie équivalent à un versement mensuel (toutes taxes incluses) requis à la livraison. Taxes, immatriculation et assurance en sus. Sur approbation du crédit par NCFI. **Taux de financement de 4,8% à l'achat pour les termes jusqu'à 36 mois. TD'après des comparaisons avec l'année-modèle 2000. Voir votre concessionnaire participant pour tous les détails. Le modèle illustré est à titre indicatif seulement.

www.nissancanada.com 1 800 387-0122

TOUJOURS PLUS LOIN.

2357177

2357186

Solde de Noël Rabais jusqu'à **75%**

Bougies cylindriques ivoires
3x3 1.99\$
3x6 3.99\$
3x9 5.99\$
4x4 4.99\$
6x6 7.99\$
Courant jusqu'à \$29.99

Ens. pour pâtes 5 pièces
14.99\$
Cour. \$59.99

Lampe tempête 8 1/2 po en fer forgé et verre
14.99\$
Cour. \$24.99

Service de vaisselle de Noël 47 pièces pour 8
79.99\$
Cour. \$249.99
Avec ensemble d'accessoires 5 pièces et cafetière

Coutellerie 72 pièces en acier inox 18/10 Fabriquée à Soligen Service pour 12 Avec coffret de luxe
99.99\$
Cour. \$459.99

Batterie Carrera 10 pièces Acier inox lourd 18/10
249.99\$
Cour. \$599.99

GRATUITE! MARMITE
VALEUR DE \$100
Offre de lancement! Obtenez une marmite 16 pintes assortie, à l'achat d'une batterie Carrera 10 pièces

BENIX & CO. 7335 BOUL. DECARIE angle Jean Talon Metro Namur
IMPORTATEURS D'ARTICLES MÉNAGERS DE QUALITÉ
Heures de magasinage des fêtes • Lun-ven 10 h - 21 h
• Sam 9 h - 17 h • Dim 10 h - 17 h
Faites vite pour profiter du meilleur choix. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

3213 AUTOROUTE 440
Chomedey, Laval, en face du Carrefour Laval à côté du Yellow Plus

LE FAUBOURG - STE. CATHERINE

L'AVENTURIER POUR TOUT TROUVER

Thermos l'Aventurier .5L
régulier 29.99 \$
SPÉCIAL 19.99 \$

Lampe chandelle Aurora à partir de 19.99 \$ couleurs variées

Lampe frontale Petz modèle zoom
39.99 \$ et matelas auto gonflant 20 "
régulier 54.99 \$
SPÉCIAL 49.99 \$

Polar l'Aventurier modèle Kiel et pantalon Zipoff l'Aventurier 69.99 \$/ch

Quantité limitée en vigueur jusqu'au 24 décembre 2000

TOUJOURS L'AVENTURIER

Chicoutimi 250 Racine E. 418-545-2251
Québec 710 Bouvier 418-624-9088
Ste-Foy Place de la Cité 418-654-1774
Montréal 1610 St-Denis 514-849-4100
Laval Centre Décor 440 3912 autoroute 440 O. 450-681-8030
Brossard 8025 Boul. Taschereau 450-462-3389

La mission STS-97 est prête pour l'amarrage

MARIE TISON
Presse Canadienne

CAP CANAVERAL — Les membres de la mission STS-97 ont passé la journée d'hier à préparer la navette spatiale *Endeavour* pour l'amarrage à la station spatiale internationale.

Sitôt cette opération effectuée, cet après-midi, l'astronaute québécois Marc Garneau utilisera le bras télémanipulateur canadien pour retirer de la soute une précieuse cargaison : une poutrelle à laquelle sont attachés les premiers panneaux solaires de la station. Il s'agira d'une opération délicate puisque M. Garneau n'aura pas une vue directe : il devra utiliser un système de vision spatiale, de conception canadienne, faisant appel à des caméras et des cibles placées sur la navette et les éléments à déplacer.

M. Garneau a profité de sa première journée en orbite pour vérifier le fonctionnement du bras télémanipulateur et du système de vision.

Sur Terre, le frère de Marc Gar-

neau, Philippe, a avoué hier qu'il aurait bien aimé être à sa place à bord d'*Endeavour*.

« Je lui envie surtout la chose que personne ne peut partager avec lui, soit ce qu'il voit, a-t-il déclaré au cours d'une entrevue accordée dans un hôtel à proximité du Centre spatial Kennedy. J'aimerais bien avoir ses yeux et ses oreilles. »

Philippe Garneau, propriétaire d'une firme de marketing et de publicité à Toronto, a affirmé qu'il avait toujours rêvé d'aller dans l'espace.

« Je n'ai pas dirigé mes intérêts vers des études scientifiques parce qu'à l'époque, être astronaute, ce n'était pas une option pour les Canadiens », a-t-il déclaré.

Astronaute

L'astronaute canadien Bob Thirsk, rencontré jeudi soir immédiatement après le lancement de la navette, a également admis qu'il envoyait Marc Garneau.

Thirsk, qui a effectué une mission spatiale en 1996, a déclaré que le décollage d'*Endeavour*, à 22 h 06 jeudi soir, avait été presque parfait.

« Chaque fois que je vois cette puissance, cette colonne de fumée et de flammes, je me dis qu'il ne peut pas y avoir d'êtres humains à bord, a-t-il raconté. Mais oui, il y en a, j'ai des amis à l'intérieur et j'aimerais être là aussi. »

Philippe Garneau s'est montré tout aussi enthousiaste, même s'il s'agissait de la troisième mission de son frère.

« Cette fois, la nuit nous a fait du grand spectacle, a-t-il déclaré. À l'époque des grands shows d'Hol-

lywood et de Steven Spielberg, c'est quelque chose qui les laisse dans l'ombre. »

Marc Garneau s'est trouvé aux premières loges puisque qu'il se trouvait dans la cabine de pilotage au lancement. En tant qu'ingénieur de bord, il devait voir à ce que tout se passe comme prévu et être prêt à intervenir en cas de pépin.

Seuls deux incidents mineurs ont marqué la journée du lancement. En après-midi, on a découvert qu'une attache métallique mal fixée risquait de se détacher au dé-

collage et d'endommager la navette. Il a fallu l'enlever.

Quelques heures avant le décollage, un feu de broussaille, rapidement maîtrisé, a éclaté à proximité de la plate-forme de lancement. Il pourrait avoir été causé par des étincelles provenant de la flamme brûlant l'excès de carburant.

Le directeur des lancements de navette du Centre spatial Kennedy, Mike Leinbach, a hasardé une autre explication : un oiseau qui se serait aventuré un peu trop près et qui aurait grillé sur place.

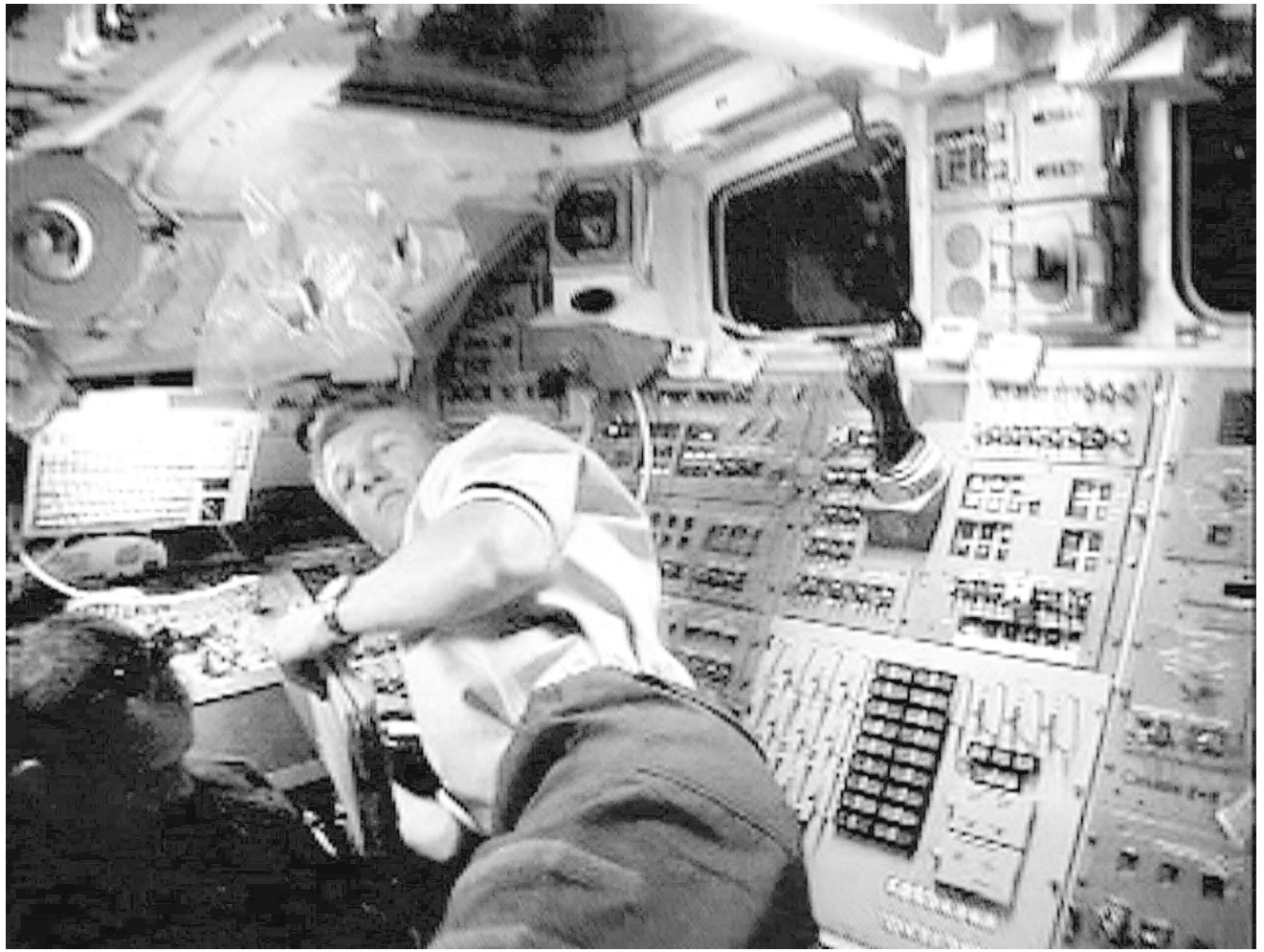


Photo ASSOCIATED PRESS

Brent Jett, le commandant de la navette *Endeavour*, en plein travail.

Un IBM pour le travail ou les loisirs?
Graphiste ou hobbyiste dans l'âme?

IBM IntelliStation
Votre cheval de bataille pour les arts graphiques, la CAO, la programmation ou pour tout vos grands projets.

- Processeur Intel Pentium ou P4 (possibilité d'ajouter un deuxième processeur sur certains modèles)
- 128 Mo de mémoire vive (max 2 Go)
- Disque dur IDE ou SCSI
- Choix de carte vidéo 3D ou 2D jusqu'à 64 Mo
- Possibilité de brancher deux moniteurs
- Carte Ethernet 10/100 Mbps
- Windows 2000 ou NT 4
- Garantie IBM 3 ans pièces et main d'œuvre

IBM IntelliStation à partir de:
2399\$

IBM Aptiva 38F

- Inclus un moniteur IBM 17" (17 po)
- Processeur AMD Duron à 600 MHz
- 64 Mo de mémoire vive (max 768 Mo)
- Disque dur Ultra-ATA/66 de 15 Go
- Browser de CD 4x/48x
- Carte vidéo 3D 8 Mo AGP 4x
- Quatre ports USB 1.5 Mbps
- Faxmodem 56 kbps, carte Ethernet 10/100 Mbps
- Windows 98 SE inclus
- Clavier, souris et haut-parleurs inclus
- Garantie IBM d'un an pièces et main d'œuvre

Adobe Web Collection 3.0
Photoshop 6.0
GoLive 5.0
Illustrator 9.0
Live Motion 1.0

Seulement!
1047\$*

Avec moniteur 17" **1394\$**

Toute la gamme IBM: PC 300, IntelliStation, Think Pad, NetVista, NetFinity est également disponible.

Notre vente "boxing day" aura lieu du 26 décembre (dès 18:00) jusqu'au 30 décembre 2000 **

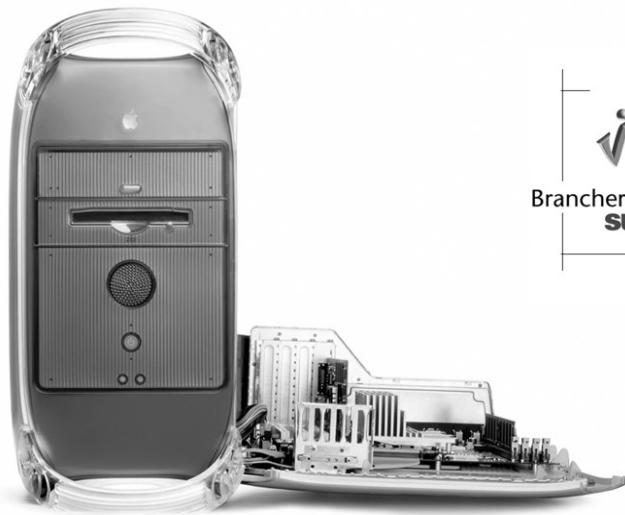
micro boutique
La boutique numérique

IBM Partenaire commercial

Adobe

6615, avenue du Parc, Montréal Stationnement gratuit à l'arrière au 6640, Jeanne-Mance
Heures d'ouverture: lun. mar. mer. 9 à 18 jeu. ven. 9 à 19 sam. 10 à 17 ** Ou jusqu'à épuisement des inventaires.
*À l'achat d'un ordinateur neuf uniquement. Prix régulier de 1799\$ pour Adobe Web Collection 3.0. acheté seul. Offre pour une durée limitée.

Aucun paiement, ni intérêt pendant trois mois.*



Brancher les familles sur Internet



PowerMac G4 500MHz
Double processeur
M8250
3998,00 \$**



PowerMac G4 400MHz
M7641LL/A
1748,00 \$

Moniteur Apple Studio 17"
M6221ZM/B
508,00 \$

* détails en magasin

** 4649,00 \$ plus taxes applicables moins rabais postal de 750,00 \$ (se termine 31 décembre 2000).

Revendeur agréé
Centre de Service Autorisé

B. Mac le magasin
Tout Apple, une seule passion.

Montréal • 5580 Paré Laval • 2600c Daniel Johnson

Revendeur par excellence mondial 2000

(514) 738-9955 • 1 800 305-7986

Économisez 10\$
Spécial 149.95\$
Régulier 159,95\$

BOTTES ISOLÉES SNOWMONKEY SALOMON (-18°C)

- Tige de cuir pleine fleur nubuck avec bandes pare-chocs;
- bottes isolées de Thinsulate, de laine polaire et d'une membrane Clima Dry;
- disponibles pour hommes et femmes.

Économisez 50\$
Spécial 99.95\$
Régulier 149,95\$

PANTALON ISÈRE LA CORDÉE

- Extérieur de nylon très résistant à l'eau et respirant;
- fermeture à glissière pleine longueur sur les côtés;
- taille ajustable avec bandes de velcro;
- élastique à la taille;
- guêtres intégrées;
- braguette;
- deux poches avec fermeture à glissière;
- disponible en noir seulement, dans les tailles TP à TTG.

LA CORDÉE

2159, rue Sainte-Catherine Est, Montréal H2K 2H9
Métro Papineau Tél. : (514) 524-1106
Solde en vigueur jusqu'au 10 décembre 2000 ou jusqu'à épuisement de la marchandise. Les produits peuvent différer des modèles illustrés.

Le nouveau bras canadien, reproduit fidèlement par un artiste, en pleine action sur la Station spatiale internationale. L'astronaute canadien Chris Hadfield aura pour mission de l'y amarrer en avril prochain.

Mission délicate pour Chris Hadfield

OLIVIER-LOUIS ROBERT
collaboration spéciale

LE 22 AVRIL PROCHAIN, l'astro-
naute de l'Agence spatiale cana-
dienne Chris Hadfield et son coé-
quipier Scott Parazynski, après être
sortis dans la soute d'*Endeavour*, se
transporteront sur la paroi du mo-
dule Destiny, là où aura été accro-
chée quelques heures plus tôt la
palette Spacelab contenant le bras
canadien de la station spatiale. Le
premier geste — crucial — qu'ils
feront sera de brancher des câbles
électriques au bras robotique afin
de le réchauffer.

Puis le colonel Hadfield, recon-
naissable aux bandes rouges sur les
cuisses de son scaphandre blanc le
désignant comme le chef de la sor-
tie extravéhiculaire, commencera à
dévisser les quatre boulons qui re-
tiennent le bras à son berceau. Sim-
ple ? C'est pourtant une des tâ-
ches les plus délicates qu'il aura à
faire, en tout cas celle qui semble le
préoccuper le plus.

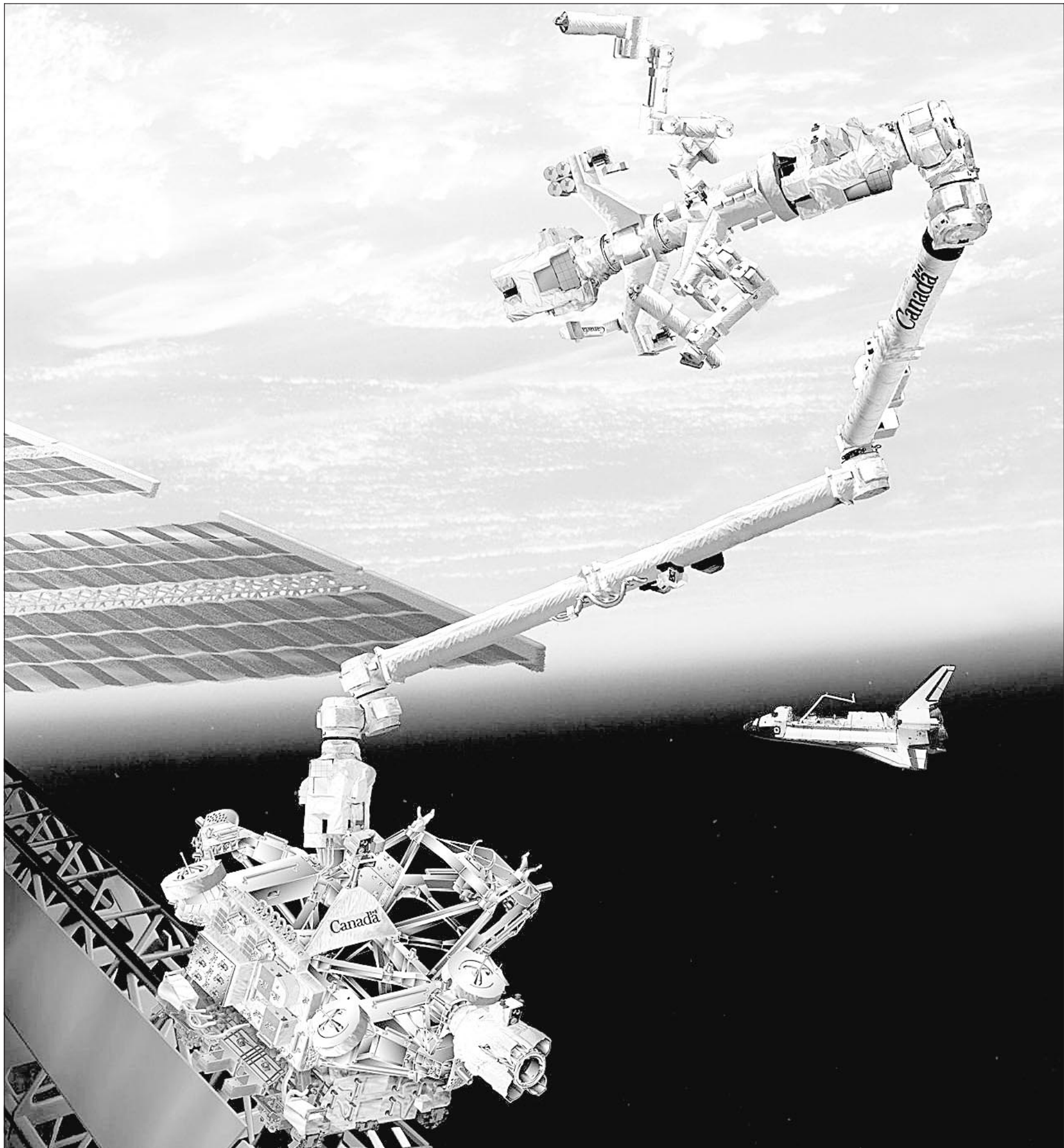
Au lendemain d'un de ses nom-
breux entraînements dans l'im-
mense piscine du Sonny Carter
Training Facility au Centre spatial
Johnson, à Houston, celui qui mar-
quera l'histoire spatiale en deve-
nant le premier Canadien à mar-
cher dans l'espace, s'en est ouvert à
La Presse.

« Le problème avec ces boulons,
c'est que nous ne pourrions pas sa-
voir s'il y en a un de coincé avant
qu'il ne soit trop tard... Les consé-
quences pourraient alors se révéler
désastreuses s'il devenait impossi-
ble de détacher le bras de cette
structure qui le supporte dans la
palette Spacelab... »

C'est là un des nombreux défis
que les deux scaphandriers de l'es-
pace auront à résoudre et qui expli-
quent pourquoi ils passent tant de
temps en entraînement. Parmi leurs
autres tâches, ils auront à déplier
les éléments du bras robotique, les
boulonner les uns aux autres, puis
brancher le bras au module Destiny
avant qu'il ne soit activé par un des
astronautes de l'équipage d'Expé-
dition-2.

Se consacrant entièrement à sa
mission, Chris Hadfield a non seu-
lement abandonné ses fonctions de
chef des capcoms dans la salle de
contrôle de mission, il a aussi
transmis ses responsabilités de chef
des astronautes canadiens à sa col-
lègue Julie Payette.

Au cours du vol d'assemblage
STS-100/ISS-6A, le colonel Had-
field et ses six coéquipiers d'*Endea-
vour* (le commandant Kent Romin-
ger, le pilote Jeff Ashby, les
astronautes américains Scott Para-
zynski, l'astronaute italien de l'ESA
Umberto Guidoni, ainsi que le
Russe Youri Lonchakov) auront
d'abord pour mission d'installer le
télémanipulateur de la station spa-
tiale. Ensuite, ils auront à transférer
le contenu du module logistique
italien Raffaello dans le laboratoire
Destiny. Enfin, ils installeront une
antenne UHF pour les communica-
tions espace-espace.



Le nouveau bras, fierté de l'industrie aérospatiale canadienne

OLIVIER-LOUIS ROBERT
collaboration spéciale

**Dans le grand hall d'intégration
de la station spatiale du Bâti-
ment SSPF au Centre spatial
Kennedy, en Floride, il dort, re-
croquevillé confortablement dans
son berceau.**

Ayant subi une batterie de tests
de compatibilité et d'essais envi-
ronnementaux depuis plus d'un an,
le bras télémanipulateur de la sta-
tion (on y réfère par son acronyme
anglais SSRMS - Space Station Re-
mote Manipulator System) peut
maintenant se reposer à l'intérieur
de la palette Spacelab qui l'abrite.
Les derniers essais vidéo des quatre
caméras qui l'équipent ont été
complétés il y a quelques jours à
peine.

Le SSRMS, premier élément du
Système d'entretien mobile (MSS),
la contribution officielle du Canada
à la station spatiale internationale,
doit être lancé le 19 avril prochain,
à bord de la navette *Endeavour*.

Ce Canadarm de deuxième gé-
nération, un bras robotique de 17 mè-
tres de long, capable de manipuler
dans l'espace une masse de 116 000
kg, est doté d'une caractéristique

unique, celle de pouvoir s'attacher
ou se détacher par ses deux extré-
mités préhensiles. Dans la sé-
quence d'assemblage de la station,
le SSRMS doit être livré juste après
l'arrivée du module-laboratoire
Destiny.

« Son rôle sera critique puisque
tant qu'il ne sera pas à l'oeuvre sur
la station, on ne peut continuer d'y
assembler les prochains éléments »,
affirme Alain Dubeau, gestionnaire
du Programme canadien de la sta-
tion spatiale à l'Agence spatiale ca-
nadienne.

Le laboratoire américain restera
le port d'attache du grand bras ro-
botique canadien jusqu'à l'arrivée
sur la station, en 2002, du
deuxième élément du MSS, la Base
d'entretien mobile télécommandée
(MBS), une plate-forme mobile qui
se déplacera sur des rails fixés le
long de la travée centrale. « Le
MBS est arrivé au Centre spatial
Kennedy au début de septembre et
ses essais de compatibilité avec les
autres éléments de la station de-
vraient être complétés fin avril, dé-
but mai », précise M. Dubeau qui,
manifestement, est heureux du dé-
veloppement harmonieux du pro-
gramme canadien.

Quant au troisième élément du
segment spatial du MSS, il s'agit
du Manipulateur agile spécialisé
(SPDM), un robot amovible plus

petit, doté de deux mains, pouvant
être placé à l'extrémité du grand
bras de la station pour l'exécution
de tâches plus complexes ou plus
délicates. « L'intégration du SPDM
est complétée à 90 % et l'Agence
prévoit le lancer le robot officielle-
ment l'été prochain. » Il faut noter
que l'effecteur de raccordement du
robot ainsi que les amplificateurs
de puissance qui contrôlent ses 15
articulations ont été conçus et déve-
loppés par la société EMS Techno-
logie Canada (anciennement Spar
Aérospatiale), de Sainte-Anne-de-
Bellevue.

D'ailleurs, dans des contrats sé-
parés ne faisant pas partie du pro-
gramme canadien de la station spa-
tiale, EMS fournit également
d'autres éléments de la Station spa-
tiale internationale. En octobre der-
nier, les astronautes de *Discovery* ont
installé la charpente Z-1 avec ses
deux systèmes d'antennes de com-
munications construits par la firme
montréalaise. Le premier système
comprend une antenne en bande
Ku de 187 cm de diamètre pour les
communications vidéo ou à haut
débit de données. Le second est
doté d'une antenne-cornet en
bande S à gain élevé, destinée aux
communications vocales. C'est
d'ailleurs ce système, de la taille
d'un homme, qui sera démenagé à
la main par les astronautes Joe

Tanner et Carlos Noriega, la se-
maine prochaine.

Par ailleurs, MD Robotics de
Brampton, en Ontario, le maître
d'oeuvre industriel du Système
d'entretien mobile, a livré à la
NASA des postes de travail roboti-
que (RWS). Un premier de ces pos-
tes de pilotage du MSS est déjà
installé dans le laboratoire Destiny.
Plus tard, il y en aura un deuxième
dans la coupole d'observation.

Le segment terrestre du MSS est
logé au Centre spatial John Chap-
man de l'Agence spatiale cana-
dienne, à Saint-Hubert. C'est là, au
Centre d'opérations du MSS, que
se trouvent la salle de contrôle du
système robotique ainsi que les
installations d'entraînement et de
simulation.

« On n'est pas peu fier des com-
pliments reçus par nos partenaires
pour la qualité de l'entraînement
qu'ont subi jusqu'ici plusieurs
équipages de la station », déclare
M. Dubeau. Depuis le mois de
mars, six astronautes américains et
deux cosmonautes russes des équi-
pages Expédition-2, 3, 4 et 5 ont
reçu leurs « ailes » qui les quali-
fient en tant qu'opérateurs du
SSRMS. « On peut même dire
qu'on a établi de nouveaux stan-
dards d'entraînement et ces astro-
nautes, qui sont pour la plupart
d'anciens pilotes militaires, en sont
enchantés. »

Le programme spatial russe manque de fonds

OLIVIER-LOUIS ROBERT
collaboration spéciale

HOUSTON — L'immense site de
lancement de Baïkonour, au Ka-
zakhstan, là où se sont écrits cer-
tains des chapitres les plus glorieux
de l'histoire spatiale des hommes,
est en piètre condition.

C'est ce que nous avons lors du
lancement du module *Zvezda* en
juillet dernier. Tout le long du tra-
jet menant de l'aéroport au site
d'où les invités pouvaient observer
l'événement, ce ne sont que struc-
tures rouillées, véhicules abandon-
nés, bâtiments aux fenêtres brisées,
cheminées à demi-effondrées.
Parmi cette désolation, il y a pour-
tant quelques îlots de modernisme,
dont le hall d'intégration ultra-so-
phistiqué de la fusée *Proton* ou les
installations de la fusée *Soyouz*.

Un spectacle affligeant, à l'image
du programme spatial russe qui ar-
rive à faire des miracles malgré un

financement anémique. Anatoly
Kiselev, patron de la firme Khruni-
chev, celle qui fabrique la fusée
Proton et qui a construit le module
de service *Zvezda*, affirmait récem-
ment que la poursuite des futurs
travaux de sa firme en rapport avec
la station spatiale dépendraient
d'une injection régulière de fonds
gouvernementaux.

« Maintenant que nous avons liv-
ré la marchandise dans des condi-
tions financières incroyablement
difficiles, nous espérons que ces
fonds se matérialiseront rapide-
ment. »

Khrunichev travaille actuelle-
ment sur trois projets reliés à la sta-
tion spatiale : un nouveau module
d'amarrage, similaire dans ses
fonctions au noeud de connexion
Unity ; une version améliorée du
vaisseau de ravitaillement *Progress* ;
enfin, en collaboration avec
Boeing, un module commercial
basé sur le design du module *Zaria*.

Même son de cloche du côté
d'Energia, la plus importante com-
pagnie spatiale au monde. Son di-
recteur général, Youri Semenov, re-
connaît les responsabilités de sa
société envers la station spatiale
mais craint tout de même que la si-
tuation actuelle, alors que le gou-
vernement russe lui doit plus de
130 millions, puisse avoir un im-
pact négatif sur la contribution
d'Energia à l'ISS.

C'est dans ce contexte qu'il faut
comprendre la récente décision de
détruire la station *Mir*, à la fin de
février prochain. Le joyau de la
couronne spatiale russe était en
quelque sorte une police d'assu-
rance qu'il fallait conserver en or-
bite au moins jusqu'à l'arrivée du
premier équipage permanent de la
station spatiale. Et la Russie n'a pas
les moyens de financer parallèle-
ment une station qui, de toute ma-
nière, a dépassé sa durée de vie
utile de plus de dix ans.

Qu'arrivera-t-il des projets mis
de l'avant par MirCorp, une société
américaine détenue à 60 % par
Energia ? Jefferey Manber, son
président, est bien branché à Hol-
lywood. En octobre, il concluait un
accord avec Mark Burnett, le pro-
ducteur de la série télévisée *Surviv-
or*, pour la création d'une émission
de même type, intitulée *Destination
Mir*, au cours de laquelle le gagnant
d'une sélection éliminatoire se ver-
rait offrir l'entraînement pour se
rendre sur *Mir*.

Même si la vieille station russe
plonge, comme prévu, dans l'océan
Pacifique, le projet de MirCorp
pourrait éventuellement se réaliser
sur le segment russe de l'ISS. Par
exemple, en incorporant le gagnant
de l'émission à l'équipage d'un vol
Soyouz-Taxi. Il s'agit de vols conçus
pour remplacer le vaisseau *Soyouz*
amarré à l'arrière de *Zvezda*, et qui
ne peut demeurer en orbite plus de
six mois.

—FIN—

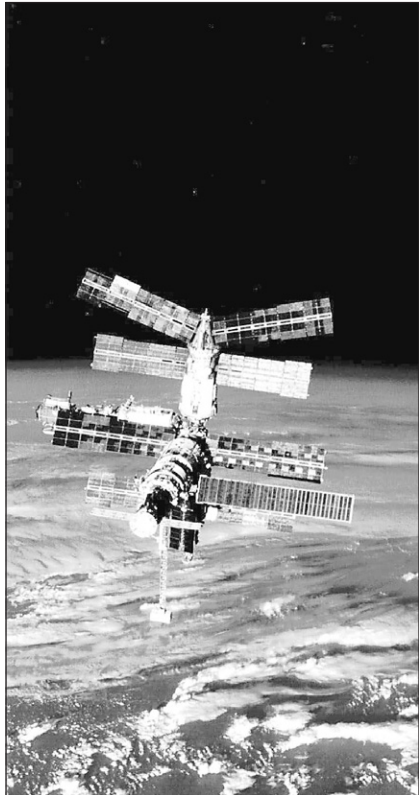


Photo AP

Le règne de Mir tire à sa fin.

FUSIONS MUNICIPALES

Pas de répercussions sur les chauffeurs de taxi

DENIS LESSARD

QUÉBEC — Les propriétaires de taxi n'auront pas à subir les contre-coups des fusions municipales : les zones actuelles seront conservées pour s'assurer de maintenir la valeur des permis — qui fluctue beaucoup selon le secteur d'exploitation.

Hier, le ministre des Transports, Guy Chevrette, a promis une série d'amendements importants à son projet de loi 163 sur l'industrie du taxi, essentiellement pour calmer les appréhensions manifestées par les propriétaires. « On va aller mollo sur la redéfinition des territoires. Celui qui a payé 60 000 \$ pour un permis ne veut pas perdre cette plus-value », a expliqué M. Chevrette.

Comme la veille à l'Assemblée nationale, M. Chevrette n'a pas été tendre envers cette industrie. Dans l'ensemble, les services sont convenables, hormis dans des secteurs comme le centre-ville de Montréal où les véhicules sont souvent inacceptables. « Il y a des poches de résistance où on se fout carrément de la qualité des services, où on fait rouler des minoues en décomposition », a-t-il lancé, pointant le centre-ville de Montréal.

« On entend parler de cas où un

chauffeur allait louer des pneus neufs pendant deux heures pour aller subir l'inspection, et remettre ses pneus bien unis... (usés) par la suite », de dénoncer M. Chevrette.

« Deux choses ne sont pas négociables, la sécurité des passagers et la qualité du service », a dit M. Chevrette.

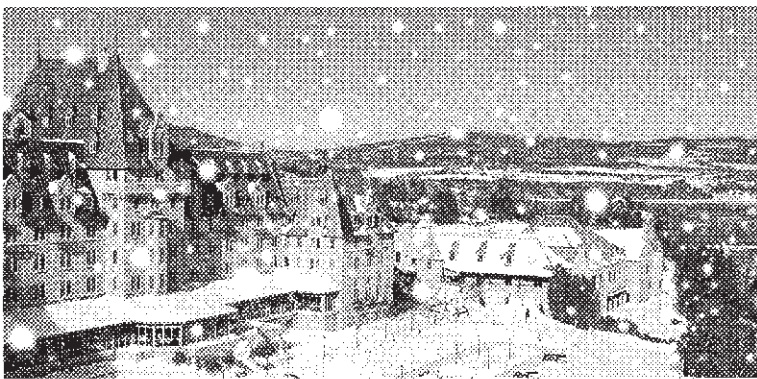
Les propriétaires craignaient — au sein d'une future association professionnelle — devoir se plier aux volontés des chauffeurs qui louent les véhicules. Or, l'association qui réunit chauffeurs et propriétaires ne pourra prendre des

décisions sur le parc de véhicules qui relèvent uniquement des propriétaires.

« On ne laissera pas pour compte 11 000 chauffeurs locataires, mais ils n'auront pas le pouvoir de gérer le business des 7000 propriétaires qui ont acheté leur auto », de résumer M. Chevrette.

Aussi M. Chevrette maintiendra le moratoire sur la délivrance de nouveaux permis — son projet de loi ne prévoyait pas l'abolition. Des exceptions seront possibles pour octroyer des permis dans certaines régions où il manque de véhicules.

CE NOËL, OFFREZ-VOUS UN CADEAU DU CIEL.



Les plus féeriques et fabuleux forfaits de l'hiver sont au Manoir Richelieu. Découvrez-les entre amis ou en famille au cœur de Charlevoix et célébrez Noël et le Nouvel An comme il se doit, entre mer et montagnes. Parce que les plus beaux cadeaux sont souvent ceux que l'on partage.

CHAMBRE GRATUITE POUR LES ENFANTS

Réservez dès maintenant votre séjour, quel que soit votre forfait entre le 1^{er} et le 29 décembre 2000 et obtenez gratuitement une chambre pour les enfants !*

NOËL FÉRIQUE !

VOTRE FORFAIT COMPREND

L'hébergement pour une nuit, dîner du réveillon de Noël dans la salle de bal avec musiciens et magiciens, visite du Père Noël, et brunch de Noël avec musiciens le 25 décembre.

FORFAIT DE NOËL
À PARTIR DE **359\$**** PAR NUIT
POUR DEUX PERSONNES



NOUVEL AN FABULEUX !

VOTRE FORFAIT COMPREND

L'hébergement pour une nuit, dîner de la veille du Nouvel An avec quintette dans la salle de bal, soirée dansante avec orchestre de neuf musiciens, et brunch du Jour de l'An dans la salle de bal avec musiciens.

FORFAIT DU NOUVEL AN
À PARTIR DE **499\$***** PAR NUIT
POUR DEUX PERSONNES

Pour découvrir notre gamme de forfaits ou pour effectuer une réservation, communiquez avec votre agent de voyages ou composez le (418) 665-3703 ou sans frais

1 800 441-1414
www.fairmont.com

LE MANOIR RICHELIEU

HÔTEL • CASINO • SPA • GOLF

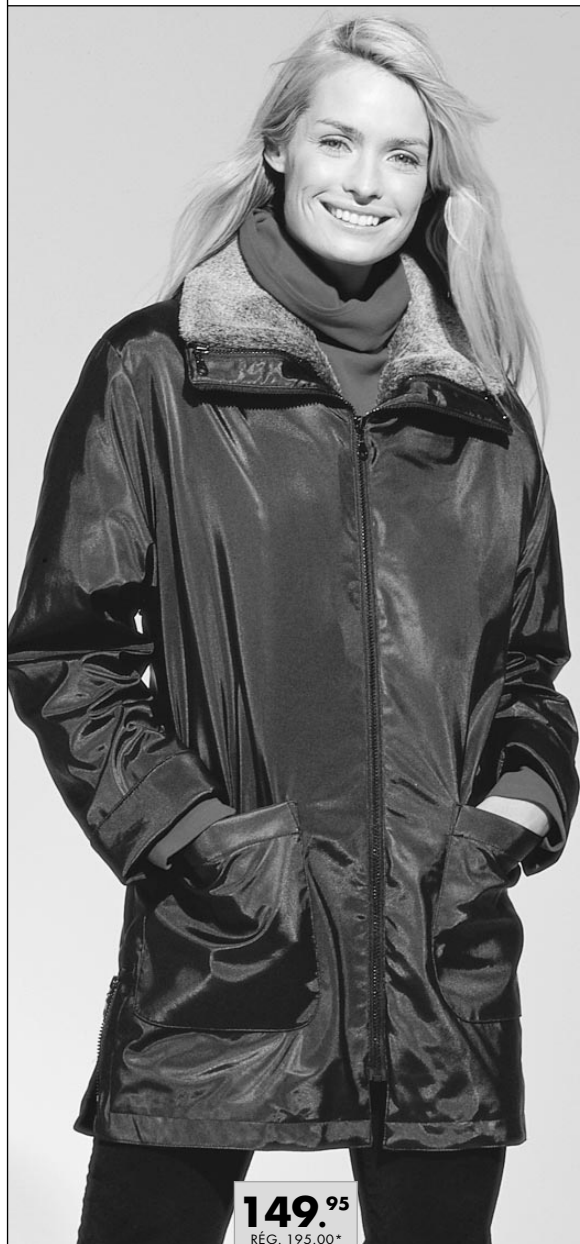
181, RUE RICHELIEU, LA MALBAIE (QUÉBEC) G5A 1X7

À seulement 90 minutes de Québec

Forfaits d'une nuit en occupation double, chambre Canadien Pacifique. Service inclus. Taxes en sus. Forfaits pour deux ou trois nuitées et forfaits pour repas seulement également disponibles. * Une chambre complémentaire pour deux enfants de 17 ans et moins est offerte avec toute réservation de forfait en occupation double (deux adultes). ** Arrivée le 24 décembre 2000 *** Arrivée le 31 décembre 2000. Forfait « Gastronomie du Nouvel An » également offert à partir de 539 \$ par nuit.

CONTEMPORAINE®

PRÊT-À-FÊTER NOËL 2000



149.⁹⁵
RÉG. 195,00*

LE PARKA NYLON DEUX DANS UN

C'est un chaud parka avec doublure fausse fourrure rasée amovible... quand on l'enlève, c'est un parka léger.

Une valeur vraiment exceptionnelle. Noir. Tailles régulières p.m.g.tg. et petites tp.et p.



GRATUITE !
La boîte-cadeau Simons vous est offerte avec tous vos achats de Noël



LE CERTIFICAT-CADEAU SIMONS

Le prêt-à-offrir ! D'une valeur de votre choix, c'est le bon-cadeau qui laisse entièrement carte blanche. Disponible à toutes nos caisses.



59.⁹⁵
RÉG. 85,00*

LA CHEMISE MOTIF SERPENT

Un cadeau exclusif dans la boîte Simons, signé La Contemporaine. Une chemise en crêpe fluide imprimée du motif pure mode de la saison. Tons de gris et noir. 6 à 16.



49.⁹⁵
RÉG. 65,00*

LE PULL BORDURES CLOUTÉES

Le détail mode de la saison. De petits clous en métal argent illuminent l'encolure et les poignets d'un pull en fin tricot bouclette. Noir. P.m.g.

la maison



simons

QUÉBEC PLACE STE-FOY • GALERIES DE LA CAPITALE • VIEUX-QUÉBEC, MONTRÉAL 977 RUE STE-CATHERINE OUEST, SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE

HEURES D'AFFAIRES: • PLACE STE-FOY, GALERIES DE LA CAPITALE LUNDI AU VENDREDI 9H30 À 21H00, SAMEDI 9H30 À 17H00, DIMANCHE 10H00 À 17H00 • SHERBROOKE LUNDI AU VENDREDI 9H30 À 21H00, SAMEDI 9H00 À 17H00, DIMANCHE 10H00 À 17H00 • MONTRÉAL LUNDI AU VENDREDI 10H00 À 21H00, SAMEDI 9H30 À 17H00, DIMANCHE 12H00 À 17H00

Cours de langue anglaise

Hiver 2001

Apprendre une deuxième langue est un excellent moyen d'enrichir sa vie professionnelle et personnelle. Depuis plus de vingt ans, l'Institut des langues du Centre de l'éducation permanente offre des cours d'anglais, dans un cadre universitaire dynamique. L'an dernier, plus de 1 500 étudiants d'une soixantaine de pays sont venus apprendre une langue étrangère chez nous. Mettez toutes les chances de votre côté : dès janvier, venez parfaire votre anglais à l'Université Concordia.

Cours intensif - le jour

Du 15 janvier au 23 mars
Lundi - jeudi : 9 h - 15 h
Vendredi : 9 h - 13 h
10 semaines (240 heures) : 1 900 \$

Conversation - le soir

Du 15 janvier au 21 mars
Le lundi et le mercredi : 18 h - 20 h
10 semaines (40 heures) : 190 \$

Conversation - le samedi

Du 20 janvier au 24 mars
10 h - 14 h
10 semaines (40 heures) : 190 \$

Atelier de rédaction - le samedi

Du 20 janvier au 24 mars
10 h - 14 h
10 semaines (40 heures) : 235 \$

EPT 1 : préparation aux tests de compétence linguistique (questions à choix multiples) (TOEFL, TOEIC, CELDT) - l'après-midi

Du 22 janvier au 14 mars
Le lundi et le mercredi : 15 h 30 - 18 h
8 semaines (40 heures) : 250 \$

EPT 2 : préparation aux tests de compétence linguistique (composition) (TOEFL, TOEIC, CELDT) - l'après-midi

Du 23 janvier au 15 mars
Le mardi et le jeudi : 15 h 30 - 18 h
8 semaines (40 heures) : 235 \$

Grammaire interactive - l'après-midi

Du 23 janvier au 15 mars
Le mardi et le jeudi : 15 h 30 - 18 h
8 semaines (40 heures) : 190 \$

Cours de conversation :

Les étudiants établissent eux-mêmes leur niveau de classement en répondant à un questionnaire d'auto-évaluation.

Cours intensif et cours de rédaction :

Le test de classement peut avoir lieu durant les heures normales de travail (de 9 h à 16 h 30) ou le soir, sur rendez-vous, une semaine avant le début des cours.

Inscription par la poste, par télécopieur ou en personne d'ici au vendredi 8 décembre 2000.

Dépôt sur frais de scolarité (non remboursable) :

Cours intensif d'anglais.....300 \$

Frais d'inscription (non remboursables) :

Tout autre cours d'anglais 15 \$

Règlement par chèque visé ou mandat à l'ordre de l'Université Concordia ou par Visa, MasterCard ou carte de débit.

Comptant ou chèques personnels non acceptés.

Renseignements :

1600, rue Sainte-Catherine Ouest, bureau 117

Montréal (Québec) H3H 2S7

(Métro Guy-Concordia, sortie rue Guy)

Tél. : (514) 848-3600

Télec. : (514) 848-2806

Internet : www.concordia.ca/cont_ed

Courriel : celi@alcor.concordia.ca



UNIVERSITÉ
Concordia

Centre de
l'éducation
permanente

On vous prépare pour le monde

www.concordia.ca

2909499

2911741

2911741

Prochain épisode de la guerre diplomatique: le Sommet des Amériques

NORMAN DELISLE
Presse Canadienne

QUÉBEC — Au Sommet des Amériques d'avril prochain, le premier ministre du Québec Lucien Bouchard devra avoir une occasion de rencontrer les 34 chefs d'État qui visiteront Québec, a réclamé hier la ministre des Relations internationales, Louise Beaudoin.

« Il faut une rencontre de M. Bouchard avec l'ensemble des chefs d'État. C'est un minimum de courtoisie », a dit Mme Beaudoin hier, au lendemain d'un autre esclandre Québec-Ottawa en matière de relations internationales.

Au Sommet de Québec, « on ne peut pas être à la table avec les autres chefs d'État car on n'est pas un pays souverain », a reconnu la ministre Beaudoin.

Mais compte tenu que le Som-

met se déroule à Québec, il serait normal que M. Bouchard puisse rencontrer les dirigeants étrangers qui seront sur place, estime la ministre des Relations internationales.

Des sujets qui seront discutés à ce Sommet intéressent le Québec: notamment la diversité culturelle, l'éducation et la démocratie, a-t-elle précisé.

Jusqu'à maintenant, les négociations ont échoué entre le gouvernement québécois et le représentant personnel du premier ministre Jean Chrétien, Marc Lortie, concernant la place du Québec à ce Sommet.

Mme Beaudoin a accusé hier le gouvernement fédéral de tenter continuellement de mettre le Québec à l'écart des événements internationaux.

Elle a cité le récent exemple de

la présence du premier ministre Lucien Bouchard à la prestation de serment du nouveau gouvernement mexicain, à Mexico.

M. Bouchard avait été personnellement invité par le président Fox mais l'invitation a été retirée subitement jeudi, à la suite de ce que le gouvernement québécois croit être des pressions fédérales.

Mme Beaudoin a dit comprendre hier « l'embarras » des Mexicains qui ont nié l'affaire. Cette « attitude diplomatique est normale et compréhensible », a-t-elle estimé.

Le premier ministre fédéral Jean Chrétien a nié tout rôle fédéral dans ce dossier mais la ministre Beaudoin estime que les diplomates canadiens en poste à Mexico ont agi en conformité avec les instructions qui leur ont été données dans le « petit catéchisme de M. Axworthy ».

Selon la version québécoise, l'invitation mexicaine adressée à M. Bouchard pour participer à la cérémonie de passation des pouvoirs a été retirée 90 minutes après que l'ambassade canadienne à Mexico en a été saisie.

« Les faits sont têtus. Je ne peux pas croire à une coïncidence », a dit la ministre québécoise.

Québec a dressé une liste récente d'interventions fédérales destinées à nuire aux initiatives québécoises sur la scène internationale.

Cette liste comprend, outre l'affaire de Mexico et celle du Sommet des Amériques d'avril prochain, les interventions suivantes :

- le refus de transmettre une demande de rencontre que M. Bouchard voulait avec l'ancien président du Mexique, Ernesto Zedillo ;
- l'organisation d'une mission

économique fédérale parallèle à celle que menait le Québec dans les pays du Maghreb ;

- le refus fédéral de collaborer à l'organisation d'une rencontre entre ministre Bernard Landry et la présidente de Panama ;
- la fixation des dates de la prochaine mission d'Équipe Canada en Chine en février 2001 de façon à ce que le premier ministre Lucien Bouchard ne puisse y participer.

Par ailleurs, l'incident mexicain a suscité les commentaires hier du chef de l'opposition aux Communes, Stockwell Day.

« C'est une situation difficile parce que c'est une cérémonie qui est significative. J'ai demandé si on pouvait découvrir si c'est Jean Chrétien qui a dit non ou si il y a un problème avec la délégation, mais je n'ai pas eu de réponse exacte », a déclaré M. Day, qui était de passage à Québec.

Mexique: Chrétien n'a rien à dire

JULES RICHER
Presse Canadienne

OTTAWA — Par ses commentaires évasifs, Jean Chrétien a refusé hier de se mêler de la querelle entourant la présence de Lucien Bouchard aux cérémonies d'investiture du nouveau président du Mexique.

Le premier ministre s'est borné à affirmer qu'il n'avait « rien à dire » et qu'il n'avait « rien à ajouter ».

« Je l'ai dit hier », a-t-il expliqué, après avoir fait une apparition surprise à un colloque international organisé par le Conseil des arts du Canada.

Pourtant, jeudi, il avait souligné qu'il n'était pas au courant des doléances de M. Bouchard. « Je viens d'apprendre cela, je ne pouvais pas le savoir. (...) Les accusations sont faciles, mais je suis obligé de plaider l'ignorance. » Vingt-quatre heures plus tard, son ignorance ne s'était apparemment pas dissipée.

M. Chrétien n'a pas participé aux cérémonies d'intronisation de Vicente Fox, qui ont eu lieu hier à Mexico. C'est son ministre des Affaires étrangères, John Manley, qui y a pris part.

Lucien Bouchard a annulé sa présence à l'événement après avoir été avisé à la dernière minute qu'il n'était plus invité à la cérémonie officielle mais qu'il devrait plutôt assister à sa retransmission en circuit fermé à l'Auditorium national mexicain.

M. Bouchard a montré du doigt le gouvernement fédéral en l'accusant d'avoir fait des pressions auprès du gouvernement mexicain, par l'intermédiaire de son ambassade à Mexico, pour qu'il ne puisse pas assister à la cérémonie officielle.

Par voie de communiqué, le ministère canadien des Affaires étrangères a nié catégoriquement ces accusations. « À aucun moment les représentants du gouvernement canadien ou de l'ambassade du Canada à Mexico ne sont-ils intervenus auprès des autorités mexicaines pour dénaturer l'invitation qui avait été faite à M. Bouchard », a-t-on écrit.

Le Mexique a plaidé, pour sa part, l'erreur malencontreuse. Selon Radio-Canada, on aurait envoyé le mauvais programme des activités à M. Bouchard, celui des chefs d'État, donc celui de la cérémonie officielle.

Les autorités mexicaines ont admis qu'elles avaient fait une exception pour le gouverneur de la Californie, qui a été invité par M. Fox lui-même à faire partie du groupe des chefs d'État.

Équipe Canada

Autre pomme de discorde: le moment choisi pour tenir la prochaine mission d'Équipe Canada, qui aura lieu en Chine du 9 au 18 février. Lucien Bouchard s'est plaint que ce voyage, auquel il est convié, entre en conflit d'horaire avec une Mission Québec qu'il doit effectuer en Europe.

Il s'est demandé s'il ne s'agissait pas d'une façon pour Ottawa de l'empêcher de prendre part à la mission d'Équipe Canada.

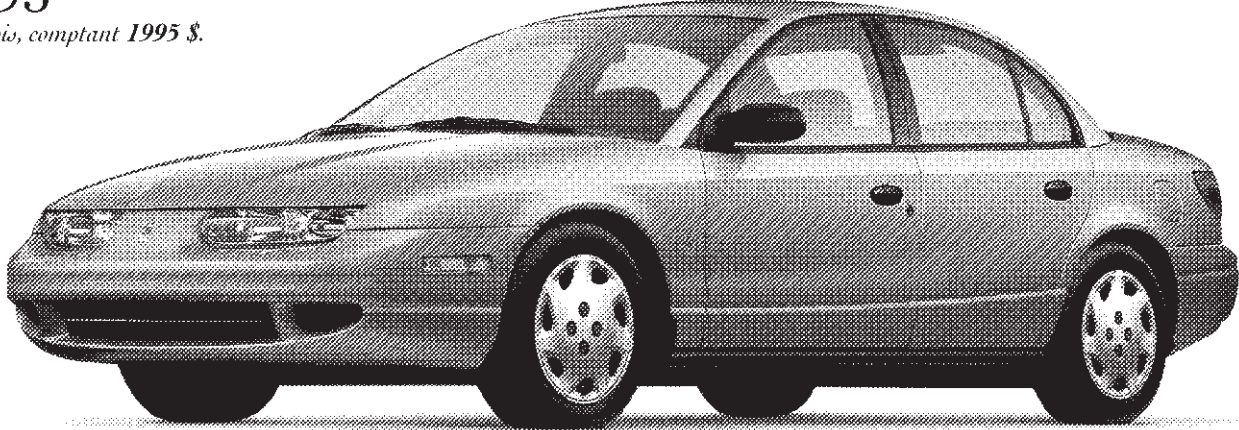
Vérification faite auprès du ministère québécois des Affaires internationales, le voyage de Mission Québec se déroulera du 28 janvier au 4 février, ce qui devrait donner, en théorie, assez de temps à M. Bouchard pour participer à Équipe Canada.

Toutefois, on note au ministère que M. Bouchard ne peut pas voyager constamment. « M. Bouchard est aussi premier ministre du Québec, il faut qu'il revienne au Québec de temps en temps », a expliqué le porte-parole Michel Lambert.

M. Lambert indique qu'Ottawa avait été clairement avisé que M. Bouchard ne serait pas disponible avant la mi-février pour Équipe Canada. Le premier ministre voudrait participer à mission mais se trouve maintenant placé dans une « fâcheuse position », a dit le porte-parole.

Bonne nouvelle : les pétrolières les détestent.

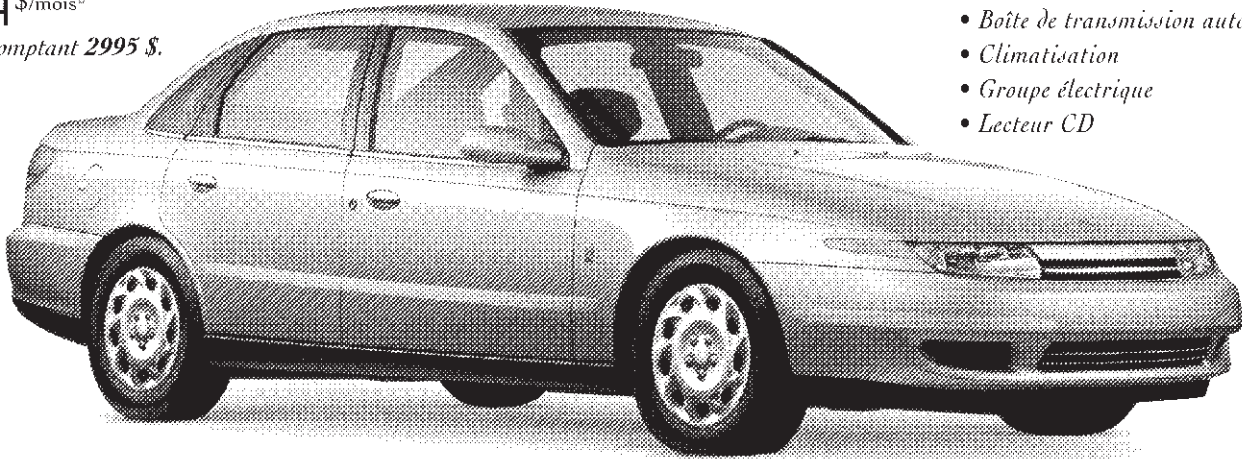
À partir de **195 \$/mois***
Bail de 48 mois, comptant **1995 \$**.
PDSF 15 825 \$



5,3 L/100 km (53m/g)* **La SLI 2001**

- Panneaux de polymère
- Direction assistée
- Boîte de transmission manuelle
- Lecteur CD

À partir de **284 \$/mois***
Bail de 48 mois, comptant **2995 \$**.
PDSF 24 445 \$



7,1 L/100 km (40m/g)* **L'intermédiaire L200 2001**

- Panneaux de polymère
- Boîte de transmission automatique
- Climatisation
- Groupe électrique
- Lecteur CD

Garantie de 5 ans/100 000 km sur le groupe propulseur

Avec une telle consommation d'essence les Saturn 2001 de la série L et S sont parmi les plus économiques de leur catégorie. Les mensualités indiquées tiennent compte du PDSF établi pour les Saturn SLI 1SB 2001 et L200 1SD 2001 et comprennent le transport, la taxe d'accise et la préparation à la route. L'immatriculation, les taxes et les assurances ne sont pas incluses. Un dépôt de garantie remboursable ainsi qu'un versement initial vous seront demandés. Ces mensualités sont basées sur un contrat de location de 48 mois assujéti d'un programme de bas kilométrage (80 000 km alloués); chaque kilomètre supplémentaire ne coûte que 12 ¢. Les taux de location de Saturn de 4,9 % et 4,1 % respectivement pour la SLI et la L200. Ces véhicules vous sont offerts au taux de financement à l'achat de 3,9 %. Les détaillants peuvent fixer un prix ou des mensualités moindres.

Achetez en ligne au
www.saturncanada.com 1 888 4SATURN

*Basé sur une consommation d'essence sur route.
Source Transport Canada.



Pour faire tout autrement

Saturn Saab Isuzu de Blainville
249, boul. Seigneurie Ouest
Blainville
(450) 437-6317
www.saturndeblainville.saturncanada.com
(Autoroute 15, sortie 25)

Saturn Saab Isuzu de Brossard
5950, boul. Marie-Victorin
Brossard
(450) 672-2500
www.gravelauto.com
(Route 132 et pont Champlain)

Gravel Saturn Saab Isuzu
1, Place Ville-Marie, # 11 180
Montréal
(514) 861-2000
www.gravelauto.com
(Angle Cathcart et McGill College)

Saturn Saab Isuzu de Terrebonne
705, boul. des Seigneurs
Terrebonne
www.saturndeterrebonne.saturncanada.com
(Autoroute 25 nord, sortie 22 est)
(450) 964-1374

Bourassa Saturn Saab Isuzu
1615, boul. St-Martin Est
Laval
(514) 385-9191
www.bourassaauto.com

Décarie Saturn Saab Isuzu
6100, boul. Decarie
Montréal
(514) 342-2222
www.decariesaturn.com
(Angle Van Horne)

Mondial Saturn Saab Isuzu
9415, Papineau
Montréal
(514) 385-7222
www.mondial-ssi.com

West Island Saturn Saab Isuzu
9775, route Transcanadienne
Ville Saint-Laurent
(514) 332-4424
www.westislandsaturn.com
(Autoroute 40 à l'ouest de l'autoroute 13)

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec 

La Presse

2 décembre 2000

Page A11 manquante



Marcel Tamaro dans sa chambre causant avec Robert Dean et Colette Paradis.

PHOTO MICHEL GRAVEL, La Presse ©

Hommes et femmes non autonomes laissés à eux-mêmes au centre Drapeau-Deschambault

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

DES PATIENTS du centre hospitalier de soins de longue durée (CHSLD) Drapeau-Deschambault, à Sainte-Thérèse, affirment avoir perdu toute dignité alors que chaque jour des hommes et des femmes non autonomes sont laissés à eux-mêmes.

Robert Dean, ancien ministre délégué à l'Emploi et à la Concertation dans le gouvernement de René Lévesque, soutient que le gouvernement du Québec a la capacité de pouvoir régler le désastreux problème qui ne cesse de faire des ravages. M. Dean est le président du centre local des services communautaires (CLSC) Thérèse-de-Blainville ; sa femme est alitée depuis sept ans au pavillon Hubert-Maisonneuve à Rosemère, affilié au CHSLD Drapeau-Deschambault.

« Le gouvernement a réalisé plus que ses objectifs dans le cadre du déficit zéro et il n'a qu'à prendre une partie de son surplus afin de le verser dans les soins de la santé. Je sais très bien qu'il s'agit là d'une chose très faisable, il ne manque que la volonté », a précisé M. Dean.

Il soutient avoir vu des personnes incontinentes réclamer d'aller aux toilettes et que faute de personnel, elles ont fait dans leur couche et elles ont dû attendre très longtemps avant qu'on vienne les changer.

Hier, *La Presse* s'est rendue au CLSC Thérèse-de-Blainville et au CHSLD Drapeau-Deschambault. « Il est urgent que le gouvernement fasse disparaître les effets pervers de sa réforme, car tout le monde en souffre, tant chez la clientèle que chez le personnel. La situation se dégrade chaque jour. La liste d'attente pour les cas qui doivent être traités en première priorité est de huit mois », a indiqué le président du Regroupement des CLSC et des CHSLD de la région des Laurentides, Jules Sauvé.

Pour le directeur général de ce CLSC, Jocelyn Ouellet, la situation frise la catastrophe. « Alors que la moyenne provinciale allouée par personne dans les CLSC est de 140 \$, elle est ici que de 69 \$. Tous les CLSC des régions Laurentides, Laval, Lanaudière et Montérégie sont sous-financés. Pour offrir un service acceptable, il nous faudrait au moins un montant de 100 \$ per capita. »

Une résidente du CHSLD Drapeau-Deschambault, Colette Paradis, affirme que la situation est « affreuse » depuis les trois derniers mois : « Je devrais dire plutôt depuis quatre ans, mais disons que plus récemment les cas qui arrivent ici sont plus graves et ils nécessitent plus d'attention. Le personnel veut bien mais il n'en est pas capable, il n'est pas assez nombreux. Nous les voyons travailler, courir, et il est facile de constater qu'ils sont épuisés. Ceux comme moi qui peuvent s'organiser, la situation est quelque peu moindre. »

Le directeur général de ce centre, André Poirier, a précisé que 80 % des résidents ne sont pas autonomes.

« Ce sont toutes sortes de petites choses qui font en bout de ligne une situation intolérable portant atteinte à notre qualité de vie, reprend Mme Paradis. Une jeune femme atteinte de paralysie cérébrale vient d'arriver. Il faudrait une personne juste pour prendre soin d'elle. Pour la faire manger, ils sont obligés de se faire remplacer à deux ou trois reprises. Il manque souvent de pots d'eau dans les chambres et de papiers mouchoirs parce qu'il n'y a pas assez de personnel pour les distribuer. Ça fait 15 jours que les contenants de savon dans les chambres n'ont pas été remplis, quand la préposée arrive pour faire notre toilette, elle doit repartir afin d'aller en chercher, voilà encore une perte de temps. Je suis ici depuis 11 ans et vous auriez dû voir la belle qualité de vie que nous avions auparavant. »

Pour sa part le président du comité des bénéficiaires de ce CHSLD, Marcel Tamaro, se dit heureux de pouvoir se déplacer dans son fauteuil roulant sans aucune aide. « Par contre, précise-t-il, je constate qu'il y a beaucoup de personnes qui manquent d'affection. C'est important d'avoir un peu de tendresse quand nous sommes dans une maison comme ici, car tu es seul, tes parents ne viennent pas souvent. »

Pour rendre la vie quelque peu plus humaine pour les patients du CHSLD Drapeau-Deschambault, il faudrait, dit M. Poirier, une soixantaine de nouveaux employés.

Nouvelle réduction des cotisations à l'assurance-emploi

JULES RICHER
Presse Canadienne

OTTAWA — Les cotisations à l'assurance-emploi seront réduites une fois de plus le 1^{er} janvier, a annoncé vendredi le gouvernement fédéral.

Pour les employés, le taux de cotisation sera diminué de 15 % passant de 2,40 \$ à 2,25 \$ par tranche de 100 \$ de gains assurables. Quant aux employeurs, leur contribution passera de 3,36 \$ à 3,15 \$ par 100 \$ de gains assurables.

Cette baisse, qui était attendue, représente une économie annuelle de 59 \$ pour les personnes qui gagnent 39 000 \$ et plus par année — 39 000 \$ étant le salaire maximum assuré par le régime.

Au total, cette mesure représentera une réduction de cotisation de 1,2 milliard \$ pour les employés et les employeurs.

C'est la septième année de suite qu'on décrète une réduction des cotisations au régime. Le sommet avait été atteint en 1994 alors que le taux s'établissait à 3,07 \$ pour les employés et à 4,30 \$ pour les employeurs.

Toutefois, la baisse annoncée hier, aussi minime soit-elle, ne paraîtra même pas sur les chèques de paye. En effet, elle coïncidera avec une augmentation équivalente des cotisations au Régime des rentes du Québec (RRQ) et à son équivalent canadien, le Régime de pensions du Canada (RPC).

De plus, cette mesure était déjà connue puisqu'elle avait dévoilée dans un projet de loi sur l'assurance-emploi, déposé au mois d'octobre juste avant le déclenchement des élections fédérales mais qui n'avait pas été adopté.

De son côté, la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante a tenu à souligner que ce cadeau n'en est pas vraiment un pour les employeurs, qui devront faire face cette année à l'embauche d'un jeune employé et des coûts reliés au prolongement de six mois à un an des congés parentaux de l'assurance-emploi.



Les emballants billets ouverts à débiller

Cherchez-vous l'oiseau rare pour Noël ? Nous l'avons !

Le billet ouvert PassExpress de Royal :

une idée originale qui vous donnera des ailes.

HÂTEZ-VOUS, LES BONNES IDÉES S'ENVOLENT VITE !

• **PASSExpress**

Cette offre se termine le 17 décembre 2000

279\$

Départ de Montréal

Aller-retour en
Floride

Orlando
ou Fort Lauderdale

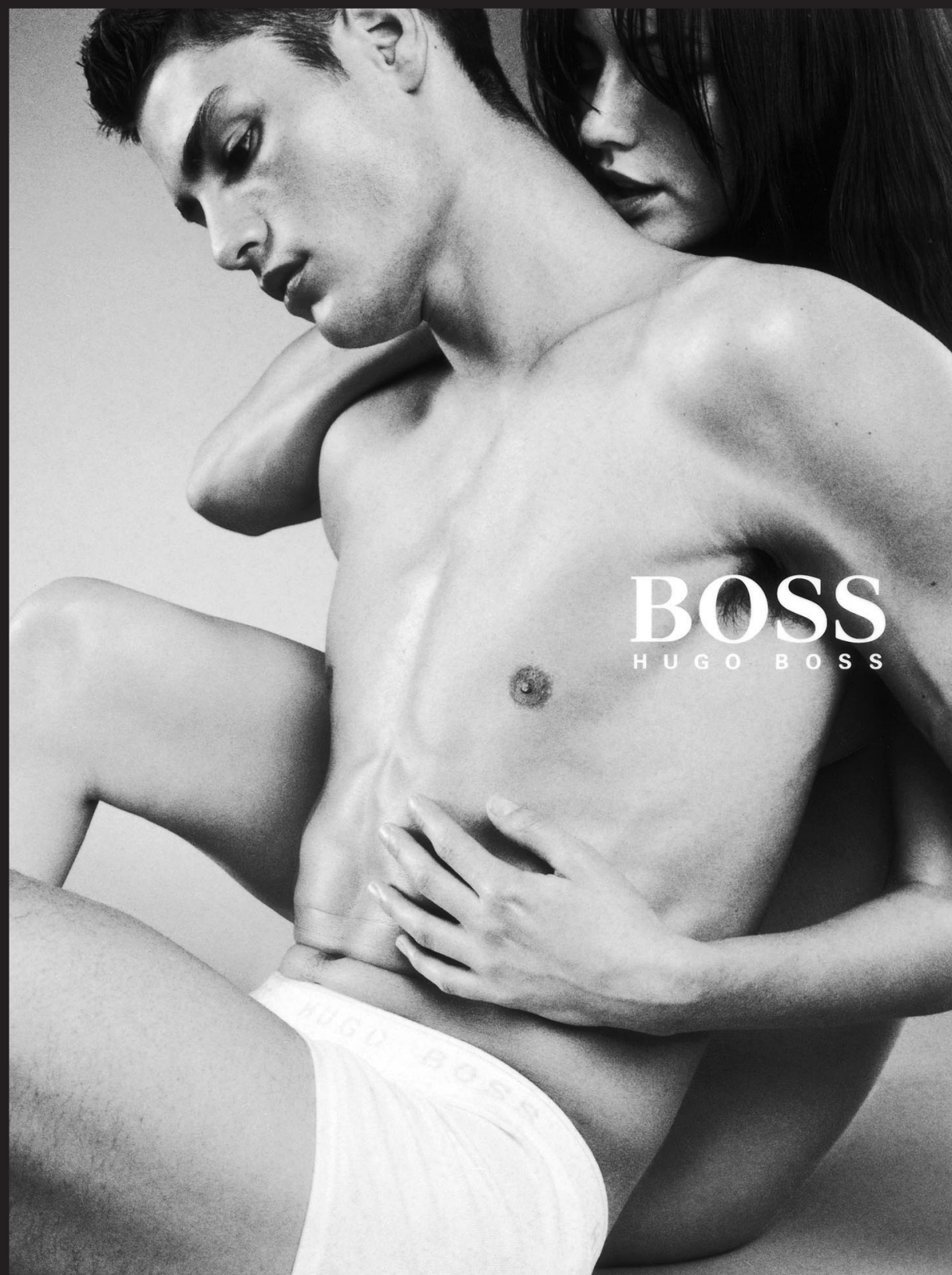
Billet PassExpress ouvert
Du 30 décembre 2000 au 30 avril 2001*

Réservez votre prochain voyage auprès de votre agent de voyages ou contactez-nous au
1 888 828-9797 • www.royal.ca

ROYAL
Votre partenaire

* Sauf entre le 2 et 11 mars, 2001. Les prix mentionnés étaient les plus bas au moment de l'impression et s'appliquent sur certains vols. NAV Canada, surcharge de carburant et taxes applicables en sus. Aucune réservation en avance ou séjour minimum requis. Les réservations peuvent être modifiées moyennant une surcharge mais ne sont pas remboursables.

2913136



HUGO BOSS A DU NOUVEAU!

Offre de lancement

Aujourd'hui, le samedi 2 décembre, avec tout achat de 250\$ ou plus de notre nouvelle collection de sous-vêtements Hugo Boss, recevez en cadeau un sous-vêtement de la même collection. Nouveau style, nouveau modèle, nouvelle matière: voilà ce qui vous attend dans la plus récente collection de sous-vêtements Hugo Boss.

Offert chez



Nulle part ailleurs

MAIL CHAMPLAIN (450) 672-4537 • CARREFOUR LAVAL (450) 682-4537 • PLACE STE-FOY (418) 652-4537 • www.lesailles.com

Les jugements seront diffusés sur Internet

Le monopole de la SOQUIJ est du même coup cassé

FRANÇOIS BERGER

Après des années d'une controverse qui a nécessité l'intervention des cours de justice, le gouvernement du Québec s'est finalement résigné à diffuser sur Internet les 16 000 jugements rendus chaque année par les tribunaux judiciaires, en commençant par ceux de la Cour d'appel qui sont disponibles depuis trois jours sur le Web.

C'est justement la Cour d'appel qui avait cassé, en avril dernier, le monopole détenu depuis près de 25 ans par la Société québécoise d'information juridique (SOQUIJ), une société d'État qui reçoit les jugements écrits de tous les tribunaux du Québec. Les éditeurs juridiques s'étaient plaints du fait que cet organisme publiait seulement un jugement sur cinq.

La ministre québécoise de la Justice, Linda Goupil, a renoncé à porter l'affaire jusqu'en Cour suprême du Canada, et le gouvernement a plutôt opté pour l'ouverture, en publiant gratuitement via Internet, l'ensemble des jugements motivés des tribunaux.

Cette décision représente un changement de cap radical de la part du gouvernement, qui tentait auparavant de conserver une sorte de « copyright » sur les jugements. L'accès universel constitue également une bonne affaire pour les citoyens, qui doivent en ce moment déboursier 2 \$ par page quand ils obtiennent la copie papier d'un jugement auprès des services de greffe des différents tribunaux.

C'est la SOQUIJ qui est chargée de la diffusion par Internet, à partir d'une banque de données créée il y a deux ans par le ministère de la Justice sous le nom d'« entrepôt des jugements ». Son site a publié, dès mercredi, quelque 600 jugements rendus depuis le début de cette année par la Cour d'appel du Québec, y compris le jugement contre elle. En février, ce sont les jugements du Tribunal du travail qui seront mis « en ligne ».

Les 5000 jugements rendus chaque année par la Cour supérieure et les 10 000 de la Cour du Québec seront disponibles sur Internet d'ici

un an et demi, a indiqué à *La Presse* le sous-ministre associé à la Justice, Louis Borgeat.

Plus tard, pourront être disponibles sur le Web les jugements rendus par une trentaine de tribunaux administratifs, municipaux et spécialisés, y compris ceux des professions, des droits de la personne et d'organismes comme la Commission des valeurs mobilières ou la Commission de protection du territoire agricole, a dit de son côté le directeur général de la SOQUIJ, Claude Paul-Hus.

Les internautes pourront aussi consulter, à partir de février prochain, un journal d'information juridique gratuit, destiné aux juristes et au grand public. Ce cyberjournal de la SOQUIJ résumera plusieurs fois par semaine les décisions récentes les plus importantes.

Le site de la société d'État présente les jugements par ordre chronologique mensuel, et il n'est pas question de mettre « en ligne » les jugements antérieurs à l'an 2000. Aucun outil de recherche ne permet de trouver un document en fonction d'un sujet ou mot-clé. Si l'internaute ne connaît pas les parties en cause ou la date du jugement voulu, sa quête équivaudra à chercher une aiguille dans une botte de foin.

Cependant, des sites Internet d'information juridique font l'indexation des jugements en fonction des sujets soumis aux tribunaux. C'est le cas du site *canlii.org*, exploité par la Fédération des ordres professionnels de juristes du Canada, regroupant 13 barreaux au pays et la Chambre des notaires du Québec. Déjà, ce site offre gratuitement la jurisprudence de tribunaux québécois, albertains, de Saskatchewan, d'Ontario, de la Cour fédérale, de la Cour canadienne des impôts et de la Cour suprême du Canada.

Jugements sur le Web
www.soquij.qc.ca
www.canlii.org
www.lexum.umontreal.ca

AVIS AUX PROPRIÉTAIRES D'ARMES À FEU

1

Le permis d'armes à feu est OBLIGATOIRE dès le 1^{er} janvier 2001.

En raison du grand nombre de demandes pour le permis de possession, les frais seront maintenus à 10 \$ jusqu'au 31 décembre 2000.

Après le 31 décembre 2000, vous ne pourrez vous procurer que le permis de possession et d'acquisition au coût de 60 \$. (Pour obtenir ce permis, vous devrez réussir le Cours canadien de sécurité dans le maniement des armes à feu ou l'équivalent.)

Pour plus de renseignements, un formulaire ou de l'aide à le remplir, composez le **1 800 731-4000** ou visitez notre site Web au **www.ccaf.gc.ca**

Les formulaires pour l'obtention d'un permis d'armes à feu sont également disponibles aux comptoirs postaux et dans les Centres d'accès Service Canada.

2

Sans permis, ON NE PEUT LÉGALEMENT posséder une arme à feu.

Vous ne désirez pas obtenir un permis d'armes à feu avant le 1^{er} janvier 2001? Trois possibilités s'offrent à vous :

A

Vous pouvez vendre ou donner votre arme à feu à une personne ou à une entreprise titulaire d'un permis d'armes à feu valide.

B

Vous pouvez la remettre à un service de police. (Veuillez téléphoner avant de vous présenter.)

C

Vous pouvez faire neutraliser votre arme à feu, selon les normes.

Pour connaître vos obligations légales en fonction des possibilités ci-dessus, composez le **1 800 731-4000** ou visitez notre site Web au **www.ccaf.gc.ca**

Canada

***Bibliothèque
et Archives
nationales***

Québec 

La Presse

2 décembre 2000

Page A15 manquante

***Bibliothèque
et Archives
nationales***

Québec 

La Presse

2 décembre 2000

Page A16 manquante

MONDE

Les bons conseils électoraux de l’Oncle Sam... pour les autres

Un document de l’USAID dit tout – au tiers-monde surtout – sur l’art de faire des élections sans bavure

CHRISTOPHE de ROQUEFEUIL
Agence France-Presse

WASHINGTON – Promoteur déclaré des valeurs démocratiques, le gouvernement américain a élaboré une série de conseils pour aider les autres pays à tenir des élections débouchant sur un « résultat crédible ».

Les précieux avis — qui prennent un sel certain à la lumière de la confusion qui règne en Floride — figurent dans un manuel intitulé « Gérer l’assistance pour soutenir les processus électoraux et politiques ».

Publié par l’USAID, l’agence

américaine d’aide au développement (NDLR: l’équivalent américain de l’ACDI), il est destiné aux personnes chargées d’aider à la bonne tenue des scrutins à l’étranger.

L’ouvrage, publié pour la première fois en 1995 et réédité depuis, tire les leçons de scrutins de tous types dans des pays récemment venus à la démocratie, de l’Ukraine au Honduras, des Philippines au Nigeria.

Une élection réussie doit « produire des résultats fondés et crédibles », est-il souligné, et les partis en lice « doivent avoir confiance dans l’équité du processus électoral pour pouvoir en accepter le résultat ».

Les vertus d’un système politi-

que avec deux partis (comme aux États-Unis), pour stabiliser la vie politique, est illustré par un exemple réussi en Mongolie.

De longs passages sont également consacrés aux risques de voir la bataille électorale se transformer en guerre de procédure devant les tribunaux.

« Si les juges ne sont pas formés à la loi électorale, le résultat de leurs décisions risque d’être controversé et / ou cassé par des cours supérieures », prévient l’USAID, ajoutant que les tribunaux locaux ne sont pas toujours « convenablement formés pour prendre en charge des querelles sur l’orientation des résultats ».

« Dans certains pays », ajoute le document, sans préciser lesquels,

« la législation électorale est si complexe qu’il est nécessaire d’avoir des spécialistes hautement qualifiés » en cas de recours.

Pragmatique, le document souligne « qu’il n’existe pas deux élections semblables », et que « chacune demande une réponse sur mesure ». On ne trouve ainsi pas de recommandation sur le format des bulletins de vote ou l’utilisation de machines à voter, mais il est conseillé d’utiliser des « technologies modernes ».

L’ouvrage présente en exemple les élections de 1986 aux Philippines, où la mobilisation de 500 000 volontaires a permis « de mener rapidement le dépouillement », un atout-clé dans la victoire de la démocrate Cory Aquino.

Après plus de trois semaines

d’un imbroglio électoral inédit sur leur propre sol, certains responsables américains, ardents partisans du combat pour la démocratie, prennent leur mal en patience avec humour ou philosophie.

« La démocratie, c’est plus que les élections, comme notre propre expérience en Floride nous le montre justement », a souligné Brady Anderson, le directeur de l’USAID jeudi lors d’un colloque sur « Démocratie et gouvernement ».

La secrétaire d’État Madeleine Albright a estimé quant à elle que cette élection à suspense avait obligé les électeurs à avaler une sorte de café électoral particulièrement corsé. « Les Américains ont eu droit à une quadruple tasse d’espresso démocratique », a plaisanté le chef de la démocratie américaine.



(Grandeur réelle: 11 cm sur 11 cm)

CET HIVER, DÉCOUVREZ LA CHALEUR SUR MESURE.

Vivez la précision de l'ISO-THERM 3000. Le thermostat électronique qui vous permet d'obtenir un confort sur mesure dans chaque pièce de la maison, à tout moment et en toute saison.

- Température constante vérifiée aux 30 secondes et réajustée lors de variations aussi faibles que 0,1 °C
- Économies substantielles allant jusqu'à 10 % de vos frais de chauffage habituels
- Facilité d'utilisation
- Installé par un maître électricien

Pour commander, appelez dès maintenant.

Jean Grenier Électricité inc., Anjou (514) 353-2945	J. Y. Moreau Électricité inc., Rouyn-Noranda (819) 797-0088
J. M. Comeau Itée, Aylmer (819) 684-1860	Roland Veilleux inc., Sherbrooke (819) 564-1313
Dem-Tech enr., Blainville (450) 437-0378	St-Bruno électr. Inc., St-Basile-le Grand (450) 653-6891
Électricité Jacques Tessier inc., Crabtree Mills (450) 752-7010	M. Lambert Électr. Inc., St-Christophe d'Arthabaska (819) 357-5126
B. Marenger, Gatineau (819) 663-5297	D. D. T. Électricité, St-Élie d'Orford (819) 821-2940
Bernard Gauthier (1985) Inc., Grand-Mère (819) 538-3379	Électricité A.C.A. Inc, Ste-Marthe-du Cap (819) 372-5445
Entr. D'Électr. Gilles Boucher inc., Iberville (450) 347-1219	A.B.A. Électricité Bruno Labadie inc., Ste-Thérèse (450) 435-4913
Brunelle & Sarrazin électr. Inc., Laval (Chomedey) (450) 668-2876	Entr. Électr. A & R Itée, St-Hyacinthe (450) 774-8690
Électricité J. P., (Laval-des-Rapides) (514) 990-4766	Les Entr. D'Électr. R.B.M. inc., St-Jean-sur-Richelieu (450) 347-2026
Entr. D'électr. J. U. Simoneau inc., Laval (St-Vincent-de-Paul) (450) 661-1046	R. Lemaire et Fils Entr. Inc., St-Zéphirin (450) 564-2058
Maurice Gendron Électricien inc., Lennoxville (819) 837-2103	G.S.M. Grondin inc., Thetford-Mines (418) 338-0758
Distillo Enr., Mascouche (450) 474-5749	Entr. D'électr. Rial inc., Tracy (450) 746-7349
Michel Marleau Électricité inc., Mercier (450) 692-0229	Entr. G. A. Beaudry & Fils inc., Upton (450) 549-4435
Landreville Électricité inc., Montréal (514) 376-4058	Roger Bernier Électricité inc., Val-D'Or (819) 825-8874
Novatek Électr. Inc., Montréal (514) 852-9300	Les Entr. D'Électr. Gélinas inc., Varennes (450) 652-5909
Hamel Électricité Enr., Montréal (514) 768-3755	Daniel Bouchard M. El. Inc., Verdun (514) 765-9662
Inst. Électr. R. Duval Inc., Montréal-Nord (514) 321-3262	F. X. Ponton Itée, Verdun (514) 768-2534
Claude Lauzé électr. Inc., Repentigny (450) 581-5584	Lavigne Énergie Confort inc., Victoriaville (819) 357-8718
Anastase Rainville Inc., Repentigny (450) 581-7323	Marcel Côté enr., Victoriaville (819) 758-0026
Pierre Désormeaux, Rigaud (450) 451-5507	Les inst. Électr. Gadi Inc., Ville-Marie (819) 629-2298
Tousignant Électricité inc., Rouyn-Noranda (819) 762-5214	

Mexique : les coffres sont vides, mais Fox fonce

Grand étalage populiste pour l'intronisation du président Vicente Fox. Le peuple a aimé ; il attend maintenant

BRIGITTE MORISSETTE
collaboration spéciale

MEXICO – Tous les six ans, alors que le président en poste passe l'écharpe tricolore à son successeur, les Mexicains ont droit au spectacle solennel du Congrès réuni avec ses 500 députés et 128 sénateurs. La journée est fêlée, et un peuple blasé par un Parlement qui fut longtemps bison en profite pour aller à la plage. Cette fois-ci, des millions de Mexicains s'étaient plutôt massés devant le téléviseur. Ils n'ont pas été déçus !

La presse avait beaucoup criti-

qué le candidat à la présidence lorsqu'il s'était présenté à un meeting électoral, en janvier dernier, brandissant l'étendard de la Vierge de la Guadeloupe. Fox a commencé sa journée historique en visitant la fameuse basilique en l'honneur de la Vierge aux yeux bridés que même les Mexicains incroyants vénèrent. Puis il accourait dans le quartier de Tepito — siège de toutes les contrebandes, mais symbole de toutes les misères dont M. Fox veut guérir le Mexique. En jeans et chemise bleue, Fox a déjeuné avec les enfants de la rue, démontrant une fois de plus son extraordinaire pouvoir de communication. Sa mère, une octogénaire pleine d'aplomb, soupirait devant un reporter : « J'espère que l'exercice du pouvoir ne le changera pas ! »

Les chefs d'État latino-américains qui l'attendaient au Congrès ont eu droit, eux, à un Fox bien solennel — un peu ennuyeux même alors qu'il débitait un texte aussi

long et compassé que celui de ses prédécesseurs. Néanmoins, l'opération charme déployée depuis le Palais national jusqu'à l'ancien château de l'empereur Maximilien, juché en plein centre de Mexico, a été une excellente opération de relations publiques. N'eût été la mauvaise humeur d'Ottawa, un Lucien Bouchard aurait pu y amorcer de bons contacts pour le futur Sommet de Québec. Sans compter la présence d'hommes d'affaires de la stature d'un Bill Gates et plusieurs grands patrons de maquiladoras (usines de sous-traitance ayant permis au Mexique de tripler ses exportations depuis l'instauration de l'ALENA, en 1994).

Le ministre des Affaires étrangères John Manley, arrivé tard la veille, croit que la présence du président Fox aux commandes devrait permettre aux Canadiens d'accroître leur volume d'affaires avec le Mexique. Soit dit en passant, la délégation générale du Québec à

Mexico cultive depuis longtemps déjà ses relations avec Vicente Fox, alors qu'il était gouverneur de l'État de Guanajuato. La DGQ a organisé une mission commerciale dirigée par Fox à Montréal en 1996 et entretient les meilleures rapports avec Eduardo Sojo, membre influent du gouvernement à titre de coordinateur des conseillers politiques de Fox.

Cela dit, Fox a consacré une importante partie de son discours à la lutte à la pauvreté. » La justice sociale participe d'une économie efficace, a-t-il déclaré devant un Congrès houleux et sceptique. Ce n'est pas un obstacle aux affaires. » Un peu plus loin, il martelait ce message qui reviendra sûrement au Sommet des Amériques, à Québec : « Un vote pour la démocratie, c'est un vote pour l'équité sociale. Car la valeur d'une société ne se mesure pas seulement aux profits qu'elle engendre... L'économie doit récupérer son autorité morale. » Un dé-

puté a lancé : « Foxjimori », allusion au dictateur péruvien !

Les Mexicains attendaient ce jour du passage des pouvoirs depuis les élections du 2 juillet dernier. Loin de voir sa popularité diminuer dans les sondages, le nouveau président jouit d'un appui de près de 70 % dans l'opinion publique. Il a été élu avec à peine plus de 42 % des suffrages. Ses conseillers sondent régulièrement l'opinion ; le programme d'hier démontre l'habileté du président Fox à nourrir les espoirs du peuple mexicain.

À défaut de ressources nouvelles, le président Vicente Fox promet une révolution de l'espoir ! L'espoir ne donne pas à manger, mais ça peut contribuer à sortir les Mexicains de leur proverbiale apathie. À l'étranger, Fox suscite un énorme intérêt depuis sa victoire électorale et a bien l'intention d'en profiter pour attirer les investisseurs au sud du Río Grande.

Belgrade cherche un milliard de dollars expatriés par Milosevic

Agence France-Presse

BELGRADE — La Yougoslavie est sur les traces d'un milliard de dollars expatriés par l'ancien président yougoslave Slobodan Milosevic, a indiqué hier Mladjan Dinkic, gouverneur de la Banque centrale.

« Le Bureau international pour le contrôle des monnaies étrangères nous a informé qu'il était sur la piste d'un milliard de dollars transféré par l'ancien pouvoir, à Chypre et dans d'autres pays », a déclaré M. Dinkic, nommé gouverneur mardi par le Parlement yougoslave sur recommandation du président fédéral Vojislav Kostunica.

Il a ajouté que la piste était « très sérieuse » et qu'une délégation de la Banque centrale se rendrait bientôt à Chypre.

M. Dinkic, un économiste de 36 ans, anime un groupe d'experts G17, qui est l'auteur du programme économique de M. Kostunica et de ses alliés de l'Opposition

démocratique de Serbie (DOS).

Le nouveau pouvoir de Belgrade a accusé M. Milosevic et ses proches d'avoir transféré des fonds de l'État sur des comptes personnels à l'étranger.

La Suisse et Chypre ont promis d'aider les nouvelles autorités à retrouver les fonds détournés, selon M. Dinkic.

En octobre, le quotidien populaire allemand *Bild* a fait état de documents secrets, selon lesquels M. Milosevic et ses proches avaient gagné, grâce au crime organisé, des centaines de millions de dollars.

Cet argent se trouve aujourd'hui sur des comptes ouverts à Chypre, en Suisse, Russie, Chine, Grèce, Afrique du sud et au Liban.

M. Milosevic est soupçonné d'avoir détourné notamment, en les « gelant » en 1991, les épargnes en devises des Yougoslaves, dont le montant est estimé à 4 milliards de dollars.

Tunisie : le gouvernement nie toute implication dans l'interdiction de la Ligue des droits

L'organisme a été placé sous administration judiciaire

AFP et La Presse

LES AUTORITÉS TUNISIENNES ont nié hier toute implication dans l'interdiction des activités de la Ligue tunisienne de défense des droits de l'homme (LTDH), affirmant qu'elle est en proie à une « crise interne ».

Le ministre des Droits de l'homme, de la Communication et des Relations avec le Parlement, Afif Hendaoui, s'est également étonné des accusations prêtant au pouvoir la volonté d'interdire les activités de la Ligue.

La LTDH a été placée jeudi sous administration judiciaire après le gel de ses activités et la suspension des compétences de son comité directeur dans le cadre d'un recours pour vices de forme visant l'invalidation du dernier congrès de cette organisation, la plus ancienne du genre dans le monde arabe.

Le président de la LTDH, Mokhtar Trifi, avait déclaré que la décision équivalait à une dissolution de fait de la Ligue pour l'empêcher de faire son travail de défense des

droits de l'homme en Tunisie. « Il s'agit d'un acte politique sous couvert de décision judiciaire. »

Lors de son dernier congrès, à la fin d'octobre, la LDHT s'était dotée d'une direction à tendance autonome après avoir évincé tous les candidats membres du parti au pouvoir, le Rassemblement constitutionnel démocratique (RCD). Quatre canadidats malheureux à la direction, dont deux membres proches du RCD, ont porté plainte. Le juge Ali Maraâoui a nommé Abderraouf Manjour comme administrateur judiciaire. Trois jours plus tôt, les activités et les compétences du comité directeur avaient été suspendues. L'affaire sera examinée le 25 décembre.

Cette fermeture par la police permet aux autorités d'avoir accès aux dossiers de ceux et celles qui ont porté plainte auprès de la LTDH, notait Michel Frenette, directeur de la section canadienne francophone d'Amnistie internationale, qui participait hier à une manifestation devant le consulat de Tunisie à Montréal.

Cette manifestation, qui a groupé une vingtaine de personnes sur la place d'Armes, dénonçait les conditions de détention dans les prisons de ce pays. Elles ont conduit plusieurs détenus à faire une grève de la faim.

Les autorités consulaires ont refusé d'ouvrir leur porte aux représentants des manifestants et de recevoir un lettre adressée au président Ben Ali. Qu'ils nous l'envoient par la poste, ont-elles fait dire par un agent de la GRC.

« Nous constatons depuis plusieurs mois que les sévices dont sont victimes les détenus d'opinion n'ont cessés d'augmenter », écrit-on. « Ils subissent des traitements dégradants, sont systématiquement torturés et sont en plus privés des droits les plus fondamentaux : droit à un procès juste et équitable, respect de l'intégrité physique et psychique, droit à des visites, liberté d'opinion et d'expression. »

M. Frenette dénonce également la complaisance des autorités fédérales canadiennes à l'endroit du gouvernement tunisien.

Pinochet inculpé, et assigné à résidence

En cause : l'exécution, en octobre 1973, peu après le coup d'État, de 75 prisonniers politiques

ENRIQUE FERNANDEZ
Agence France-Presse

SANTIAGO – Paraissant des plus hypothétique il y a peu de temps encore, la perspective d'un jugement au Chili du général Augusto Pinochet s'est précisée hier avec l'inculpation et l'assignation à résidence de l'ex-dictateur.

Le général Pinochet a été inculpé et assigné à résidence par le juge Juan Guzman Tapia pour des crimes commis au Chili par la *Caravane de la Mort*, une unité militaire ayant exécuté 75 prisonniers politiques en octobre 1973, peu après le coup d'État, ont annoncé des sources judiciaires à Santiago.

Selon l'avocat Jose Galeano, représentant les proches des victimes, le juge Guzman, magistrat de la Cour d'appel de Santiago, a inculpé le général Augusto Pinochet comme « auteur intellectuel » et « co-auteur » de ces crimes.

La Cour suprême du Chili s'était déclaré convaincue, le 8 août dernier, que l'ex-dictateur portait une responsabilité dans l'exécution des 75 prisonniers politiques sans jugement par la *Caravane de la mort*,

peu après le coup d'État du 11 septembre 1973 contre le président socialiste Salvador Allende.

La Cour avait alors levé l'immunité parlementaire de Pinochet, acquise en mars 1998 lorsqu'il était devenu sénateur à vie après avoir quitté le commandement de l'armée.

Accusé de la disparition ou de la mort de plus de 3000 opposants politiques sous son régime, entre 1973 et 1990, le général Pinochet était rentré le 3 mars dernier à Santiago, après 503 jours de détention à Londres, où il était retenu à la demande de la justice espagnole qui souhaitait le juger pour ses crimes.

L'ancien homme fort de la junte militaire fait actuellement l'objet de 186 plaintes déposées au Chili par des proches des victimes, qui sont toutes examinées par le juge Guzman.

Avant d'interroger Pinochet, le juge a ordonné qu'il soit soumis à des examens mentaux et neurologiques, qui doivent être réalisés par deux psychiatres, un psychologue et trois neurologues, afin de déterminer s'il se trouve en condition d'être jugé.

Bien que ces examens puissent permettre à Pinochet d'échapper à un procès et à un éventuel emprisonnement, sa famille s'y est op-

posé, affirmant refuser qu'il soit « déclaré fou ou dément ».

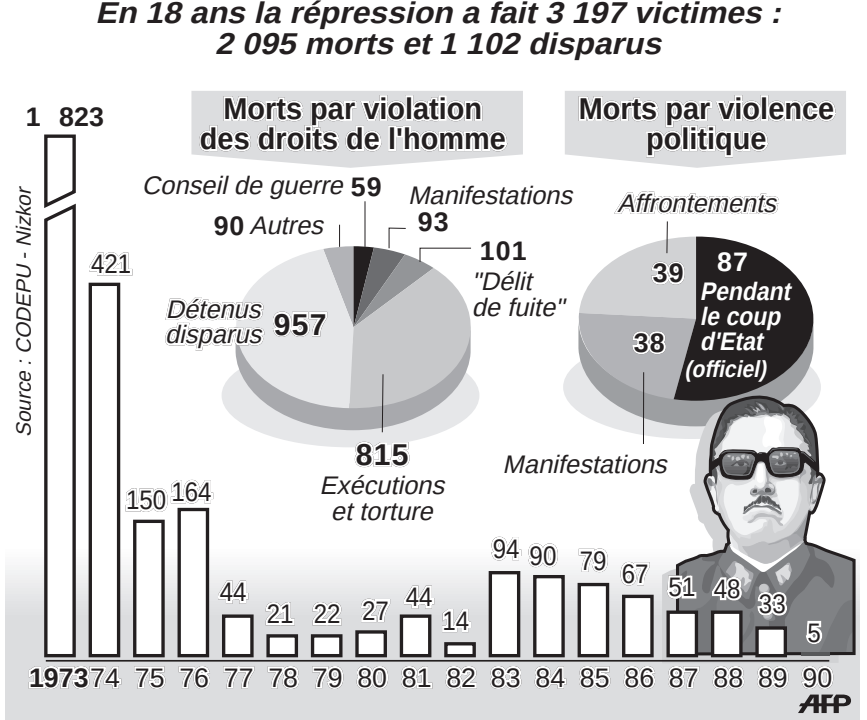
Comme les trois responsables de la *Caravane de la mort* déjà emprisonnés à l'initiative du juge Guzman — le général Sergio Arellano, le brigadier Pedro Espinoza et le colonel Marcelo Moreno, l'ex-dictateur pourrait être également condamné pour « homicide ».

Augusto Pinochet pourrait cependant jouir de l'impunité si les tribunaux décidaient d'appliquer la loi d'amnistie adoptée sous la dictature, en avril 1978, pour absoudre les auteurs de crimes politiques commis pendant les cinq premières années du régime militaire.

Selon l'interprétation de cette loi il y a un an par la Cour suprême, l'amnistie est applicable lorsque le juge enquêtant sur un crime a terminé son enquête, lorsqu'il a identifié les auteurs du crime et éclairci les circonstances dans lesquelles celui-ci a été commis et lorsque toutes les victimes ont été retrouvées.

Le ministre de l'Intérieur, José Miguel Insulza, ex-chef de la diplomatie chilienne jusqu'en 1999, a estimé en août dernier qu'il ne croyait pas, dans ce contexte, « que Pinochet irait en prison ou serait condamné dans le temps qui lui reste à vivre ».

Chili: les victimes d'Augusto Pinochet



L'ex-dictateur, qui vient de fêter ses 85 ans, fait également l'objet, depuis le 27 octobre, d'une demande d'extradition de la justice argentine, qui l'estime lié à l'assassinat à Buenos Aires, le 30 septembre 1974, du général Carlos Prats, l'ex-chef de l'armée chilienne sous

le gouvernement Allende, et de son épouse.

Le double meurtre a été commis à l'aide d'une bombe installée sous la voiture de Prats par des agents de la DINA, la police secrète de Pinochet, selon le tribunal de Buenos Aires.

Patricia Verdugo, celle qui a enquêté sur la Caravane de la mort

d'après AFP

SANTIAGO — Une journaliste chilienne, Patricia Verdugo, a joué un rôle important dans la levée de l'immunité parlementaire et l'inculpation du général Pinochet grâce à son enquête exhaustive sur la *Caravane de la mort*.

« Le journalisme chilien peut s'enorgueillir de ce qui se passe », avait déclaré Patricia Verdugo, auteur du livre *Les griffes du Puma*, après la levée de l'immunité de l'ex-dictateur.

Son ouvrage d'investigation, publié avant même la fin de la dictature, retrace l'expédition sanglante de la *Caravane de la mort*, qui a sillonné le Chili à bord d'un hélicoptère Puma et abattu sans procès 75 opposants.

En juin 1998, lorsque le magistrat convoque Patricia Verdugo, elle craint un moment pour ses trois enfants. En entrant dans son bureau, elle aperçoit *Les griffes du Puma*.

« Le juge Guzman avait le livre dans les mains. Chaque page avait des passages soulignés et des marques », se souvient la lauréate du Prix national de journalisme 1997 et du prix Maria Moors Cabot 1993, la plus importante distinction décernée à un journaliste étranger aux États-Unis. En fait, le magistrat voulait seulement connaître les détails de son enquête sur la Caravane.

« Nous avons examiné tous les dossiers et après plusieurs heures de travail, quand nous avons pris

congé, il m'a dit : Merci, je vous félicite, vous avez fait une très bonne enquête. J'ai quitté le tribunal, respiré profondément et rendu grâce à Dieu », se souvient-elle.

Vendu à 140 000 exemplaires en 1989, tandis que 500 000 autres ont été diffusés sous le manteau, le livre de Verdugo démontre que Pinochet a, en tant que chef du régime militaire et de l'armée, ordonné en personne la mission de la Caravane.

C'est cet élément qui a conduit le juge Guzman à demander la levée de son immunité et son inculpation, requise par sept avocats d'organisations de défense des droits de l'homme et de proches de victimes.

Verdugo ajoute que d'autres journalistes ont affronté la censure en publiant des livres tels que *Le*

jour où est mort Allende d'Ignacio Gonzalez Camus, *Histoire secrète du régime militaire* d'Ascanio Cavallo, *Peur au Chili* de Patricia Politzer ou *Bombe dans une rue de Palermo* de Monica Gonzalez.

« Nous avons pris part à des enquêtes qui permettent aux juges de reconstituer la vérité et de faire justice », déclare-t-elle, estimant que la *Caravane de la mort*, ayant opéré alors que le calme était revenu dans le pays, a été « l'acte fondateur de la dictature ».

Dans un autre de ses livres publié il y a deux ans, *Interférence secrète*, elle retranscrit des messages radio entre Pinochet et les militaires. Selon ces messages, enregistrés « par un citoyen anonyme », certains voulaient arrêter et juger les partisans du président socialiste

Salvador Allende, mort pendant le coup d'État.

« Si nous les jugeons, nous leur donnons du temps », entend-on répliquer Pinochet, qui suggère que les prisonniers soient embarqués dans un avion. « Mon opinion est que ces messieurs soient pris et jetés n'importe où. En chemin, on les abat », ajoute-t-il.

Pinochet ne marche plus dans les rues de Santiago. En revanche Verdugo, les yeux vifs et la voix douce, mais ferme, parcourt la ville sans crainte. « Les gens m'adressent des gestes de complicité, de solidarité », admet cette femme menue, dont le père, Sergio Verdugo, technicien de la construction, a été retrouvé mort dans le Mapucho, torrent qui traverse Santiago, le 22 juillet 1976, deux jours après son arrestation.

Choisissez entre l'utile et l'agréable!

- Voici le **tout nouveau** tarif RAPIDAIR qui vous simplifie la vie : faites votre réservation trois jours à l'avance et choisissez parmi **plus de 60 vols, chaque jour d'affaires**, entre Montréal et Toronto.
- Aucuns** frais additionnels pour les changements de réservations².
- Aucun** séjour minimal ou maximal exigé.
- Double des milles Aéroplan^{MD} ou points Canadien Plus^{MC}**, du 18 novembre 2000 au 28 février 2001.
- Accumulez des **milles Aéroplan ou des points Canadien Plus** admissibles sur tous nos vols.

- Bénéficiez des nombreux tarifs plus qu'avantageux de RAPIDAIR! Réservez sept jours à l'avance pour faire un séjour éclair de trois jours ou encore prolonger le plaisir jusqu'à trente jours.
- Profitez du **choix de vols et du confort** auxquels vous vous attendez d'Air Canada.
- Appréciez les **repas et les divertissements offerts à bord**.
- Sélectionnez votre place à l'avance**.
- Accumulez des **milles Aéroplan ou des points Canadien Plus** admissibles sur tous nos vols.

Pour plus de renseignements, appelez votre agent de voyages ou Air Canada/Canadien International^{MC} au 1 888 247-2262 (ATS: 1 800 361-8071). Réservez par Internet au www.aircanada.ca

Canadien

AIR CANADA

Voici des offres de Crowne Plaza^{MD} et de Avis^{MD} exclusives aux passagers de Rapidair. Pour en profiter, vous n'avez qu'à présenter votre billet ou votre carte d'embarquement.

CROWNE PLAZA: voyagez avec Rapidair entre le 25 novembre 2000 et le 28 février 2001, enregistrez-vous le jour même⁴ à l'hôtel Crowne Plaza^{MD} ci-dessous indiqué et profitez de ce tarif réduit. Restez deux nuitées consécutives et accumulez le triple des milles Aéroplan.

Toronto/Centre-ville **159\$**
(416) 597-1400

Location avec **AVIS:** voyagez avec Rapidair entre le 25 novembre et le 20 décembre 2000 et obtenez gratuitement⁵ un surclassement pour la catégorie de voiture suivante au comptoir de location Avis à l'aéroport de Toronto. D'autres conditions s'appliquent. Pour réserver, composez le 1 800 TRY-AVIS et mentionnez le code UCNA002.

¹Sauf avis contraire, les vols peuvent être assurés sur des appareils d'Air Canada, des transporteurs Liaison Air CanadaTM ou des Lignes aériennes Canadien International Itée. Tarifs en vigueur au moment de la publication. Applicables aux nouvelles réservations seulement. Les taxes, les redevances de navigation de NAV CANADA et les frais d'aéroport ne sont pas inclus. Les billets sont totalement non remboursables. Le nombre de places est limité et fonction de la disponibilité. D'autres conditions peuvent s'appliquer. **Tarif de 399\$:** achat trois jours à l'avance. Tous les voyages doivent prendre fin au plus tard le 28 février 2001. **Tarif de 159\$:** achat sept jours à l'avance. Le tarif peut différer selon l'heure, le jour, les dates de départ et de retour. Séjour minimal et maximal. ²Doit répondre à toutes les exigences, incluant l'achat trois jours à l'avance. ³Du 18 novembre 2000 au 28 février 2001, obtenez le double des milles Aéroplan ou des points Canadien Plus pour les classes de réservation J, Y, M ou B d'Air Canada, des Lignes aériennes Canadien International Itée ou d'Air Ontario, pour les vols assurés entre Toronto et Montréal. Les vols pour ou depuis Toronto sont assurés à l'Aéroport international Lester B. Pearson de Toronto et à l'Aéroport du centre-ville de Toronto. Boni Canadien Plus en vigueur du 18 novembre au 31 décembre 2000 seulement. ⁴Tarif par chambre en occupation simple ou double, basé sur une disponibilité limitée. Le tarif n'inclut pas les taxes ni les frais de service. Des périodes de restriction s'appliquent. Les membres Aéroplan doivent également être membres du programme Priority ClubTM pour profiter de l'offre de 500 milles Aéroplan de base et de 1000 autres en boni. D'autres conditions s'appliquent. ©2000 Bass Hotels & ResortsTM, Inc. tous droits réservés. La majorité des hôtels Crowne PlazaTM sont détenus et administrés par des propriétaires indépendants. ⁵Offre de surclassement valide jusqu'au 20 décembre 2000 pour une seule et même location au centre de location Avis à l'aéroport de Toronto. Les véhicules sont sous réserve des disponibilités. Certaines conditions s'appliquent. ⁶Aéroplan et Liaison Air Canada sont des marques déposées d'Air Canada. ⁷Canadien International et Canadien Plus sont des marques de commerce des Lignes aériennes Canadien International Itée. ⁸Avis est une marque déposée d'Avicar Inc.

2012/2/20

FORUM

La Presse

ANDRÉ DESMARAIS > Président du conseil d'administration

GUY CREVIER > Président et éditeur

MARCEL DESJARDINS > Vice-président et éditeur adjoint

YVES BELLEFLEUR > Directeur de l'information ALAIN DUBUC > Editorialiste en chef

Table rase



MICHÈLE OUIMET

michele.ouimet@lapresse.ca

Tout le monde le sait : la politique de consultation à Montréal n'est pas crédible et l'administration Bourque, qui salive au moindre coup de marteau, se plie en quatre pour faire plaisir aux promoteurs, quitte à passer sur le corps des citoyens.

Poussé dans le dos par la ministre des Affaires municipales, Louise Harel, le maire Bourque s'est résigné à revoir sa politique de consultation en matière d'urbanisme. En juin, il a mis sur pied une commission présidée par l'ex-ministre, Gérald Tremblay.

Mine de rien, le maire Bourque s'est fait passer un savon par la Commission Tremblay qui a remis cette semaine un rapport d'une centaine de pages. Enrobé dans un langage poli, évitant diplomatiquement toute critique directe envers l'administration Bourque, Gérald Tremblay fait table rase et propose une toute nouvelle approche pour consulter la population lorsqu'un projet immobilier arrive dans le décor.

La Commission de consultation a... consulté et lors de ses 14 séances publiques, elle a vite compris que les Montréalais voulaient se débarrasser de l'incompétente Commission du développement urbain (CDU). Au fil des dossiers controversés — les déchets à Saint-Henri, le théâtre Rialto transformé en discothèque, les condos construits sur le flanc du mont Royal —, la CDU a démontré non seulement son incompétence, mais aussi — et c'est pire — sa partialité. Dominée par des conseillers du parti au pouvoir, la CDU se comporte en béni-oui-oui devant l'administration Bourque qui réussit à faire approuver à peu près tous ses projets.

Le rapport Tremblay met tout cela à la poubelle. Il propose plutôt de créer un Office de consultation publique (OCP) indépendant, formé d'experts et dirigé par un président nommé à l'unanimité par le conseil municipal. L'existence de l'Office serait enchâssée dans la charte afin de mettre celui-ci à l'abri des changements d'humeur des politiciens.

La Commission a opté pour une structure légère afin d'éviter que le moindre projet immobilier s'enlise dans une « consultationite » aiguë. Les projets seraient donc divisés en trois catégories : une première pour

les petits projets, une deuxième pour les projets d'envergure moyenne, comme les Loblaw ou le Rialto, et une troisième pour les grands projets qui ont un impact régional, tels le CHUM et la Grande Bibliothèque.

Les Montréalais auraient enfin le droit d'exiger la tenue d'un référendum, comme c'est le cas actuellement dans toutes les villes du Québec. Mais ce droit est restreint aux projets de 2^e catégorie. Une décision discutable. Pourquoi les grands projets, comme la construction du CHUM, ne seraient pas soumis au vote populaire si plusieurs aspects sont contestables ? On n'a qu'à se rappeler le projet de déménagement de l'hôpital Hôtel-Dieu à Rivière-des-Prairies, un projet concocté par l'ex-ministre Marc-Yvan Côté.

La consultation pour les projets intermédiaires serait pilotée par un comité consultatif d'urbanisme du quartier, qui remplacerait en quelque sorte la CDU, et dont les membres seraient nommés par les conseils de quartier, donc par des politiciens. Drôle d'idée. Même si la consultation serait encadrée par deux experts de l'OCP, ce choix reste hasardeux. Les conseillers municipaux du quartier nommeront-ils des gens compétents ou des personnes qui s'imaginent en connaître un rayon sur l'urbanisme parce qu'ils ont renoué leur sous-sol à temps perdu ? Ou pire encore, désigneront-ils des amis du régime ? L'idée de donner du pouvoir aux citoyens est louable, mais elle nécessite un solide encadrement.

Malgré quelques points obscurs, le rapport de la Commission Tremblay a le mérite de faire table rase des médiocres outils de consultation de la Ville de Montréal. Le maire Bourque a réussi à se créer une image de politicien crédible et respecté en vendant son projet d'une île, une ville, mais ses errements en urbanisme lui ont nui. Les maires de banlieue brandissent souvent la longue liste de ses dossiers ratés pour contester les fusions. Si Pierre Bourque veut rassurer les citoyens de banlieue sur les vertus de son administration, il a l'occasion de le faire en étudiant sérieusement les avenues proposées par le rapport Tremblay.

Mais le maire Bourque, par la voie de son fidèle lieutenant, Saulie Zajdel, s'est contenté d'improviser un point de presse pour expliquer qu'il ne se prononcera pas avant les Fêtes. Mauvais signe. Il y a fort à parier que le rapport Tremblay finira ses jours sur une tablette. Et l'exercice « suggéré » par la ministre Harel, n'aura finalement rien donné.

King : un « échec » plein de promesses



MARIO ROY

mroy@lapresse.ca

Stephen King a mis fin à son expérience consistant à publier un roman en feuilleton sur Internet, contre paiement volontaire de la part des lecteurs appelés, au fil des mois, à télécharger les chapitres successifs, offerts à un ou deux dollars chacun. La fiction *The Plant* demeure ainsi inachevée, suspendue dans l'espace virtuel...

Cela va certainement réjouir les éditeurs, distributeurs et libraires qui, dans leurs pires cauchemars, se voyaient déjà écartés de la chaîne du livre.

Mais, outre le fait que seul un géant comme King pouvait se permettre une telle fantaisie, on concède que cet échec en dit fort peu sur le commerce électronique en général, sur le développement de la distribution numérique du livre en particulier ; mais beaucoup sur la nature humaine, son honnêteté, sa fidélité et sa vaillance.

Sur le premier point, l'honnêteté : ne comptez pas trop sur les consommateurs de culture pour acquiescer des droits d'auteur s'ils n'y sont pas contraints — comme l'a déjà démontré l'hallucinant trafic de fichiers musicaux en format MP3 qui a cours sur la grande Toile.

Ainsi, entre le premier et le cinquième chapitre de *The Plant*, mis en ligne de juillet à novembre, la

proportion de mauvais payeurs est passée de 24 à 54 %, en dépit du fait que certains admirateurs éperdus aient pris sur eux de verser double indemnité afin de compenser pour les resquilleurs !

Sur les deuxième et troisième points, la fidélité et la vaillance : il ne faut pas non plus trop miser sur le fait que l'humain consentira l'effort de se rappeler d'une échéance littéraire puis de télécharger, mois après mois, les chapitres d'un roman, quel que soit l'intérêt conçu pour la chose au départ.

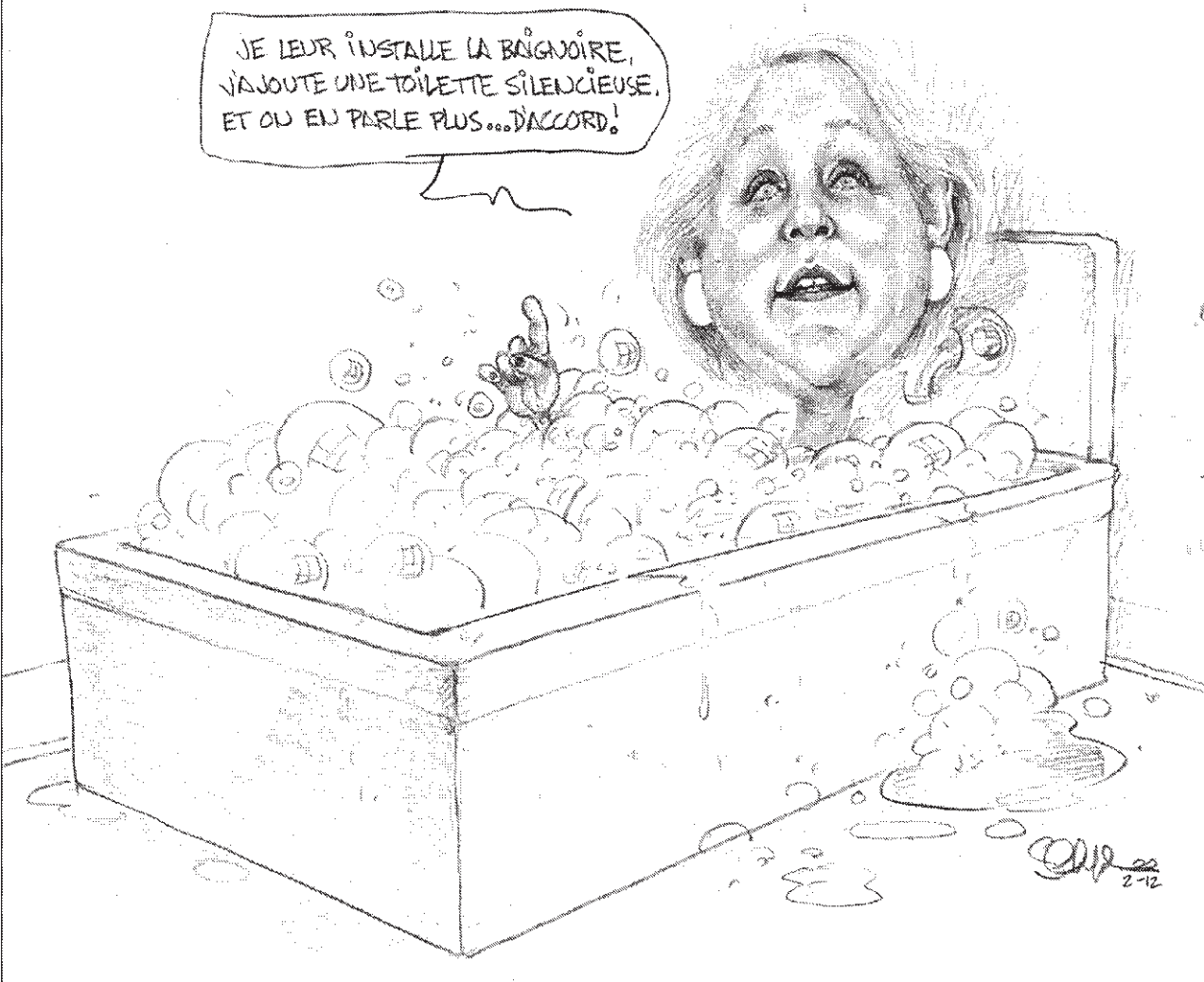
À preuve, 150 000 personnes s'étaient virtuellement procuré le chapitre premier de *The Plant* dans la semaine suivant sa mise en ligne, mais seulement 40 000 en ont fait autant pour le cinquième — et il est douteux que cela tienne aux déficiences de la prose de King, qui n'a jamais déçu ses lecteurs.

Malgré cela, cet « échec » ouvre plutôt une avenue qui pourrait devenir un intéressant créneau littéraire sur le Net. L'auteur américain a en effet ressuscité le principe du feuilleton, un mode de publication à l'ancienne ainsi servi à la moderne, qui faisait le bonheur des lecteurs de journaux du siècle dernier en leur servant la production romanesque d'Alexandre Dumas, notamment.

Lors d'une prochaine expérience, il faudra seulement ajuster la logistique de l'affaire : par exemple, vendre l'abonnement en un bloc, au départ, et expédier au fil du temps les chapitres par courriel. Ce qui permettrait de vaincre quelques faiblesses humaines se manifestant même dans son mode de fréquentation de la culture, la rouerie, l'inconstance et la paresse...

Centres d'hébergement : Québec agira

Prise à partie par les libéraux, Pauline Marois s'est engagée à ce que les conditions de vie y soient améliorées



Serge.Chapleau@lapresse.ca

Droits réservés

BILLET

Chronique d'une mort assistée

Le cas des Pays-Bas montre que l'euthanasie est tout sauf anodine



AGNÈS GRUDA

agruda@lapresse.ca

Au moment même où les parlementaires hollandais débattaient d'un projet de loi légalisant l'euthanasie, un tribunal des Pays-Bas était saisi d'une affaire apte à soulever le doute chez les adeptes les plus convaincus de la « mort douce ».

Un vieillard de 86 ans était las de vivre. Il avait essayé de se suicider mais a raté son coup. En désespoir de cause, il s'est tourné vers un médecin qui a accepté de lui donner le coup de pousse nécessaire pour l'envoyer dans l'au-delà.

Le tribunal a jugé que le médecin avait respecté une série de conditions en vigueur depuis le milieu des années 90 et qui ouvraient une première porte à la dépénalisation de la mort assistée. Le médecin a été acquitté, mais ce verdict a créé toute une commotion. Et la cause s'est retrouvée en appel.

Cette semaine, les Pays-Bas sont devenus le premier pays au monde à avoir voté une loi qui légalise officiellement l'euthanasie. Celle-ci est permise si le patient a pris une décision « volontaire et réfléchie », et si sa situation est « sans issue et insupportable ». Il faut au moins deux avis médicaux. Un patient encore lucide peut demander par écrit qu'on lui règle son cas lorsqu'il ne le sera plus. Et chaque dossier est examiné par une commission qui référera le tout à la justice si jamais elle a un doute sur la légalité de l'intervention.

L'Espagne a récemment réduit les peines encourues par les médecins coupables d'euthanasie. En Oregon, une loi autorise les médecins à aider des patients à mettre un terme à leurs jours s'ils sont condamnés à mourir dans un horizon de six mois. Mais la loi hollandaise est la seule législation nationale à ouvrir aussi généreusement les portes à la mort assistée.

Jumelée à l'acquiescement du médecin qui a tué son vieux patient, cette loi approuvée par la majorité des Néerlandais laisse perplexe. Il faut savoir qu'elle est le fruit d'un long processus qui a fait avancer, petit à petit, la tolérance face à la mort assistée. De projet de loi en jugement de Cour, l'élastique de la tolérance a été passablement étiré.

Si bien que la nouvelle loi ne s'applique pas seulement aux agonisants. Des personnes souffrant de douleurs psychiques pourrissent aussi s'en prévaloir. De même que des patients atteints de maladies dégénératives telles que l'Alzheimer. C'est la ministre de la Santé qui l'a dit.



Svend Robinson était au chevet de Sue Rodriguez lors du suicide assisté de cette femme atteinte d'une maladie dégénérative, en 1994.

Ainsi, une personne pourrait en toute lucidité demander de se faire « suicider » lorsqu'elle sera frappée par la sénilité. Mais peut-être que le jour venu, cette sénilité lui sera tout à fait supportable ? Comment être certain ?

La pente est glissante. Qui peut dire quand une souffrance est intenable ? Le dépressif au plus creux de la vague devant qui la médecine se sent impuissante mérite-t-il un aller simple pour l'éternité ? Et si la médecine devait découvrir dans trois, cinq ou quinze ans une nouvelle thérapie susceptible de le soulager ? La souffrance physique est-elle moins tolérable que la douleur psychique ? Où est la limite ?

■ ■ ■

Aux Pays-Bas, il se pratique déjà quelque 4000 euthanasies par an. Dans 90 % des cas, il s'agit de patients cancéreux en phase terminale. Mais il y a aussi tous les cas limites. Et ce sont eux qui définissent, justement, les limites de tolérance d'une société.

Au Canada, quatre cas récents illustrent toutes les nuances du débat. Il y a eu Sue Rodriguez, atteinte d'une maladie dégénérative et qui, souffrant de paralysie, était physiquement incapable de se suicider. La Cour suprême a jugé que dans son cas, la préservation de la vie était plus importante que son droit à l'autodétermination. Le cas de Robert Latimer, qui a tué sa fille dont les souffrances continuuelles lui étaient insupportables, n'a pas encore été définitivement tranché.

Il y a aussi eu Nancy B., cette femme qui a réclamé — et obtenu — le droit d'être débranchée de son respirateur. Le refus de traitement, même mortel, ça va. Le coup de pousse volontaire pour accélérer la mort, non.

Nancy Morrison, cette médecin accusée d'avoir provoqué la mort d'un patient à l'agonie, n'a finalement pas eu de procès, faute de preuves suffisantes. Et enfin, un médecin torontois qui a prescrit des barbituriques à deux patients séropositifs — l'un d'entre eux s'est suicidé — a été condamné à la prison.

Dans la foulée de l'histoire de Sue Rodriguez, un comité du Sénat s'est penché sur les différents avatars de l'euthanasie. Dans son rapport, il recommande que l'interdiction d'aider un malade à se suicider soit maintenue. Mais qu'une nouvelle catégorie de meurtre par compassion soit ajoutée au Code criminel.

Comme c'est généralement le cas au Canada dans les débats mettant en cause des questions de morale et de conscience, le rapport s'empoussière depuis dans une bibliothèque du Sénat.

Cela ne signifie pas que nous soyons à l'abri des questions déshonorantes que pose ce débat. Tous les jours, des médecins font face à des choix difficiles sans aucune ligne de conduite pour les guider. La décision d'augmenter la dose de morphine est souvent prise sans être dite. L'euthanasie se pratique entre les lignes. Et les médecins s'exposent aux poursuites.

Le cas des Pays-Bas montre qu'une société peut sortir de cet état d'hypocrisie et nommer les choses par leur nom. Mais il montre aussi que cette démarche est tout sauf anodine. Qu'elle ouvre la porte à toutes sortes d'interprétations et d'abus. Et qu'elle nous confronte à notre propre refus de la souffrance et à nos définitions de ce qui donne — ou ne donne pas — sa pleine valeur à la vie.

FORUM

Pourquoi les libéraux ont-ils gagné ?

Le plus grand atout du Parti libéral a peut-être été d'occuper seul le centre de l'échiquier politique

Le texte suivant est cosigné par Richard Nadeau (Université de Montréal), Neil Nevitte (Université de Toronto), Elizabeth Gidengil (Université McGill) et André Blais (Université de Montréal). Les données proviennent de l'Étude électorale canadienne de 2000, dont les auteurs sont coresponsables. L'étude a été financée par Élections Canada, l'Institute for Social Research, l'Institut de recherches en politiques publiques, l'Université de Montréal, l'Université McGill, et l'Université de Toronto. Le sondage a été réalisé par l'Institute for Social Research de l'Université York et par Jolicoeur (pour les entrevues au Québec). Un total de 3631 entrevues téléphoniques d'une durée de 30 minutes ont été complétées pendant la campagne (à partir du 24 octobre) à raison d'environ 110 entrevues par jour. Le taux de réponse est de 60 %. La marge d'erreur (au seuil de confiance de 95 %) est de 2 points de pourcentage. Nous remercions Agnieszka Dobrzynska et Éric Bélanger pour leur précieuse aide.

Le 27 novembre dernier, les libéraux réussissaient à décrocher une troisième majorité parlementaire consécutive. Pourquoi ont-ils gagné ? Les données de la plus récente Étude électorale canadienne (ÉÉC) suggèrent trois explications. Les libéraux semblent d'abord avoir largement profité de la bonne tenue de l'économie. Ils paraissent ensuite être parvenus à éviter le blâme sur certaines questions comme la santé où ils auraient pu être vulnérables. Mais le plus grand atout du Parti libéral a peut-être été l'immense avantage d'occuper sans partage le centre de l'échiquier politique sur la scène fédérale.

Quand l'économie va...

Le fait que la santé ait défrayé la manchette durant la campagne a peut-être fait oublier que la question de l'emploi reste prioritaire pour les Canadiens ; 69 % des répondants de notre enquête ont affirmé qu'ils attachaient une très grande importance à cet enjeu. Malgré l'intérêt des électeurs, le débat sur l'économie, contrairement à ce qui s'était produit en 1997, a peu porté sur l'emploi et a plutôt été axé sur l'utilisation des surplus budgétaires du gouvernement fédéral.

Ce contraste entre la nature du débat économique au cours des deux dernières élections est frappant et reflète le contexte très différent dans lequel se sont déroulés ces scrutins. En faisant de l'emploi leur priorité en 1993, les libéraux avaient créé des attentes qu'ils n'avaient que partiellement comblées durant leur premier mandat. Au moment de l'élection de 1997, le taux de chômage était d'environ 10 % et seulement un Canadien sur cinq croyait que le chômage avait diminué depuis l'élection des libéraux en 1993. Trois ans plus tard, le chômage était à 7 % et près de la moitié de la population canadienne pensait maintenant que le pourcentage de sous-emploi avait diminué.

L'amélioration de la situation de l'emploi a amené les Canadiens à réévaluer leur jugement à propos de la gestion de l'économie par les libéraux. En 1997, seulement 29 % des Canadiens croyaient que le Parti libéral avait fait un bon travail en matière de création d'emplois. Ce nombre avait pratiquement doublé au moment de l'élection de 2000 ; 59 % des électeurs portaient maintenant un jugement favorable sur la performance du gouvernement Chrétien sur cette question. Les perceptions des Canadiens à propos de la performance du gouvernement en matière de création d'emplois avaient nui au Parti libéral à l'élection de 1997. Ces mêmes perceptions semblent plutôt avoir eu l'effet contraire trois ans plus tard. Mais il n'y a pas que la création d'emplois qui ait bénéficié aux libéraux.

Les évaluations d'ensemble des citoyens concernant l'économie sont aussi devenues plus positives entre les deux élections. Un indicateur souvent utilisé pour résumer ces évaluations est la différence entre la proportion de répondants ayant une évaluation positive et celle ayant une évaluation négative de la performance de l'économie nationale au cours des douze derniers mois. Cet indicateur est passé de 12 à 28 entre 1997 et 2000, son plus haut niveau depuis plusieurs années. De nombreuses études ont montré qu'une bonne performance économique assure plus souvent qu'autrement la réélection des gouvernements sortants. L'élection du 27 novembre dernier ne constitue manifestement pas une exception à cette règle générale.

De l'art de limiter les dégâts

Durant la campagne, 84 % des Canadiens ont indiqué que la santé était un enjeu très important pour eux personnellement. Plus de 70 % des électeurs ont émis l'opinion que la qualité des soins de santé s'était détériorée au cours des cinq dernières années et trois électeurs sur quatre ont estimé que la performance des libéraux dans ce domaine n'était pas très bonne ou pas bonne du tout. Ce mélange de pessimisme et d'insatisfaction aurait pu nuire considérablement au gouvernement de Jean Chrétien. Comment expliquer que cela ne semble pas avoir été le cas ?

Les données de notre enquête suggèrent trois explications. Les électeurs ont paru divisés quant à la responsabilité des gouvernements fédéral et provinciaux dans la détérioration des soins de santé. Ils se sont montrés aussi très partagés sur les causes de cette dégradation, un premier groupe d'électeurs l'attribuant à un financement insuffisant et l'autre à des problèmes de ges-



En 1997, seulement 29 % des Canadiens croyaient que le Parti libéral avait fait un bon travail en matière de création d'emplois. Ce nombre avait pratiquement doublé au moment de l'élection de 2000 ; 59 % des électeurs portaient maintenant un jugement favorable sur la performance du gouvernement de Jean Chrétien.

tion. Finalement, aucune solution de rechange ne semblait en vue. Le NPД a certes tenté de s'imposer sur cette question en faisant de la santé l'enjeu quasi unique de sa campagne. Cependant, seulement 35 % des Canadiens ont estimé qu'il était le parti le plus compétent dans ce domaine, à peine davantage que ceux ayant opté pour les libéraux (32 %). Les Canadiens ont exprimé une confiance encore plus limitée à l'égard de l'Alliance canadienne (22 %) et du Parti conservateur (11 % ; voir le tableau 1). Le certain attrait du NPД sur l'enjeu de la santé a été plus que compensé par son manque de crédibilité sur à peu près tous les autres enjeux. Dans ce contexte, plusieurs électeurs ont hésité à punir les libéraux pour leur mauvaise performance dans le domaine de la santé.

Les enquêtes sur la gestion du ministère des Ressources humaines ont jeté une ombre sur la réputation des libéraux en matière de comportement éthique. Les révélations sur le rôle de Jean Chrétien dans le processus ayant mené à l'octroi de subventions dans son comté ont avivé le débat. Stockwell Day, Joe Clark et Gilles Duceppe ont multiplié les attaques à l'endroit du premier ministre sur cette question. Pour établir les conséquences électorales de cet enjeu, la question suivante a été incluse dans notre enquête : « Croyez-vous qu'il y a eu beaucoup, assez, peu ou pas de patronage au tout sous l'actuel gouvernement libéral ? » Le croisement des réponses à cette question avec les intentions de vote a permis de constater que 70 % des répondants de l'extérieur du Québec qui croyaient qu'il y avait eu beaucoup de patronage ont voté pour l'Alliance et que 65 % des répondants du Québec partageant cette appréciation ont appuyé le Bloc québécois. Ces chiffres suggèrent que la question du patronage aurait pu être très dommageable pour les libéraux. Cependant, le fait que seulement 13 % des électeurs aient estimé qu'il y avait eu beaucoup de patronage sous les libéraux suggère fortement que cet enjeu a finalement affecté relativement peu le résultat de l'élection.

Les libéraux auraient pu être vulnérables aussi en raison de l'impopularité de leur chef. Plusieurs observateurs ont avancé l'idée que le déclenchement hâtif des élections visait d'abord et avant tout à barrer la route à Paul Martin. Jean Chrétien a souvent été dépeint comme un leader dépassé, un problème qui aurait pu potentiellement devenir encore plus sérieux avec l'arrivée de Stockwell Day sur la scène fédérale. Le chef libéral a-t-il, en fait, été un handicap pour son parti ? Peut-être, mais sans doute pas beaucoup et peut-être pas du tout. Sa popularité, mesurée sur une échelle de 0 à 100, a légèrement fléchi par rapport à 1997, passant de 53 à 50, mais est tout de même

restée la plus élevée parmi les chefs de parti fédéraux (46 pour Stockwell Day, 49 pour Joe Clark). Ces données suggèrent que la faible popularité des chefs des partis d'opposition a limité considérablement l'impact qu'aurait pu avoir sur le vote des Canadiens le peu d'enthousiasme suscité par Jean Chrétien. (...)

La bataille pour le centre

La plupart des Canadiens se considèrent comme des centristes. Les libéraux l'ont bien compris et ont réussi avec succès à projeter l'image d'un parti modéré, offrant une approche équilibrée sur la plupart des enjeux. Les avantages électoraux de ce positionnement sont évidents et les partis d'opposition ne peuvent laisser le Parti libéral occuper tout le centre de l'échiquier politique s'ils aspirent à s'emparer à leur tour du pouvoir.

La création de l'Alliance canadienne se voulait une tentative en vue de repositionner le Reform Party vers le centre. Ces efforts ne semblent pas, à première vue, avoir été couronnés de succès puisque l'Alliance canadienne reste perçue comme un parti solidement ancré à droite. La présence des conservateurs, à mi-chemin entre l'Alliance et les libéraux sur l'axe gauche-droite, ne fait que compliquer les choses pour le parti de Stockwell Day.

Les néo-démocrates paraissent également écoper de leur positionnement idéologique. L'érosion de leurs appuis électoraux depuis une décennie compromet de plus en plus la possibilité pour ce parti de remplir le rôle dans lequel il s'est cantonné, celui d'être la conscience sociale du Parlement canadien. En abandonnant le centre aux libéraux, les néo-démocrates risquent fort d'avoir de moins en moins les moyens de cette ambition.

Forts, mais pas invincibles

Les libéraux disposent d'avantages importants mais ne sont pas invincibles. Ils ont affiché des faiblesses au cours de la récente campagne que les partis d'opposition auraient pu exploiter plus efficacement.

Les résultats des trois dernières élections soulignent d'ailleurs la faiblesse et la fragmentation de cette opposition. Lors de chacun de ces scrutins, deux Canadiens sur cinq ont appuyé les libéraux alors que trois d'entre eux sur cinq leur ont refusé leur soutien mais, à chaque fois, en rangs dispersés. Cette donne politique peut-elle changer d'ici la prochaine élection ?

Le premier facteur qui pourrait modifier les choses est l'évolution de la situation économique. Le Parti libéral a bénéficié depuis 1993 d'une conjoncture économique exceptionnellement favorable qui ne durera pas toujours. Un ralentissement de l'activité économique apportera éventuellement de l'eau au moulin des partis d'opposition.

Il faudra peut-être plus qu'un retournement de la conjoncture économique pour chasser les libéraux du pouvoir. Un renouvellement du leadership politique pourrait s'avérer nécessaire. Il convient de rappeler à cet égard que les élections ayant transformé le plus profondément le paysage politique coïncident souvent avec l'arrivée de nouveaux chefs comme le montre par exemple l'élection de 1993. Le fait qu'aucun des chefs politiques fédéraux actuels ne suscite l'enthousiasme des électeurs laisse croire que les Canadiens assisteront à de nombreux changements à la tête des partis fédéraux d'ici la prochaine élection.

Cependant, l'expérience de l'Alliance canadienne montre qu'un nouveau chef et même un nouveau nom de parti ne sont pas suffisants en soi pour modifier significativement la dynamique politique. Les partis politiques de chaque côté du spectre politique devront également repenser leurs stratégies et leurs positionnements. Trois questions devront trouver réponse. Quel sera l'avenir du Bloc après le départ de Jean Chrétien ? Quelle sera la stratégie du NPД pour élargir sa base électorale ? Et quel sera le dénouement des tentatives visant à unir la droite canadienne ? Il est possible, et clairement souhaitable, que l'arrivée de nouveaux chefs et les réponses qui seront données à ces questions ravivent l'intérêt des Canadiens pour le processus politique et mettent fin à la chute inquiétante de la participation électorale observée récemment au Canada.

COMPÉTENCE DES PARTIS SUR LES ENJEUX

% IDENTIFIANT LE PARTI COMME LE PLUS COMPÉTENT SUR CHAQUE ENJEU

ENJEU	NPD	LIBÉRAL	PC	ALLIANCE
Améliorer les soins de santé	35	32	11	22
Combattre la criminalité	7	37	10	46
Créer des emplois	12	54	11	23
Protéger l'environnement	38	32	11	19
Baisser les taxes	7	37	11	45
Réduire la dette	5	49	12	34
Préserver l'unité nationale	5	67	14	14
Programmes sociaux	49	30	7	14
Relations internationales	4	66	16	14

Catégories de non-réponse exclues.
Source : Étude électorale canadienne, 2000 (N=3631)

LYSIANE GAGNON

lgagnon@lapresse.ca



Le bâillon de la demoiselle

Il vaut la peine de s'arrêter devant l'étrange couverture du petit livre par lequel l'ex-député bloquiste Daniel Turp voulait fustiger, l'automne dernier, « l'offensive d'Ottawa contre le Québec » (il s'agissait bien sûr de la loi sur la clarté référendaire).

En couverture donc, une très jeune fille, la bouche recouverte d'un bâillon orné d'une feuille d'érable, vous lance un regard sibyllin où affleure un brin de soumission et une once de défi. La demoiselle incarne, on le devine, la province violée et martyrisée par les abominables hommes des neiges que sont les Chrétien et les Dion, mais — comment dire — elle n'a pas l'air d'avoir été particulièrement violentée, et pour tout dire, elle semble plutôt consentante.

Telle n'était certainement pas l'intention de l'auteur, mais finalement, cette photo préfigurait à merveille le vote du Québec aux dernières élections fédérales. Les souverainistes qui ont passé cinq semaines à attaquer Jean Chrétien en le décrivant comme l'ennemi numéro un du Québec auront fort à faire pour accrédi-ter l'idée que la mission du Bloc est d'aller « défendre le Québec » contre les « attaques » et les « agressions » du gouvernement Chrétien.

Il se trouve en effet que le PLC est devenu le premier parti fédéral au Québec. Alors que le Bloc est sur une pente déclinante depuis sa fondation en 1993, perdant des plumes d'une élection à l'autre, les libéraux, malgré l'impopularité de leur chef, ont remonté la côte. Ils ont 11 comtés de plus qu'en 1997 — autant que le Bloc —, et une plus grande part du vote populaire (44,2 % contre 39,9 pour le Bloc).

C'est une victoire indéniable, d'autant plus que le Bloc avait d'extraordinaires atouts dans son jeu.

Contrairement à ce qui s'était passé en 1997, son chef Gilles Duceppe avait fait une bonne campagne. Il disposait, comme à toutes les élections, des renforts du PQ, qui reste le parti le mieux organisé au Québec. Contre un chef libéral discrédité dans nombre de milieux, le Bloc avait comme allié Lucien Bouchard, le politicien le plus populaire au Québec.

Le Bloc avait enfin, sur les autres partis, l'avantage de ne faire campagne qu'au Québec, auprès d'un électorat capitif et ultra-homogène ; il pouvait concentrer toutes ses forces, qui étaient considérables compte tenu de son alliance quasi organique avec le PQ, sur un territoire beaucoup plus petit : 75 comtés plutôt que 301.

■ ■ ■

Selon les savants calculs du sociologue Pierre Drouilly, le PLC ne représente qu'un peu plus du tiers des francophones, alors que le Bloc en représente un peu moins de la moitié. On le croit sur parole, mais le Québec, ce sont tous les Québécois, non ?

On parlera aussi du taux d'abstention — un record — qui vient effectivement ternir la victoire des libéraux, lesquels ont reçu l'appui de seulement 28,1 % des électeurs inscrits sur la liste électorale... mais les abstentions ont aussi nui au Bloc, qui représente encore moins d'électeurs (25,3 %).

Certes, ces élections ne portaient pas directement sur la souveraineté, mais si les Québécois souhaitaient la souveraineté avec autant d'ardeur que le prétendent les ténors du Bloc et du PQ, ils se seraient quand même dérangés pour aller voter, ne serait-ce que pour donner un appui symbolique à leur camp et pour permettre au père du Bloc, Lucien Bouchard, de sauver la face.

Les péquistes pourront toujours essayer de se consoler avec le sondage bidon commandité par la Société nationale des Québécois, lequel sondage affirme que 41 % des Québécois (54 % des francophones) préfèrent l'indépendance pure et dure au statu quo. Ce résultat stupéfiant, qui tranche avec tous les sondages réalisés depuis 30 ans, est dû à la question tordue concoctée par Pierre Drouilly, qui pour l'occasion a troqué la toge du chercheur pour la tuque du militant.

La question, donc : « Si le Canada anglais se montrait complètement fermé aux demandes traditionnelles du Québec en matière constitutionnelle, le Québec devrait-il devenir un pays indépendant ou accepter d'être une province comme les autres ? »

Notez bien les mots porteurs d'une charge émotionnelle : « anglais », « complètement fermé », « demandes traditionnelles », « devenir », « accepter », « comme les autres »... Autrement dit, si l'on vous fermait la porte au nez en vous crachant dessus, seriez-vous assez lâche pour vous écraser ?

Un autre sondage sortait en même temps cette semaine, également commandité par un organisme partisan (le Conseil pour l'unité canadienne), mais à la différence du premier, l'opération avait été pilotée par un universitaire sérieux, Maurice Pinard.

Aussi les résultats réservent-ils moins de surprise. Le quart des Québécois seulement veulent l'indépendance sans partenariat ; 39 % répondraient OUI à la question de 1995 ; 11 % sont plus souverainistes qu'avant, mais 29 % le sont moins. Si 48 % souhaitent la souveraineté-association, près du tiers voteraient dans le sens contraire s'ils n'étaient pas absolument certains que le partenariat suivrait.

Et que dit le peuple de l'infâme bâillon que représenterait la loi sur la clarté ? Le même sondage indique que seulement 30 % des Québécois y sont opposés. Une substantielle majorité de 60 % — dont 53 % des souverainistes ! — est « fortement ou plutôt d'accord » avec une loi qui définirait « les conditions selon lesquelles Ottawa accepterait de négocier après une victoire du Oui ».

Ainsi se termine l'histoire d'un viol qui n'a pas eu lieu. On croit même deviner le pourquoi du bâillon qui orne le menton de la demoiselle qui fait la couverture du bouquin de M. Turp. La vérité, la voici : c'est elle-même qui s'est mis ce bâillon sur la bouche, pour ne pas avoir à répondre aux sondages.



LIQUIDATION TAPIS PERSANS

L'embargo Commercial É.-U. Iran a été levée. Les grossistes en tapis transigent directement avec les É.-U. Les marchandises excédentaires de tapis seront vendues à rabais à des prix les plus bas possibles.

Tabriz Nagsha	laine et soie	7"x10'	~~4500\$~~	1 999\$
Tabriz Mahi	laine et soie	7"x10'	~~2990\$~~	1 495\$
Nain	laine et soie	7"x10'	~~1990\$~~	950\$

Seulement 3 jours Prix imbattables

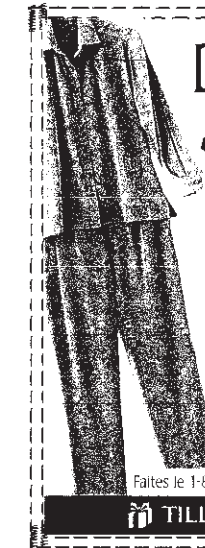
50% de rabais

Vendredi 17 novembre, 10 h 30 à 20 h
Samedi 18 novembre, 10 h 30 à 20 h
Dimanche 19 novembre, 10 h 30 à 18 h 30

LIQUIDATEUR **TAPIS HERAWI**
Nouvel Hôtel
1740, boul. René-Lévesque Ouest, Montréal
sortie Guy, autoroute 20 • Tél.: (514) 931-8841

 Comptant ou chèque

2911850 2911850



Des cadeaux qui disent
« je t'aime »

Du nouveau sur la route de la soie : les **TilleySilk**. Faits à la main ici même au Canada d'une microfibre japonaise tout à fait exquise, les vêtements en **TilleySilk** sont aussi doux que la soie au toucher et ils ont le drapé de la soie, mais en voyage, ce sont de vrais Tilley. On peut donc les écraser dans les valises sans crainte de les froisser, et ils se lavent comme un mouchoir.

TilleySilk, pour les aventures élégantes.

Tilley Endurables

1050, av. Laurier O. Montréal (514) 272-7791
Faites le 1-800-465-4249 pour commander ou pour connaître le détaillant associé de votre région.

 **TILLEY — DES CADEAUX QUI VOYAGENT BIEN**

| PACTE FISCAL |

Une perte de 600 000 \$ pour la Ville

ÉRIC TROTTIER

EN DÉPOSANT son budget 2001, il y a une semaine, Pierre Bourque était particulièrement fier d'annoncer que le pacte fiscal de cinq ans conclu avec le gouvernement allait entraîner un gain net de 8,4 millions pour la Ville de Montréal.

Or, dans les faits, il n'en est rien. On peut même penser que le pacte fiscal, au total, occasionne une perte de 600 000 \$ pour la Ville.

C'est le directeur général de la Ville, Guy Coulombe, qui a admis hier devant la commission d'étude du budget de la Ville qu'un montant de neuf millions de dollars placé dans la colonne des revenus provenant du pacte fiscal était, pour le moment du moins, virtuel : « Ce n'est pas réglé », a-t-il dit en faisant référence à ce montant.

— Vous en avez beaucoup, dans votre budget, des montants « pas réglés » comme celui-là ?

-Non, c'est le seul.

Le directeur des finances de la Ville, André Delisle, a précisé plus tard que le gouvernement du Québec et la Ville ont conclu un « accord de principe » sur cette somme de neuf millions, mais que « rien n'est signé ».

Au bureau de la ministre des Affaires municipales, Louise Harel, on a précisé qu'il avait été convenu que le gouvernement verse une somme supplémentaire de 60 millions aux villes de la province, et que les villes et Québec avaient jusqu'au 1^{er} avril pour trouver une façon de répartir la somme. Mais rien n'est déterminé encore pour Montréal : « On peut penser que, de cette somme, Montréal recevrait neuf millions ; ça peut correspondre », a dit l'attachée de presse de la ministre.

Quoi qu'il en soit, ces neuf millions, Montréal n'en a pas la confirmation écrite. S'il fallait que Qué-

bec décide de ne pas envoyer la somme au maire Bourque, ce dernier devrait donc modifier son « gain net » de 8,4 millions en une perte de 600 000 \$. « Cette technique des approximations et des évaluations jovialistes est devenue une pratique courante à la Ville de Montréal, déplore le conseiller de Snowdon, Marvin Rotrand. À des fins politiques et de communication, on présente des budgets faussement équilibrés. »

M. Rotrand rappelle que ce n'est pas la première fois que la Ville « traficote » ses budgets avec des sommes plus ou moins réelles. En 1999, la Société de développement de Montréal a présenté un budget contenant un montant d'argent pour la vente d'un terrain pour le futur super-hôpital de Montréal. « Un mois après, on apprenait que ce montant — qui ne correspondait pas à la réalité — avait servi à camoufler un déficit de 12 millions à la SDM ! »

ACTUALITÉS

Derrière la violence médiatisée

Les activités criminelles des gangs de rue conduisent parfois à des affrontements sanglants entre bandes rivales. Mais toute cette violence s'explique également par des querelles de territoire ou des tensions entre groupes de jeunes. C'est ce que nous abordons aujourd'hui dans le premier volet de notre série sur les gangs de rue.



ANDRÉ DUCHESNE

LES GANGS DE RUE

SAM | 1 > Luittes de territoire

DIM | 2 > Le besoin de protection

LUN | 3 > La loi du silence

MAR | 4 > Des pistes de solution

Comme chaque vendredi d'une semaine scolaire normale, les élèves de l'école secondaire Louis-Joseph-Papineau quittent dans un joyeux brouhaha leurs classes en ce vendredi d'automne. Il est 16 h. Par petits groupes, des dizaines d'ados marchent sans hâte vers le boulevard Saint-Michel.

Soudain, des cris fusent. Les têtes se tournent. Plusieurs jeunes courent à toutes jambes. L'attrouplement se forme. La bagarre a commencé.

En un éclair, une demi-douzaine de travailleurs de rue, deux policiers du SPCUM et un dirigeant de l'établissement convergent vers les belligérants pour les séparer et évacuer les spectateurs dans l'espoir de refroidir les esprits.

Tout rentre dans l'ordre. Pour cette fois. Car tout le monde est conscient qu'une simple étincelle peut remettre le feu aux poudres la semaine suivante.

« La violence entre gangs commence comme ça, explique Harry Delva, coordonnateur des travailleurs de rue de la Maison d'Haïti, un centre communautaire du quartier fondé en 1972. Aujourd'hui, l'événement est mineur. Un jeune Haïtien a reçu des coups de pied d'un hispanophone et un de ses cousins a voulu le venger. Mais le petit garçon agressé sera peut-être tenté d'aller chercher la protection d'un gang. »

Les tensions et les querelles de territoire entre groupes peuvent effectivement conduire à une escalade d'événements de plus en plus violents. Aux coups à mains nues succèdent les attaques à l'arme blanche et dans le pire des cas, aux armes à feu.

Ces actes de violence entre gangs sont plus souvent spontanés que planifiés selon plusieurs experts, ce qui rend les membres des gangs plus dangereux que d'autres criminels, car ils sont imprévisibles.

De là à conclure que les conflits entre gangs de rue sous-tendent toujours des tensions de nature purement ethnique est un pas... à ne pas franchir.

« Depuis quelques années, les gangs de rue ne sont plus homogènes, soutient Chantal Fredette, criminologue et agent de formation dans le dossier « Gang » aux centre jeunesse de Montréal. Il peut y avoir un noyau formé d'une majorité de jeunes de la même origine, mais on va retrouver par exemple des Blancs, des Latinos-Américains dans un gang d'Haïtiens. »

Il est vrai qu'au départ, des gangs montréalais se sont formés pour se défendre contre des actes racistes. Un cas bien connu est celui des Bélanger, groupe de jeunes Haïtiens faisant la pluie et le beau



Photo ROBERT SKINNER, La Presse ©

Harry Delva, coordonnateur des travailleurs de rue de la Maison d'Haïti, estime que la violence entre gangs de rue commence souvent par de banales altercations à l'école.

temps dans le parc du même nom durant les années 1980. Le problème est qu'on est vite passé de la « noble cause » aux actes criminels.

« Ce gang visait à défendre les Noirs contre les abus des Blancs mais cette philosophie, qui n'aurait été qu'une stratégie de recrutement, se serait vite transformée au profit des activités criminelles comme le taxage, le vol à main armée, le proxénétisme », écrit Michel Chéry dans un rapport sur la délinquance dans la communauté haïtienne de Montréal rédigé en 1997.

Un territoire

La réponse ne s'est pas fait attendre, poursuit ce criminologue. D'autres bandes, tel le Master B, sont nées pour entreprendre elles aussi des activités criminelles. La guerre entre gangs venait de s'amorcer.

Même s'ils ont tenu la manchette des médias au cours des derniers mois, il n'y a pas que des gangs de rue haïtiens à Montréal. Il y en a eu chez les Blancs, les hispanophones, les Italiens, les Asiatiques, les Arabes, etc. Ils sont actifs dans différents quartiers de l'île, du nord au sud, d'est en ouest.

« Si les gangs haïtiens sont d'avantage identifiables, c'est d'abord parce que leurs membres sont noirs et ensuite parce qu'ils sont démonstratifs, ce qui est dans les racines de la culture haïtienne », affirme le psychologue Emerson Douyon, auteur d'une étude sur ces organisations.

Bien avant l'identité ethnique,

les gangs de rue défendent un territoire. Ils s'y s'implantent, en prennent le contrôle et règnent en maître absolu.

« Pour moi, le gang est un groupe de personnes qui veulent défendre leur territoire. Ils sont racistes... entre quartiers », laisse tomber Simon (nom fictif), un adolescent de 15 ans proche d'un gang.

À l'image des groupes de motards criminels, ces gangs possèdent leurs signes particuliers, leurs codes, leur structure interne bien organisée. Les principaux membres des noyaux durs ont un surnom.

Les rituels d'initiation sont particulièrement violents pour ceux et celles désirant se joindre au gang et deviennent de plus en plus intenses à mesure qu'on grimpe les échelons. Les « candidats » seront par exemple passés à tabac par les membres en règle, de façon à tester leur résistance. D'autres devront commettre des braquages pour montrer qu'ils ont du nerf.

Et bien entendu, les gangs ont leurs couleurs. Des couleurs que l'on défend farouchement. Des couleurs que l'on affiche même en dehors du cercle des gangs. Dans Saint-Michel/Pie-IX, c'est le bleu. Dans Montréal-Nord/Rivière-des-Prairies, c'est le rouge, le vert et le noir. Mieux vaut ne pas

arpenter les rues d'un de ces quartiers le front ceinturé d'un bandeau de la mauvaise teinte...

La haine qu'entretiennent les bandes rivales est si aiguë qu'à l'image des motards, les membres des gangs sont séparés dans les prisons, comme à Bordeaux, où il y en a présentement une vingtaine.

« On loge les groupes belligérants dans des secteurs différents. Nous sommes prudents », assure Guy Samson, porte-parole des Services correctionnels du Québec.

D'un gang à l'autre

Au cours de l'été 2000, deux gangs de rue parmi les plus connus, les Bo-Gars de Montréal-Nord et les Crack Down Posse (CDP) de Saint-Michel, se sont livrés une guerre sans merci, faisant sept morts.

Derrière toute cette violence médiatisée se cache toutefois une autre réalité, moins connue, celle de toutes ces bandes de jeunes ayant des liens plus ou moins serrés avec les « vrais » gangs de rue.

« Il y a ceux que j'appelle mes « voleurs de caps de roues », des jeunes qui vont faire de petits délits, et des groupes très organisés comme les CDP ou les Bo-Gars. Entre ces deux extrêmes, on retrouve tout un spectre de gangs », explique Chantal Fredette.

Les vrais gangs de rue, les noyaux durs comme on les appelle

parfois, sont formés d'une poignée d'individus, de jeunes adultes fortement criminalisés et ayant des liens avec la pègre et les motards. « Sur tout le territoire du SPCUM, on compte une vingtaine de gangs regroupant quelque 500 membres actifs », précise Michel Roussy, commandant à la Section moralité, alcool, stupéfiants du Centre opérationnel Est de la police.

On retrouve ensuite des gangs qu'on peut qualifier d'intermédiaires, formés d'adolescents, souvent en possession d'armes blanches. Dans ce bassin de sympathisants, les noyaux durs recrutent les éléments de la relève. Ces exécutants commettent divers délits comme du taxage, des vols ou le recrutement des danseuses nues qui travailleront à leur profit.

« Lorsque les plus vieux vont être partis, nous allons prendre leur place. Il y en a qui ont ça dans le sang », assurent trois adolescents, membres d'un gang, rencontrés par *La Presse*.

À leur tour, les bandes intermédiaires vont tenter d'attirer des jeunes de 12, 13, 14 ans à la recherche de sensations fortes ou de protection.

La très grande majorité d'entre eux sentent la soupe chaude et se rangent rapidement après avoir commis un délit. Quant aux autres, ils mettent le doigt dans l'engrenage. Ils sont prêts à prendre tous les risques pour obtenir ce qu'ils veulent. Sans regarder aux conséquences...

Bien avant l'identité ethnique, les gangs de rue défendent un territoire.

Quand les filles servent les intérêts des gangs

ANDRÉ DUCHESNE

VALÉRIE A FAIT sa place dans un gang avec ses poings.

Un jour, elle a confronté un garçon de son âge qui, après l'avoir droguée, a abusé d'elle pour ensuite répandre la rumeur qu'elle était une fille facile.

« Ça s'est réglé dans les cases à l'école, raconte-t-elle, le regard froncé. Je lui en ai « crissé » toute une. Il a voulu porter plainte à la police mais il s'est dégonflé en se rendant compte qu'il serait la risée de ses amis. »

Mais Valérie (nom fictif) a aussi plongé dans l'univers des gangs de rue en s'amusant d'un hispanophone, membre d'une de ces organisations. Très vite, ses faits et gestes ont commencé à servir les intérêts du gang. C'est bien souvent la fonction qui attend les filles dans ces organisations.

« On passait les armes dans les discothèques en les démontant en pièces, se souvient-elle. On livrait de la drogue dans les appartements, les ruelles, les cafés, et on

rapportait l'argent. À d'autres occasions, on faisait des épicerie par téléphone, ce qui veut dire qu'on prenait les commandes. »

Par contre, il y a des moments, durant une fête notamment, où les gars du gang lui disaient : « Valérie, y'é temps que tu t'en ailles. »

Valérie comprenait très bien. C'était l'heure du « gang bang », un rituel consistant à perpétrer le viol collectif d'une fille ciblée par le gang. Vivant dans la peur, la victime va par la suite travailler pour ses agresseurs, en dansant ou en se prostituant en retour d'une protection.

Il y avait aussi l'argent. « J'ai mené la vie de millionnaire durant un an et demi. La palette dans les poches, on allait aux danseurs. Pour ne pas éveiller les soupçons de ma mère, j'achetais des vêtements que je jetais aux vidanges quand ils étaient sales », poursuit Valérie qui n'était même pas une adulte.

La fréquentation d'un ami ne faisant pas partie d'un gang, le fait de voir une copine tombée dans la

consommation d'héroïne et des amis incarcérés les uns après les autres l'ont fait s'éloigner de cette poudrière.

Aujourd'hui âgée de 24 ans, Valérie travaille auprès des jeunes, dans la prévention des maladies transmises sexuellement et de la violence dans les relations amoureuses, grâce au programme Rap-VIH.

Pour Chantal Fredette, agent de formation au dossier « Gang », des centres jeunesse de Montréal, ce programme permet de bien canaliser les forces d'une personne. « Ces jeunes-là sont bourrés de talents, mais pendant des années, ils les ont utilisés à l'intérieur des gangs. Valérie par exemple, est une leader-née. Dans Rap-VIH, ont fait appel à ces mêmes qualités afin qu'elle fasse des interventions dans les écoles. »

Valérie assure que ce projet lui a apporté une confiance et une estime de soi qu'elle n'avait pas auparavant. Aujourd'hui, elle veut devenir travailleuse de rue.

Toronto en a plein les bras

ANDRÉ DUCHESNE

LE SAMEDI 21 octobre dernier, deux jeunes hommes de 23 ans étaient tués par balles dans une embuscade tendue dans le stationnement d'un complexe immobilier d'Etobicoke, un quartier du nord-ouest de Toronto.

Les deux hommes étaient les cinquième et sixième victimes d'une escalade de violence impliquant des gangs de rue, observée au cours des six derniers mois dans la capitale ontarienne. Il s'agissait en fait d'une « exécution planifiée » indiquait le quotidien *Toronto Star*.

Comme Montréal, la Ville-reine est aux prises avec un sérieux problème de gangs de rue. Pis encore, les policiers sont convaincus que ces gangs prêtent maintenant allégeance aux Crips et aux Bloods.

Or, ces deux bandes sont les toutes premières à avoir sévi aux États-Unis, plus précisément dans les rues de Los Angeles, durant les années 1960. Depuis, elles ont ouvert des « franchises » dans tous les

États américains. Les policiers du SPCUM suivent la situation de près. Ils se sont d'ailleurs rendus à Toronto.

Les six assassinats perpétrés à Toronto au cours des derniers mois seraient cependant reliés à des règlements de comptes entre membres d'un même gang (affilié aux Crips) croit la police torontoise. L'enjeu : contrôle de territoire, transaction de drogue et autres délits souvent associés aux gangs.

« Il y a déjà plusieurs années, les écoles, les tribunaux, le service de police et l'ensemble de la communauté auraient dû mettre le pied à terre et réaliser que nous nous dirigeons vers un problème grave », a expliqué un policier torontois au *Star*. Un de ses collègues a ajouté : « Les gens qui soutiennent que le problème des gangs de rue n'existe pas devraient simplement venir se promener dans les quartiers chauds un soir... »

DEMAIN : Pourquoi le gang ?

Voici le cadeau idéal pour
mettre en dessous de votre
arbre de Noël



MACHINE À CAFÉ RANCILIO SILVIA

CAFÉ EN GRAIN



ACCESSOIRES

Bien plus que du café

CAFÉ UNION 148, rue Jean-Talon Ouest, Montréal 514 273 5555

Des milliers de sites Web disparus

FRANÇOIS BERGER

L'Autorité canadienne pour les enregistrements Internet (ACEI), l'organisme chargé d'enregistrer les adresses Internet dont le nom se termine en .ca (pour Canada), considère que la simple négligence des entreprises et des institutions est la principale cause de la « disparition », depuis hier matin, de milliers de sites Web et d'adresses de courriel dont les noms de do-

maine n'ont pas été inscrits au registre officiel dans les délais.

Les détenteurs de noms de domaine (ou adresses électroniques) portant le suffixe .ca avaient jusqu'à minuit jeudi soir pour enregistrer de nouveau les appellations, qui permettent de retrouver un site Web ou d'atteindre une messagerie sur le gigantesque réseau Internet. Hier matin, plus de 45 000 de ces noms restaient dans les limbes, selon l'Autorité canadienne pour les enregistrements Internet (ACEI), basée à Ottawa.

Le directeur général de l'ACEI, Bernard Turcotte, estime que 25 000 noms restés sans enregistrement correspondent à des adresses valides sur le réseau, les autres étant des « épaves » abandonnées par leurs détenteurs qui n'en voient plus l'utilité.

Les milliers d'adresses valides non enregistrées ont été « désactivées » hier matin, les rendant inopérantes tant que leurs propriétaires n'auront pas demandé leur réinstallation, ce qu'ils peuvent faire jusqu'au 31 janvier prochain. Après cette date, les noms qui n'auront pas été réinscrits deviendront périmés et pourront être attribués à des nouveaux demandeurs, a indiqué l'ACEI.

M. Turcotte croit que, souvent, la gestion des noms de domaine « n'est pas prise au sérieux par les entreprises aussi longtemps que le système marche ». De « gros sites » Internet et des « marques très connues » se trouvent affectés par la négligence ou le manque de suivi, selon lui.

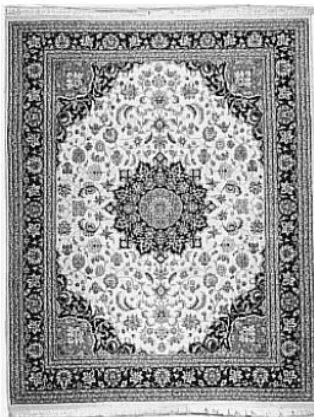
L'exploitant d'un site Web ou d'un système de courrier électronique associé à un nom de domaine doit décider s'il s'agit d'un « jouet » ou d'un « outil de promotion », d'une marque de commerce par exemple, explique le directeur de l'ACEI, qui a chargé 63 registraires de lui acheminer les demandes d'enregistrement à travers le pays.

Parfois, les entreprises confient la gestion Internet aux mauvaises personnes, à un niveau hiérarchique inadéquat, note M. Turcotte. C'est comme si une grande firme confiait la responsabilité de sa marque de commerce au concierge, illustre-t-il.

Quelque 98 000 noms de domaine portant le suffixe .ca ont été enregistrés depuis 12 ans sous la supervision d'une équipe bénévole de l'Université de Colombie-Britannique, qui a transféré en septembre dernier son registre à la nouvelle ACEI.

LIQUIDATION RADICALE !

**L'EMBARGO AMÉRICAIN SUR
LES TAPIS PERSANS EST LEVÉ**



Depuis la levée de l'embargo commercial américain, la plupart des tapis persans sont expédiés sur le marché des États-Unis. Nous voulons offrir à nos clients l'occasion d'acheter leurs tapis pendant cette vente spéciale, avant que les prix des tapis soient multipliés par quatre ou même cinq. Nous avons tous les genres de tapis, Qum en soie, Tabriz laine et soie, Heriz, Isfahan, Kashan, Mashad, etc., dans toutes les dimensions, jusqu'à 16' x 12' et des tapis de passage jusqu'à 22' de longueur.

**TOUS NOS TAPIS
VONT DE
100\$ À 2 200\$**



Premiers arrivés,
premiers servis
Vendredi 1^{er} décembre 2000 — 13 h à 19 h
Samedi 2 décembre 2000 — 11 h à 18 h



Hôtel Ruby Foo's
7655, boul. Décarie
Montréal (Québec) (514) 731-7701



Heriz Persian Rugs

291213

Échecs: Lesiège éliminé

YVES BOISVERT

LE CHAMPION canadien des échecs, Alexandre Lesiège, a été éliminé hier à New Delhi, en Inde, lors de la deuxième ronde du championnat du monde de la Fédération internationale des échecs (Fide).

Lesiège, avec les blancs, a concédé la nulle après seulement 14 coups au Français Vladislav Tkachiev. Comme il s'agissait d'un match de deux parties et que Tkachiev avait remporté la première partie, Alexandre se trouve éliminé (0,5-1,5).

Le Montréalais avait remporté les deux parties de la première ronde contre le Chilien Vasquez, plus faible que lui.

Le tournoi « officiel » de championnat du monde se poursuit jusqu'à ce qu'il ne reste que deux finalistes, qui s'affronteront à la fin du mois à Téhéran.

Les observateurs s'accordent toutefois pour dire que le championnat officieux entre Garry Kasparov et Vladimir Kramnik (remporté par ce dernier) réunissait les deux meilleurs joueurs au monde. Les deux boudent la Fide.

L'actuel champion de la Fide est le Russe Alexander Khalifman, qui participe au tournoi. Il a fait deux fois la nulle avec l'Allemand Christopher Lutz et une partie de prolongation a lieu pour déterminer un vainqueur aujourd'hui.

Pour les résultats : (ne faites pas les 3W) wcc2000.fide.com.

Réfection du rond-point à Kahnawake

Le ministre des Transports et ministre délégué aux Affaires autochtones, Guy Chevrette, a annoncé hier — en compagnie du chef mohawk Joseph Norton — le début des travaux de réaménagement du rond-point Kahnawake et la construction d'une voie multifonctionnelle sur la route 132—138 à l'approche du pont Honoré-Mercier. Le projet, de l'ordre de 20 millions, comprend la réfection complète de la chaussée à six voies, soit deux voies de circulation dans chacune des directions, une voie pour usage multifonctions et une voie pour virage à gauche dans les deux sens.

Les travaux débiteront dans les prochaines semaines et se poursuivront jusqu'à l'automne prochain.

L'affaire est dans le sac !

CHAÎSE OPÉRATEUR
DISPONIBLE EN NOIR OU EN GRIS
AJUSTEMENT MANUEL DE LA HAUTEUR
PRIX SUGG. : 72 \$
29⁹⁹

CHAÎSE OPÉRATEUR
DISPONIBLE EN NOIR, BLEU, GRIS, VERT OU BOURGOGNE
• AJUSTEMENT PNEUMATIQUE DE LA HAUTEUR
MODÈLE SANS BRAS
PRIX SUGG. : 161 \$
79⁹⁹

CHAÎSE OPÉRATEUR
DISPONIBLE EN NOIR, BLEU, VERT OU GRIS
• AJUSTEMENT PNEUMATIQUE DE LA HAUTEUR
MODÈLE AVEC BRAS
PRIX SUGG. : 202 \$
99⁹⁹

CHAÎSE OPÉRATEUR
DISPONIBLE EN NOIR, BLEU, VERT, GRIS OU BOURGOGNE
• AJUSTEMENT PNEUMATIQUE DE LA HAUTEUR
• BRAS AJUSTABLES EN HAUTEUR
PRIX SUGG. : 249 \$
129⁹⁹

FAUTEUIL ERGONOMIQUE
DISPONIBLE EN CUIR / SIMILI CUIR NOIR
• BASCULANT
• BRAS MULTI-AJUSTABLES
PRIX SUGG. : 428 \$
199⁹⁹

POSTE INFORMATIQUE
FINI ÉRABLE NATUREL
• DIMENSIONS : 40" L X 16" P X 28" H
PRIX SUGG. : 113 \$
59⁹⁹

FAUTEUIL ERGONOMIQUE
HAUT DOSSIER
DISPONIBLE EN NOIR, BLEU OU GRIS
• MÉCANISME MULTI-AJUSTABLE
• BRAS AJUSTABLES
PRIX SUGG. : 343 \$
169⁹⁹

POSTE INFORMATIQUE
FINI PIN NATUREL
• DEUX TIROIRS UTILITÉ
• UN TIROIR FILIÈRE
• DIMENSIONS : 44" L X 22" P X 29" H
PRIX SUGG. : 285 \$
149⁹⁹

FAUTEUIL ERGONOMIQUE
PRIX SUGG. : 500 \$
299⁹⁹

POSTE INFORMATIQUE
FINI HÊTRE DORÉ
• TIROIR UTILITÉ
• TIROIR FILIÈRE
• CAPACITÉ DE 54 CD
• DIMENSIONS : 48" L X 48" P X 58" H
PRIX SUGG. : 440 \$
249⁹⁹

ARMOIRE INFORMATIQUE
FINI CHÊNE NATUREL
• DIMENSIONS : 40" L X 20" P X 55" H
PRIX SUGG. : 339 \$
199⁹⁹

POSTE INFORMATIQUE
FINI CERISIER ITALIEN
• TIROIR FILIÈRE
• ESPACE POUR CPU
• CAPACITÉ DE 28 CD
• DIMENSIONS : 58" L X 24" P X 41" H
PRIX SUGG. : 409 \$
199⁹⁹

FOURNITURES DE BUREAU
Denis

COMMANDES TÉLÉPHONIQUES ACCEPTÉES • OUVERT 7 JOURS
MAGASINEZ EN LIGNE : www.denis.ca

NOUVEAU! POINTE-CLAIRE 2355, RTE TRANSCANADIENNE (ANGLE DES SOURCES) (514) 428-8044
ANJOU LES GALERIES D'ANJOU (514) 351-1055
BROSSARD 7503, BOUL. TASCHEREAU O. (450) 656-4840
GATINEAU 120, BOUL. DE L'HÔPITAL (819) 561-5611
LAVAL 2990, BOUL. LE CORBUSIER (450) 687-8682

OTTAWA 850, INDUSTRIAL AVENUE (613) 739-8900
QUÉBEC 1415, BOUL. CHAREST O. (418) 682-3113
ST-JÉRÔME 291, DE VILLEMURE (450) 438-4111
TROIS-RIVIÈRES 2450, BOUL. DES RÉCOLLETS (819) 376-2538

9 MAGASINS ET SALLES DE MONTRE
LIVRAISON GRATUITE** MÊME LE SAMEDI

OFFRE EN VIGUEUR JUSQU'AU 5 DÉCEMBRE 2000. CERTAINS ARTICLES PEUVENT ÊTRE LIMITÉS À UN PAR CLIENT ET/OU JUSQU'À ÉPUISEMENT DES STOCKS. AUCUNE COMMANDE NE SERA DIFFÉRÉE. * ASSEMBLAGE REQUIS ** TERRITOIRES LIMITÉS

Mettez la main sur
100 ans d'histoire!

Encart spécial
dans votre journal d'aujourd'hui

« Desjardins, au cœur de notre histoire et de notre économie »

Desjardins

Cent ans
Toujours en mouvement

***Bibliothèque
et Archives
nationales***

Québec 

La Presse

2 décembre 2000

Page A25 manquante

DIRECT DU MANUFACTURIER!



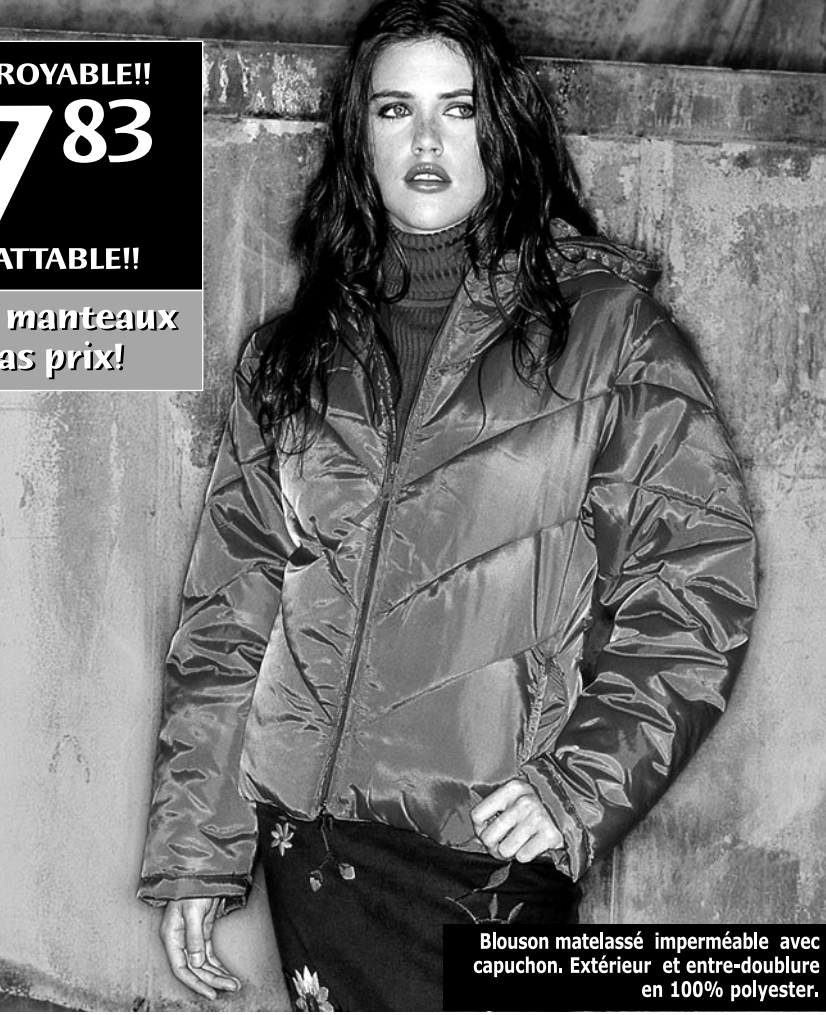
Blouson matelassé imperméable avec capuchon et aux manches escamotables. Extérieur et entre-doublure en 100% polyester.

PRIX INCROYABLE!!

47⁸³

PRIX IMBATTABLE!!

Choix de 2 manteaux
1 seul bas prix!



Blouson matelassé imperméable avec capuchon. Extérieur et entre-doublure en 100% polyester.



Veste semi-ajustée. Extérieur en mélange de laine, doublure en polyester.

PRIX INCROYABLE!!

69⁵⁶

PRIX IMBATTABLE!!

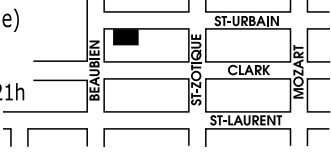
Choix de 2 manteaux
1 seul bas prix!



Manteau bordé en sherpa. Extérieur en mélange de laine, doublure en polyester.

6595 St-Urbain,
Montréal
(Entre Beaubien et St-Zotique)

Heures d'ouverture:
Lundi au vendredi : 8h30 à 21h
Samedi : 8h à 17h
Dimanche : 10h à 15h

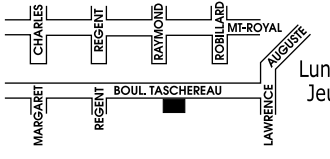


**Le Centre du
manteau**
MONTRÉAL • GREENFIELD PARK

Les styles dernier cri
au prix du manufacturier!

3908 Taschereau est,
Greenfield Park
(En face de Kenny Wong)

Heures d'ouverture:
Lundi au mercredi : 10h30 à 18h
Jeudi et vendredi : 10h30 à 21h
Samedi : 9h30 à 17h
Dimanche : midi à 17h



LAURENTIDES |

Des résidants veulent empêcher le passage de motoneiges dans «leur cour»

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

LA COUR SUPÉRIEURE a été saisie au palais de justice de Saint-Jérôme d'une requête visant à autoriser la Coalition pour la protection de l'environnement du parc linéaire à réclamer un recours collectif.

Cet organisme regroupe quelque 1200 résidants des municipalités Saint-Faustin/Lac-Carré jusqu'à La-Belle, habitant des maisons riveraines à l'ancienne voie ferrée du P'tit Train du Nord (sur une distance de 38 kilomètres). Ils protestent contre le passage de motoneiges pratiquement dans leur cour.

Le porte-parole de la Coalition, Yvan Bélanger, soutient que ce regroupement avait tout tenté, mais en vain, pour en arriver à un accord avec la municipalité régionale de comté (MRC) des Laurentides et les clubs de motoneiges — les deux organismes visés par le recours — avant de s'adresser à la Cour supérieure. On a même suggéré l'aménagement d'un autre tracé pour les motoneiges.

Dans le but de trouver une solution, la Coalition a fait parvenir deux lettres au premier ministre Lucien Bouchard, ce qui a entraîné deux rencontres avec le ministre des Transports, Guy Chevrette, sans qu'il y ait toutefois des débouchés.

« L'hiver dernier, indique M. Bélanger, nous avons compté jusqu'à 700 motoneiges par jour qui passaient à 28 mètres de notre maison. Une chance que nous n'avons pas connu un gros hiver avec beaucoup de neige. »

Le recours collectif vise au total le versement de 5,6 millions de dollars (environ 5000 \$ par résidant) pour les torts subis par chaque résidant des 600 maisons riveraines au parc linéaire depuis 1997.

« Pour nous, reprend M. Bélanger, ce n'est pas l'argent qui nous préoccupe, mais plutôt la tranquillité de notre environnement. Si jamais la MRC et les clubs de motoneige acceptent officiellement de faire un autre tracé pour les motoneiges, nous allons abandonner notre recours. Le recours collectif demande une compensation pour les inconvénients et la dévaluation importante des propriétés. Il vise aussi à conserver aux Laurentides son attrait touristique traditionnel et à protéger la qualité de vie des citoyens. Nous n'avons absolument rien contre les motoneigistes. La Coalition doit toutefois s'adresser aux tribunaux pour faire respecter les droits et les intérêts de ses membres. »

Au cours des prochaines semaines, les avocats des deux parties se rencontreront afin de discuter des modalités et tenter d'arriver à une entente à l'amiable avant que le débat de fond ne s'engage devant la chambre civile de la Cour supérieure.

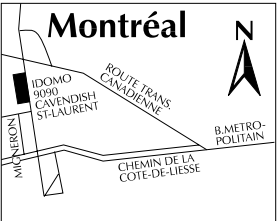
Fabio
Pin massif
Mobilier de chambre à coucher

699⁹⁵
Reg. 1159,80

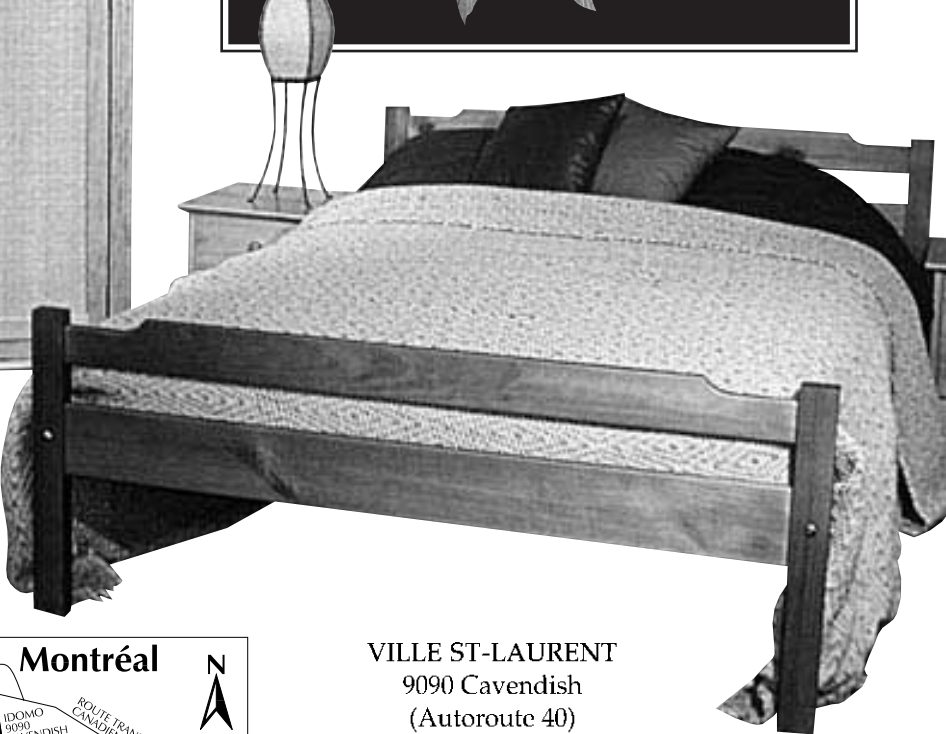


Comprend: Lit 2 places, commode triple, commode à 5 tiroirs et 1 porte, 1 table de chevet (matelas en sus)

idomo
INTERNATIONAL
www.idomo.com



idomo, le
magasin
du temps des Fêtes



VILLE ST-LAURENT
9090 Cavendish
(Autoroute 40)
(514) 735-6425
Lundi au Mercredi 10h-18h
Jeudi et vendredi 10h-21h
Samedi 9h-17hPM; Dimanche 12h-17h

Extra...
Table de nuit
additionnelle

119⁹⁵



Kim Louie et sa mère Grace Louie, après la conférence de presse qu'ils ont donnée à Toronto, hier.

PHOTO PC

Les présumés fils de Mel Lastman ne veulent pas lui causer d'embarras...

Presse Canadienne

TORONTO — Les deux présumés fils illégitimes du maire Mel Lastman affirment qu'ils n'ont jamais voulu lui causer d'embarras en intentant des poursuites de 6 millions contre lui.

Le maire de Toronto a reconnu publiquement, jeudi, avoir eu une liaison avec une femme mariée, il y a 40 ans, alors que lui-même était marié.

Les deux fils présumément nés de cette liaison, Todd Louie, âgé de 38 ans, et son frère Kim, âgé de 42 ans, ont donné hier une conférence de presse en compagnie de leur mère, Grace Louie.

Le plus jeune des frères a lu une brève déclaration précisant que s'ils avaient voulu nuire au maire, ils auraient intenté les poursuites avant les élections municipales du 13 novembre. « Nous ne voulions pas causer d'embarras à M. Lastman », indiquent-ils.

Le maire Lastman a été réélu pour un nouveau mandat de trois ans.

Les frères expliquent qu'ils n'avaient pas réalisé que M. Lastman était leur père avant que Kim ne le voie à la télévision pendant la campagne électorale municipale de 1997, et se rende compte de sa ressemblance avec le maire.

« Nous avons appris récemment que M. Lastman est notre père, a déclaré Todd Louie, mais il connaissait notre existence depuis le début. Il connaissait aussi l'état de grande pauvreté dans lequel nous vivions.

« Nous croyons que les pères doivent subvenir aux besoins de leurs enfants, même s'ils ne souhaitent pas créer de liens avec eux. La position de M. Lastman ne le dispense pas de ce devoir. »

La déclaration ajoute qu'en 1974, M. Lastman a versé à Mme Louie une somme de 25 000 \$, plus les frais judiciaires, pour qu'elle renonce aux allégations selon lesquelles il était le père de ses enfants.

Les frères disent qu'ils ont tenté récemment de conclure une entente à l'amiable avec Mel Lastman, mais que leur demande a été rejetée. Ils affirment que c'est le maire qui a décidé de rendre les poursuites publiques.

Perles de Tahiti

Collier à partir de **2888 \$**

Pendentif et chaîne sur or 14k **198 \$**

Boucles d'oreilles à partir de **798 \$**

Sondage L'Éclair & L'Éclair Meilleure bijouterie 4 années consécutives

le Parchemin
DEPUIS 1966

Place des Arts, 175 rue Ste-Catherine Ouest, (514) 849-8333
Métro Berri-UQAM, 505 rue Ste-Catherine Est, (514) 845-5243

FAILLITE • FAILLITE

BARCANA (GRANBY)
La Corporation Commerciale Crescent
(encanteurs liquidateurs)

dispose de plus de 2 500 000 \$ (prix de gros) d'arbres, de boules et de décorations de Noël. C'est le temps de faire vos achats pour les fêtes. N'attendez pas le «Boxing Day».

SAPINS:
Plusieurs modèles disponibles dans différentes grandeurs (2' à 12'), faciles à installer.

BOULES:
Plus de 3 000 000 de boules, incassables, fabriquées au Canada, dans toutes les grandeurs (60 mm à 25 cm) et toutes les couleurs.

FIGURINES ET ACCESSOIRES:
Grand choix de guirlandes, couronnes, Père Noël en fibre de verre, etc.

2 LOCATIONS

382, boul. des Laurentides
LAVAL
Heures d'ouverture
Lun. au merc. 10 h à 18 h jeu. et vend. 10 h à 21 h
Sam. 9 h à 17 h - Dim. 11 h à 17 h

905, boul. Industriel
GRANBY
Heures d'ouverture
Lun. au vend. 10 h à 18 h
Sam. 9 h à 17 h - Dim. 12 h à 17 h

Vente dirigée par
Corporation Commerciale Crescent
ENCANTEURS LIQUIDATEURS EVALUATEURS

cartes acceptées

mes CADEAUX, C'EST BOUCLÉ.



Occupé? Vous cherchez un cadeau de Noël original et une façon de l'expédier à cette personne bien spéciale? Eh bien ne cherchez pas plus loin qu'à votre Bureau de poste. Que vous optiez pour un CD-ROM Internet gratuit* de 3WEB, un téléphone sans fil prépayé avec carte de temps d'antenne prépayé, une carte d'interurbains prépayés ou encore une tirelire-boîte aux lettres, vous pouvez

**acheter, emballer
et expédier**

vos cadeaux directement du Bureau de poste. Avec les produits d'emballage décoratifs offerts sur place et Xpresspost qui assure la livraison de vos colis à temps, votre Bureau de poste facilite vraiment votre magasinage pendant cette période des fêtes.

Pour connaître le Bureau de poste le plus près de chez vous, visitez le **www.postescanada.ca** ou composez le **1 800 267-1177** (du lundi au vendredi, de 8 h à 18 h).

ma POSTE À MOI
Des timbres et bien plus!



SERVICE 3WEB OFFERT PAR CYBERSURF
* À l'achat du logiciel - À l'intérieur des secteurs d'opération de 3WEB.
Articles en vente dans les Bureaux de poste participants.
Tous les détails sur place.
MC Les logos Clearnet et Payez et Parlez sont des marques de commerce utilisées sous licence de Clearnet Communications Inc.
MC Fidomatic est une marque de commerce de Microcell Solutions Inc.
MC Parlez à la carte est une marque de commerce de Rogers Sans-fil Inc. - Rogers Communications Inc. Utilisée sous licence.
MC Solo est une marque de commerce de Nortel Networks utilisée sous licence par Bell Mobilité.
MC 3WEB et le logo 3WEB sont des marques déposées de Cybersurf.

À Québec, été comme hiver, avec vue!

On se baigne sous la neige

Quelle belle façon de voir Québec! L'hôtel Hilton sur Vieux-Québec, fraîchement rénové au coût de \$18 millions surplombe le quartier latin et tous les points de vue intéressants de la Vieille Capitale. Informez-vous des forfaits saisonniers et familiaux

ainsi que de nos attentions particulières pour vos enfants. Toutes les activités sportives et culturelles majeures sont à votre portée. Quel plaisir de se baigner en plein hiver dans notre piscine extérieure chauffée! Une sensation inoubliable avec vue s'il vous plaît. Forfaits et tarifs familles.

▼ Famille à 30\$ sous l'eau... -20\$ à l'extérieur

1100, boul. René-Lévesque Est, Québec Réservations: 1-800-447-2411 1-418-647-2411

Hilton
sur Vieux-Québec



2900587

2900592

2900593

Un aspirant policier poursuit la CUM et le SPCUM

CHRISTIANE DESJARDINS

UN JEUNE HOMME qui veut faire carrière dans la police vient d'initier une poursuite de 105 000 \$ contre le SPCUM qui le refuse dans ses rangs.

La raison invoquée pour ce refus, est que le jeune homme aurait déjà fait partie du gang de rue Les Master B. Le principal intéressé allègue que c'est faux et qu'il s'agit de toute façon d'une conduite discriminatoire.

Dans la requête pour dommages et intérêts déposée cette semaine au palais de justice, l'homme, que nous ne pouvons identifier, raconte qu'il est agent de surveillance depuis 1994 pour une compagnie de transport. Il dit avoir gagné le respect et l'estime de ses employeurs, et a mérité à plusieurs reprises des lettres de félicitation. Il affirme aussi avoir suivi avec succès une formation de technique policière au Collège de Maisonneuve, de même que son stage et sa formation à l'Institut de police de Nicolet. Il aurait aussi fait un stage à la police de Brossard.

En 1997, il faisait une demande d'emploi au Service de police de Laval. Selon lui, c'est une intervention « illégale, abusive et malveillante » des représentants du Service de police de la CUM auprès de la police de Laval, qui aurait fait que ces derniers ont refusé sa candidature.

En 1999, le jeune homme faisait une demande d'emploi, cette fois au SPCUM, qui finissait par un refus d'embauche. Il aurait finalement su que c'est l'enquête de réputation qui l'avait coulé. Or, dit-il, cette enquête de réputation contient des propos mensongers, illégalement divulgués, et diffamatoires. On y signale notamment qu'il aurait fait partie des Master B.

Tout en affirmant que ces renseignements sont faux, le jeune homme allègue que les informations concernant ses antécédents juvéniles auraient dû être détruites, avant qu'il atteigne ses 18 ans, cela conformément à la Loi sur les jeunes contrevenants.

Outre des dommages moraux et exemplaires de 60 000 \$, il réclame 30 000 \$ pour atteinte à sa réputation, et 15 000 \$ pour troubles et inconvénients. La poursuite vise la CUM, le SPCUM, ainsi que quatre policiers qui ont eu rapport avec l'enquête de réputation. Le jeune homme n'exclut pas la possibilité de poursuivre aussi l'avocat de la CUM, Pierre-Yves Boisvert... mais il ne dit pas pourquoi.

EN BREF

12 000 condoms pour les défavorisés

Si le tribunal accepte la suggestion de la Sûreté du Québec, quelque 12 000 condoms seront remis gratuitement à différents organismes communautaires qui oeuvrent dans les milieux défavorisés. Ces préservatifs ont été saisis lors de perquisitions effectuées mercredi soir dans ce

qui semble être des lupanars aménagés dans des endroits très passants de la Rive-Sud et à Sainte-Julienne. Une fois les procédures judiciaires terminées, la SQ fera la suggestion de remettre l'ensemble des condoms à différents groupements.

Incendie dans un HLM

Un incendie a nécessité hier matin l'évacuation de 125 résidents d'une habitation à loyers modi-

ques appartenant à la Ville de Montréal située au 7950, rue Jacques-Rousseau. Les flammes qui n'ont fait aucun blessé, ont débuté dans une chambre de l'appartement 210, au deuxième étage de l'édifice de huit étages. Les pompiers ont rapidement maîtrisé les flammes. Toutefois, en raison de la fumée, ils ont procédé à l'évacuation de tous les locataires. Un article de fumeur pourrait être à l'origine du sinistre.



CE SOIR

10 000 000 \$

ça change pas
le monde,
sauf que...







150 ans en 2001

LE YMCA DE MONTRÉAL EST À LA RECHERCHE DE VOS SOUVENIRS

Fouillez dans vos tiroirs ou dans votre mémoire. Vous y dénêcherez sûrement des photos ou des anecdotes de votre expérience au YMCA de Montréal. Comme membre, bénévole ou employé(e), d'hier ou d'aujourd'hui.

Le YMCA de Montréal les compilera pour célébrer en grand son 150^e anniversaire.

Envoyez vos souvenirs à :
Claire Rosenberg
1441, rue Drummond, 5^e étage
Montréal (Qc) H3G 1W3
Tél. : (514) 849-5331, poste 215
Télec. : (514) 849-5863
Courriel : claire_rosenberg@ymca.ca

1851
2001



MONTRÉAL

2914365

Gérard Samuel FOURPIÈRES



- Fabricant depuis 1958.
- Agneau renversé "Christ"
- Mouton mérino d'Espagne
- Cuir d'agneau exclusif.
- Manteau de lainage
- Collection de fourrures exceptionnelle
- Prêt à porter et sur mesure

1460, boul. Le Corbusier, Laval
Sortie 8, Autoroute 15
Tél. : (450) 681-1618

2913469

Le témoignage de Paradis s'achève sur une tentative de meurtre filmée

CHRISTIANE DESJARDINS

TRAFIC DE DROGUE, meurtres, tentatives de meurtre, explosions et vengeance sur fond de guerre des motards... Après six jours de témoignage, Peter Paradis, ancien leader des Rock Machine devenu délateur, a conclu hier midi le récit de cette longue litanie de crimes ses compagnons et lui ont commis pendant des années.

Pour la fin de cet exercice, la salle d'audience s'est transformée en cinéma maison. L'une des vidéos présentées montrait une tentative de meurtre filmée par les caméras de surveillance du bar Miami Vice, à Saint-Henri, où s'est déroulé l'attentat le 31 juillet 1998.

On voit d'abord les gens vaquer à leurs occupations, dont plusieurs femmes qui jouent au vidéopoker. Trois hommes entrent. À un certain moment, l'un d'eux sort une arme et la pointe en direction d'un homme derrière un bar, en l'occurrence Marc Dextrase, 24 ans. Dextrase réalise ce qui se passe, il se met à marcher vite derrière le bar pour s'enfuir. Le *gunman* le suit en tenant toujours l'arme pointée, il fait feu. La victime sort du champ de la caméra, et le *gunman* sort prestement du commerce, du moins on le suppose. Le tout se déroule en quelques secondes.

Dextrase s'en est tiré avec du plomb dans une fesse. Quant à celui qui a tiré, Jean Joncas, il a évidemment été identifié, et a écopé de six ans de pénitencier. Jimmy Larivée et Daniel Dufort, qui l'accompagnaient, ont été acquittés. Tous trois étaient acquinés avec les Rock Machine.

Hier, la procureure de la Couronne, Hélène Morin, a demandé à Paradis quelle était la raison de cette tentative de meurtre. « Moi, je connaissais un Michel Dextrase, qui avait affaire au bar Champlain que j'avais fait sauter. Il y avait des rumeurs sur la rue à l'effet que Marc Dextrase fréquentait l'autre bord, les Rockers », a-t-il dit.

Haut-de-forme et Rock Machine

Autre vidéo présentée hier, celui du mariage d'Alain Williamson, membre en règle des Rock Machine de Québec. Comme c'est son habitude, la police filmaît les invités. Hier, on demandait à Paradis de les identifier un à un. Il était assez cocasse de voir les motards en chapeau haut-de-forme et en complet-cravate sous la veste de cuir identifiée aux Rock Machine.

« Lui, c'est Fred Faucher. Lui, avec le chapeau, c'est Mario Brunet. Lui, avec la couette, c'est un Asiatique, je suis pas capable de dire son nom. On l'appelle Sun, c'est un prospect. Lui, c'est Gilles, celui qui s'est fait tuer, le beau-frère à Alain Brunet. Celui-là, c'est Denis Huneault, c'est lui qui s'est tué. Lui, c'est Tony Duguay, il était en prison, je sais pas où y est rendu. Ben tiens, je vas te le mettre de même : c'est lui qui s'est fait tuer en même temps que Denis Boucher... »

Ce qu'on retient du témoignage de Paradis, c'est l'image d'un gang qui était submergé par les ennuis de la guerre des motards. Un meurtre commis par l'autre clan appelait une vengeance, et vice-versa. Ainsi, quelques jours après la tentative de meurtre raté contre Paradis, en août 1998, trois proches des Rockers ont sauté dans leur voiture : Jean-Claude Saint-Pierre et Pierre Hébert, le 4 septembre, et Pierre Doré, le 8 septembre. Tous ont survécu. Quant aux Rock Machine de Verdun, la police semble leur avoir porté un coup fatal, en mars 1999, lors d'une série de perquisitions et d'arrestations, qui ont mené aux présentes accusations.

Contre-interrogatoire, lundi

En fin de semaine, c'est au tour des cinq avocats de la défense de fourbir leurs « armes », en prévision du contre-interrogatoire de Paradis, qui commencera lundi matin. Me Jacques Bouchard, « leader » des avocats, a dit hier au juge Robert Sanfanco, qu'il « savait très bien où il s'en allait », avec ce contre-interrogatoire. Il a toutefois signalé qu'il préférerait attendre à lundi pour commencer, parce qu'il voulait consulter ses collègues en fin de semaine. Rappelons que Paradis, qui était au départ accusé de trafic de stupéfiants avec dix de ses acolytes, a plaidé coupable, écopé 12 ans de pénitencier, et a décidé de se mettre à table contre ses anciens compagnons.

Nul doute que la défense tentera d'attaquer la crédibilité de Paradis qui, il faut bien l'avouer, a fait « bonne impression »... si on peut se permettre l'expression. L'homme de 36 ans, s'est tenu debout tout le long de ce témoignage, au sens propre comme au figuré. Jamais il n'a manifesté d'impatience, et il a répondu à toutes les questions apparemment avec franchise, même quand c'était à son désavantage.



QUI VEUT S'ÉVADER PENDANT UN WEEK-END ?

Réservez un Preferred Weekend™ pour un séjour du jeudi au dimanche. Vous profiterez d'un repos bien mérité, d'un service chaleureux et d'un départ tardif à 16 heures, tout en accumulant des points Starwood Preferred Guest™.

PREFERREDWEEKENDS.COM • 877-822-2222



Four Points
Sheraton
FOURPOINTS.COM



Sheraton
SHERATON.COM



WESTIN
WESTIN.COM

CANADA CDN	Sheraton San Jose, Milpitas.....85 \$
Alberta	Four Points by Sheraton Pleasanton.....65 \$
The Westin Calgary.....95 \$	Four Points by Sheraton San Rafael.....119 \$
Sheraton Cavalier, Calgary.....119 \$	A Barceló Hotel.....
Sheraton Suites Calgary Eau Claire.....125 \$	The Westin South Coast Plaza.....99 \$
Four Points by Sheraton Hotel & Suites Calgary West.....95 \$	Orange County.....99 \$
Four Points by Sheraton Canmore.....99 \$	Sheraton Sacramento Rancho Cordova.....85 \$
The Westin Edmonton.....85 \$	The Westin Mission Hills Resort, Rancho Mirage.....179 \$
Sheraton Grande Edmonton.....89 \$	Four Points by Sheraton Ventura Harbor Town.....85 \$
Colombie-Britannique	Colorado
The Westin Bayshore Resort & Marina, Vancouver.....119 \$	Sheraton Colorado Springs.....59 \$
The Westin Grand, Vancouver.....149 \$	The Westin Tabor Center, Denver.....119 \$
Sheraton Suites Le Soleil, Vancouver.....135 \$	Sheraton Denver Tech Center.....65 \$
Sheraton Vancouver Wall Centre.....139 \$	Sheraton Denver West.....75 \$
Four Points by Sheraton Vancouver Airport.....95 \$	Four Points by Sheraton Denver West.....65 \$
Sheraton Guildford, Surrey.....85 \$	Four Points by Sheraton Denver, South East, A Barceló Hotel.....75 \$
Four Points by Sheraton Kamloops.....85 \$	Four Points by Sheraton Denver Cherry Creek.....75 \$
Manitoba	Sheraton Tamarac Resort, Durango.....129 \$
Sheraton Winnipeg.....79 \$	Sheraton Steamboat Resort.....89 \$
Four Points by Sheraton Winnipeg International Airport.....89 \$	The Westin Westminster.....95 \$
Nouveau-Brunswick	Connecticut
Sheraton Fredericton.....89 \$	Sheraton Hartford.....65 \$
Nouvelle-Écosse	Sheraton Bradley Int'l Airport, Harford/Windsor Locks.....99 \$
The Westin Nova Scotian, Halifax.....99 \$	Sheraton Stamford.....99 \$
Sheraton Halifax.....113 \$	Sheraton Stamford.....99 \$
Ontario	Sheraton Waterbury.....89 \$
The Westin Prince, Toronto.....135 \$	Delaware
The Westin Harbour Castle, Toronto.....165 \$	Sheraton Dover.....85 \$
Sheraton Gateway, Toronto.....95 \$	Sheraton Suites Wilmington.....79 \$
Sheraton Centre Toronto.....159 \$	District of Columbia
Sheraton Parkway Toronto North.....125 \$	The Westin Fairfax.....119 \$
Four Points by Sheraton Toronto Airport.....119 \$	The Westin Grand.....125 \$
Four Points by Sheraton Toronto Lakeshore.....121 \$	Four Points by Sheraton Washington, D.C. Downtown.....89 \$
Sheraton Hamilton.....125 \$	D.C. Area
Four Points by Sheraton Suites Kingston.....95 \$	Sheraton National, Arlington.....75 \$
Four Points by Sheraton Kitchener.....99 \$	Sheraton Crystal City, Arlington.....85 \$
Sheraton London.....95 \$	Sheraton Premiere at Tysons Corner.....95 \$
Sheraton Fallsview Hotel & Conference Centre, Niagara Falls.....89 \$	Florida
Sheraton On the Falls, Niagara Falls.....149 \$	Sheraton Boca Raton.....105 \$
Four Points by Sheraton Niagara Falls by-the-Falls.....59 \$	Sheraton Sand Key Resort, Clearwater Beach.....149 \$
The Westin Ottawa.....139 \$	The Westin Fort Lauderdale Sheraton Suites Cypress Creek, Ft. Lauderdale.....109 \$
Sheraton Ottawa.....109 \$	Sheraton Steamboat Resort, Tampa Bay.....139 \$
Four Points by Sheraton St. Catharines Niagara Suites.....105 \$	Sheraton Yankee Trader Beach Hotel, Ft. Lauderdale.....139 \$
Québec	Sheraton Suites Plantation.....109 \$
Le Centre Sheraton, Montréal.....149 \$	Four Points by Sheraton Pompano Beach.....109 \$
Four Points by Sheraton Montréal Centre-ville.....119 \$	Four Points by Sheraton Fort Walton Beach.....69 \$
Four Points by Sheraton Dorval.....99 \$	Sheraton Gainesville.....89 \$
Four Points by Sheraton Hull/Ottawa.....85 \$	The Westin Beach Resort, Key Largo.....139 \$
Sheraton Laval, Montréal.....109 \$	Sheraton Suites Key West.....225 \$
Saskatchewan	Four Points by Sheraton Hotel & Suites Lakeside.....55 \$
Sheraton Cavalier, Saskatoon.....85 \$	Sheraton Biscayne Bay, Miami.....125 \$
USA USD	Sheraton Bal Harbour Beach Resort.....245 \$
Alabama	Walt Disney World Swan, A Westin Hotel.....209 \$
Sheraton Birmingham South.....79 \$	Walt Disney World Dolphin, Orlando.....209 \$
Sheraton Birmingham.....85 \$	Sheraton Studio City, Orlando.....89 \$
Four Points by Sheraton Huntsville Airport.....49 \$	Sheraton World Resort, Orlando.....89 \$
Four Points by Sheraton Tuscaloosa Capstone.....79 \$	Sheraton Suites Orlando International Airport.....95 \$
Alaska	Georgia
Sheraton Anchorage.....75 \$	Four Points by Sheraton Orlando International Airport.....69 \$
Arizona	Four Points by Sheraton Orlando Kissimmee.....55 \$
Sheraton Mesa Hotel & Convention Center, Phoenix.....79 \$	Four Points by Sheraton Orlando Downtown.....59 \$
Sheraton Crescent, Phoenix.....99 \$	Four Points by Sheraton Panama City Beach.....49 \$
Sheraton Phoenix Airport, Tempe.....99 \$	The Westin Innisbrook Resort, Tampa Bay.....169 \$
Sheraton San Marcos Golf Resort, Phoenix/Chandler.....99 \$	Sheraton Suites Tampa Airport.....89 \$
Four Points by Sheraton Phoenix Metrocenter, A Barceló Hotel.....75 \$	Illinois
The Westin La Paloma, Tucson.....159 \$	Sheraton Arlington Park.....85 \$
Four Points by Sheraton Tucson.....59 \$	The Westin O'Hare, Chicago.....89 \$
Sheraton Tucson Hotel & Suites.....109 \$	Sheraton Gateway Suites Chicago O'Hare.....85 \$
Sheraton El Conquistador Resort & Country Club, Tucson.....195 \$	Four Points by Sheraton Chicago O'Hare.....79 \$
California	Sheraton Suites Elk Grove Village.....79 \$
The Westin Los Angeles Airport.....89 \$	Sheraton North Shore, Northbrook.....89 \$
Sheraton Gateway Hotel Los Angeles International Airport.....79 \$	Four Points by Sheraton Oakbrook, A Barceló Hotel.....85 \$
Four Points by Sheraton Los Angeles International Airport.....75 \$	Four Points by Sheraton Rock Island.....49 \$
The Westin Bonaventure, Los Angeles.....95 \$	Indiana
The Westin Long Beach.....109 \$	The Westin Indianapolis.....109 \$
The Westin Century Plaza Hotel & Spa, Los Angeles.....205 \$	Sheraton Indianopolis Hotel & Suites.....95 \$
Sheraton Cerritos.....75 \$	Four Points by Sheraton Indianapolis East.....65 \$
Sheraton Universal, Los Angeles.....119 \$	Iowa
Industry Hills Sheraton Resort & Conference Center.....89 \$	Four Points by Sheraton Cedar Rapids.....65 \$
Sheraton Los Angeles Harbor, San Pedro.....99 \$	& Suites Des Moines North.....65 \$
The Westin Palo Alto.....169 \$	
Sheraton Palo Alto.....129 \$	
Sheraton Pasadena.....59 \$	
Sheraton Suites Fairplex, Pomona.....105 \$	
Sheraton Ontario Airport.....75 \$	
Four Points by Sheraton Culver City, A Barceló Hotel.....79 \$	
Four Points by Sheraton Monrovia, A Barceló Hotel.....95 \$	
Four Points by Sheraton Santa Monica.....159 \$	
The Westin Horton Plaza, San Diego.....139 \$	
Sheraton San Diego Hotel & Marina.....139 \$	
Four Points by Sheraton Rancho Bernardo.....105 \$	
The Westin San Francisco Airport.....99 \$	
Sheraton Gateway Hotel San Francisco International Airport.....89 \$	
Sheraton Fisherman's Wharf, San Francisco.....165 \$	
Four Points by Sheraton San Francisco Bay Bridge.....89 \$	
Four Points by Sheraton Bakersfield.....55 \$	
The Westin Santa Clara.....109 \$	
Sheraton Concord.....69 \$	
Sheraton Sunnyvale.....69 \$	
Four Points by Sheraton Sunnyvale.....79 \$	

Sheraton Iowa City.....119 \$	Sheraton New Bern Hotel & Marina.....89 \$
Kentucky	Sheraton Raleigh Capital Center.....79 \$
Sheraton Suites Lexington.....79 \$	Sheraton Chapel Hill.....105 \$
Four Points by Sheraton Lexington, A Barceló Hotel.....55 \$	Four Points by Sheraton Raleigh Crabtree.....49 \$
Four Points by Sheraton Lexington Hotel & Suites Louisville East.....69 \$	Four Points by Sheraton Wilmington.....55 \$
Louisiana	Ohio
Sheraton New Orleans.....79 \$	Four Points by Sheraton Akron West.....69 \$
Four Points by Sheraton New Orleans** Sheraton Shreveport.....79 \$	Four Points by Sheraton Canton.....79 \$
Maine	The Westin Cincinnati.....85 \$
Sheraton South Portland.....69 \$	Four Points by Sheraton Cincinnati Northeast.....75 \$
Maryland	Sheraton Airport, Cleveland.....79 \$
Four Points by Sheraton Aberdeen.....79 \$	Sheraton Cleveland City Center.....99 \$
Sheraton Barceló Hotel Annapolis.....95 \$	Four Points by Sheraton Cleveland South.....59 \$
Sheraton International Hotel at BWI Airport.....89 \$	Four Points by Sheraton Cleveland East.....85 \$
Sheraton Baltimore North.....99 \$	The Westin Columbus.....105 \$
Sheraton Inner Harbor, Baltimore.....129 \$	Sheraton Suites Columbus.....95 \$
Sheraton Columbia.....109 \$	Four Points by Sheraton Columbus East.....69 \$
Four Points Hotel Bethesda.....75 \$	Oklahoma
Sheraton College Park, Beltsville.....89 \$	The Westin Oklahoma City.....75 \$
Massachusetts	Four Points by Sheraton Oklahoma City Airport.....69 \$
The Westin Copley Place, Boston.....229 \$	Sheraton Tulsa.....69 \$
Sheraton Boston.....169 \$	Oregon
Sheraton Ferncroft Resort, Danvers.....99 \$	The Westin Salishan Lodge & Golf Resort, Gleneden Beach.....99 \$
Sheraton Framingham.....99 \$	The Westin Portland.....99 \$
Sheraton Lexington.....99 \$	Sheraton Portland Airport.....85 \$
Sheraton Needham.....100 \$	Four Points by Sheraton Portland East.....69 \$
Sheraton Braintree.....105 \$	Four Points Hotel Portland Downtown.....89 \$
Sheraton Colonial Hotel & Golf Club Boston North, Wakefield.....105 \$	Pennsylvania
Sheraton Newton.....119 \$	Four Points by Sheraton Chambersburg.....59 \$
Sheraton Commander, Cambridge.....155 \$	Four Points by Sheraton Harrisburg.....79 \$
Four Points by Sheraton Norwood.....65 \$	Sheraton Suites Philadelphia Airport.....89 \$
Four Points by Sheraton Burlington, A Barceló Hotel.....79 \$	Four Points by Sheraton Philadelphia Airport.....75 \$
Sheraton Hyannis Resort.....99 \$	The Westin Philadelphia.....145 \$
Sheraton Shrewsbury.....105 \$	Sheraton Great Valley, Philadelphia/Frazier.....89 \$
Eastham Cape Cod.....85 \$	Sheraton Bucks County, Philadelphia.....99 \$
Four Points by Sheraton Leominster.....89 \$	Sheraton University City, Philadelphia.....105 \$
Sheraton Springfield.....89 \$	Sheraton Society Hill, Philadelphia.....109 \$
The Westin Waltham-Boston.....119 \$	Sheraton Rittenhouse Square, Philadelphia.....179 \$
Sheraton Waltham.....95 \$	Sheraton Park Ridge Hotel & Conference Center, Valley Forge.....89 \$
Michigan	The Westin William Penn, Pittsburgh.....105 \$
The Westin Southfield-Detroit.....75 \$	Four Points by Sheraton Pittsburgh.....89 \$
Four Points by Sheraton Detroit Metro Airport.....69 \$	Rhode Island
Sheraton Lansing.....75 \$	The Westin Providence.....179 \$
Four Points by Sheraton Saginaw.....65 \$	Sheraton Providence Airport.....129 \$
Minnesota	South Carolina
Four Points by Sheraton Minneapolis Metrodome.....85 \$	The Westin Francis Marion, Charleston.....139 \$
Missouri	Sheraton North Charleston.....65 \$
Four Points by Sheraton Crown Center, Kansas City.....89 \$	Sheraton Columbia Hotel & Conference Center.....99 \$
Sheraton Suites Country Club Plaza, Kansas City.....149 \$	The Westin Resort Hilton Head Island.....155 \$
Four Points by Sheraton Kansas City Country Club Plaza, A Barceló Hotel.....95 \$	Four Points by Sheraton Hilton Head Island.....65 \$
A Barceló Hotel.....75 \$	Four Points by Sheraton Myrtle Beach Oceanfront.....55 \$
Lakeside Chalet, St. Louis.....55 \$	The Westin Poinsett, Greenville.....89 \$
Sheraton West Port, St. Louis.....55 \$	South Dakota
Four Points by Sheraton St. Louis West.....55 \$	Sheraton Sioux Falls & Convention Center.....79 \$
Sheraton Hawthorn Park, Springfield.....79 \$	Tennessee
Nebraska	Four Points by Sheraton Jackson.....55 \$
A Sheraton Omaha.....85 \$	Sheraton Music City, Nashville.....85 \$
Four Points by Sheraton Omaha.....59 \$	Sheraton Nashville Downtown.....109 \$
New Hampshire	Texas
Sheraton Nashua.....95 \$	Sheraton Austin.....105 \$
Sheraton Harborside, Portsmouth.....125 \$	Four Points by Sheraton Brownsville.....79 \$
Four Points by Sheraton Manchester.....79 \$	The Westin Park Central, Dallas.....89 \$
New Jersey	Sheraton Park Central, Dallas.....79 \$
Sheraton Atlantic City West.....89 \$	The Westin Stonebriar Resort, North Dallas.....109 \$
Sheraton Atlantic City Convention Center.....99 \$	The Westin Galleria, Dallas.....139 \$
Four Points by Sheraton Cherry Hill.....75 \$	Sheraton Dallas Brookhollow.....65 \$
Sheraton Edison Hotel Raritan Center & Conference Center.....105 \$	Sheraton Suites Market Center, Dallas.....75 \$
Sheraton Edison Hotel Raritan Center & Conference Center.....89 \$	Four Points by Sheraton Houston.....79 \$
Sheraton Meadowlands, East Rutherford.....99 \$	Sheraton Houston Brookhollow.....59 \$
Sheraton Newark Airport.....109 \$	Four Points by Sheraton Houston near the Galleria.....79 \$
Four Points by Sheraton Newark Airport.....85 \$	Sheraton Suites Houston Lubbock.....59 \$
The Westin Morrisville.....75 \$	Four Points by Sheraton McAllen.....69 \$
Sheraton Parsippany.....79 \$	The Westin La Cantera Resort, San Antonio.....149 \$
Four Points by Sheraton Piscataway, A Barceló Hotel.....65 \$	The Westin Riverwalk, San Antonio.....159 \$
Sheraton Suites at Lincoln Harbor, West Haven.....149 \$	Sheraton Gunter, San Antonio.....129 \$
Sheraton at Woodbridge Place.....99 \$	Four Points by Sheraton San Antonio Riverwalk North.....95 \$
New Mexico	Utah
Sheraton Old Town, Albuquerque.....75 \$	Sheraton City Center, Salt Lake City.....85 \$
New York	Vermont
Four Points by Sheraton Buffalo Airport.....85 \$	Sheraton Burlington Hotel & Conference Center.....89 \$
Four Points by Sheraton Dunkirk.....45 \$	Virginia
Sheraton Long Island, Smithtown.....115 \$	Sheraton Suites Alexandria.....99 \$
Four Points by Sheraton Niagara Falls.....59 \$	Four Points by Sheraton Harrisonburg.....69 \$
Sheraton Civic Center, Poughkeepsie.....99 \$	Sheraton Park South, Richmond.....75 \$
Four Points by Sheraton Rochester Riverside.....79 \$	Sheraton Richmond West.....85 \$
Four Points by Sheraton Piscataway, A Barceló Hotel.....65 \$	Sheraton Norfolk Waterside.....79 \$
Sheraton Suites at Lincoln Harbor, West Haven.....149 \$	Four Points by Sheraton Norfolk Hotel & Suites Williamsburg Historic District.....55 \$
Sheraton at Woodbridge Place.....99 \$	Washington
New York	The Westin Seattle.....139 \$
Four Points by Sheraton Buffalo Airport.....85 \$	Sheraton Seattle Hotel & Towers.....129 \$
Four Points by Sheraton Dunkirk.....45 \$	Wisconsin
Sheraton Long Island, Smithtown.....115 \$	Sheraton Madison.....85 \$
Four Points by Sheraton Niagara Falls.....59 \$	Sheraton Milwaukee Brookfield.....65 \$
Sheraton Civic Center, Poughkeepsie.....99 \$	Four Points by Sheraton Milwaukee Airport.....59 \$
Four Points by Sheraton Rochester Riverside.....79 \$	USVI
Four Points by Sheraton Piscataway, A Barceló Hotel.....65 \$	The Westin Resort, St. John USVI.....189 \$
Sheraton Suites at Lincoln Harbor, West Haven.....149 \$	
Sheraton at Woodbridge Place.....99 \$	

Membres du programme Starwood Preferred Guest™.

L'offre des Preferred Weekends n'est valable que dans les hôtels participants jusqu'au 25-02-01, mais les tarifs pourraient changer après le 07-01-01. Lors de la réservation, vous devrez demander le tarif Preferred Weekend. Les tarifs Preferred Weekends sont en vigueur du jeudi au dimanche avec un séjour le vendredi et/ou le samedi soir. Ces tarifs ne pourraient être disponibles que pour une nombre limité de chambres. Cette offre ne peut être combinée à une autre. Les tarifs sont valables du 01-11-00 au 07-01-01, s'appliquent aux chambres standard et n'incluent pas les taxes ou les pourboires. L'offre est sujette à disponibilité et pourrait ne pas être possible du 29 décembre au 1^{er} janvier. Cette offre ne s'applique pas aux groupes. Certaines restrictions s'appliquent. Le départ à 16 heures est sujet à disponibilité et pourrait ne pas être possible aux villégiatures. Les enfants de moins de 17 ans peuvent partager gratuitement la chambre des parents en utilisant les lits existants.

***Bibliothèque
et Archives
nationales***

Québec 

La Presse

2 décembre 2000

Page A31 manquante

CANADA 3000

Le monde à votre portée. Avantageux!



CANADA Horaires des départs: novembre à janvier 2001								Prix & dates
Montréal (Dorval) à:	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim	Vols aller-retour
Période	27/11-29/11	28/11-30/11	29/11-31/11	30/11-29/11	1/12-29/11			
Toronto	09h35	09h35	09h35	09h35	09h35		20h40	172\$ départ 17 nov - 15 déc. retour avant le 17 déc.
	21h25	20h05	20h05	20h05	22h50			
* Mar & Mer.: Départs à 18h35 ou 20h05 selon la période								
Période			29/11-31/11			25/11-27/11		
Vancouver			09h15			08h10		327\$ départ 6 déc. retour le 12 déc.
Période		26/12-30/11	2/12-31/11	30/11-29/11				
Winnipeg		18h35	18h35	09h35				511\$ départ 09 - 25 jan. retour avant le 31 jan.

FLORIDE Horaires des départs: novembre à février 2001								Prix & dates
Montréal (Mirabel) à:	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim	Vols aller-retour
Période	27/11-28/12	28/11-27/12	29/11-28/12		1/12-23/12			
Ft-Lauderdale	14h55	14h55	14h55		14h55			269\$ départ 11 - 12 déc. retour 18, 19, 20 déc.
Période			07/2-28/12					
Orlando			14h25					399\$ départ 07 fév. retour 14 fév.

EUROPE Horaires des départs: décembre à mars 2001				Prix	Date de
Prix et dates pour vols aller-retour aux départs de Mirabel				Départ	Retour
Paris	Les lundis du 27 novembre au 26 mars 2001 à 11h45			\$579	1 jan. 23 jan.
Londres	Les mardis du 28 novembre au 27 mars 2001 à 11h59			\$489	05 déc. 13 déc.

CARAÏBES & MEXIQUE Horaires des départs: décembre à mars 2001				Prix	Date de
Prix et dates pour vols aller-retour aux départs de Mirabel				Départ	Retour
Puerto Plata	Les vend. du 22 déc. au 30 mars 2001 à 06h20			699\$	22 déc. 29 déc.
Varadero	Les vend. du 22 déc. au 30 mars 2001 à 17h00			599\$	22 déc. 29 déc.
Cancun	Les sam. du 23 déc. au 31 mars 2001 à 06h00			699\$	23 déc. 30 déc.
Santo Domingo	Les sam. du 23 déc. au 31 mars 2001 à 16h25			699\$	23 déc. 30 déc.

Conditions : Les prix aller-retour pour nouvelles réservations seulement sont par personne. Prix aller seulement disponible sur demande si applicable. Les prix incluent les taxes sauf (la taxe de départ de Cuba) et la surcharge de carburant. Les prix sont sujets aux disponibilités. Les prix sont sujets à changer sans préavis et représentent les prix les plus bas disponibles pour les dates indiquées. Pour autres conditions qui peuvent s'appliquer, consultez la brochure Canada 3000 en vigueur. Les vols sont opérés par Canada 3000 et commercialisés par Consultation Voyage Vacances Ltée.

CANADA 3000
Centre de service
COMPOSEZ : 514-866-3333
SANS FRAIS : 1-866-377-3030
(Extérieur de Montréal)

Le haut lieu
de la mode
vous propose son

SOLDE
FIN DE SAISON

pour elle et lui

Rabais de

20
à
60%

2911287



2200 Le Corbusier Laval 450 687-7760



Québec modifie le Code de la route

Presse Canadienne

QUÉBEC — Le gouvernement du Québec modifie le Code de la route pour respecter une recommandation du coroner sur la tragédie de Nicolet.

Dorénavant, un véhicule de promenade fabriqué après 1973 ne pourra pas transporter plus de passagers que le nombre de places munies de ceintures de sécurité installées par le fabricant.

Un projet de loi en ce sens a été déposé hier à l'Assemblée nationale par le ministre des Transports, Guy Chevrette.

M. Chevrette agit ainsi tel qu'il s'y était engagé lors du dépôt du rapport du coroner Gauthier sur l'accident de Saint-Jean-Baptiste-de-Nicolet, indique un communiqué émis par son ministère.

Cette tragédie avait causé la mort de huit jeunes enfants, quand un minibus transportant les enfants d'une garderie avait été impliqué dans une collision en mars 2000.

Le projet de loi, qui vise à modifier le Code de la sécurité routière, va « clarifier aux yeux de la population et de tous les intervenants concernés qu'il est interdit de transporter plus de personnes que le nombre de places munies d'une ceinture », a expliqué le ministre.

M. Chevrette en a profité pour demander à l'Assemblée nationale d'adopter la loi avant la fin de la présente session parlementaire, même si le texte législatif n'a pas été déposé dans les délais normaux pour son adoption avant Noël.

« Si l'on veut donner suite rapidement au rapport du coroner Raynald Gauthier et clarifier l'article du Code mis en cause à la suite de l'accident de Saint-Jean-Baptiste-de-Nicolet, ce projet de loi doit être adopté avant Noël », a déclaré M. Chevrette.

Par ailleurs, diverses autres modification du projet de loi renforceront la sécurité routière.

On accentue la sécurité dans les zones scolaires en clarifiant les vitesses permises. De plus, le projet de loi contient des modifications permettant de simplifier le processus d'approbation des limites de vitesse en territoire municipal, d'autoriser la circulation de véhicules hors normes à une vitesse inférieure à 60 km/h sur les autoroutes, de faciliter la vérification avant départ de certains véhicules lourds tels les minibus et les ambulances.

Prêtre d'origine québécoise accusé d'agression sexuelle en France

d'après AP et PC

ÉVREUX, France — Un prêtre du diocèse d'Évreux, en France, le Québécois Denis Vadeboncoeur, a été accusé, hier, d'agressions sexuelles après s'être livré à la justice sur les conseils de l'évêque d'Évreux, Mgr Jacques David.

Le père Vadeboncoeur avait été reconnu coupable et condamné à une peine de 20 mois de prison, en 1985, pour une affaire semblable alors qu'il était vicaire de la paroisse Saint-Benoît, à Sainte-Foy.

Cette fois-ci, le père Vadeboncoeur, membre de l'ordre de Saint-Vincent-de-Paul et vicaire épiscopal du diocèse d'Évreux, est inculpé pour « viols sur mineur de moins de 15 ans ».

Le prêtre québécois, âgé maintenant de 60 ans, est également poursuivi pour « viols sur mineur de plus de 15 ans par une personne ayant abusé de la qualité que lui confère ses fonctions », a précisé au cours d'une conférence de presse le procureur de la république d'Évreux, Jean Karmi.

Denis Vadeboncoeur, installé en France depuis 10 ans, s'est livré jeudi matin à la justice, a ajouté le procureur. « Il était accompagné de son avocat et il a aussitôt été placé en garde à vue. Le 23 novembre dernier, j'avais également reçu par écrit la plainte de la victime, aujourd'hui majeure », un jeune homme victime de viols commis lorsqu'il était mineur et une fois devenu légalement adulte.

« Ce qui me paraît important, c'est que des faits de telle nature, qui laissent des plaies béantes pour la vie sur ces victimes qui étaient des adultes en devenir, soient dénoncés et jugés », selon M. Karmi.

Durant la soirée d'hier, le juge chargé de l'enquête devait placer le prévenu en détention provisoire. Interrogé par l'Associated Press, l'évêque d'Évreux, Mgr Jacques David, a expliqué qu'il avait conseillé au prélat de se confier aux autorités.

Selon Mgr David, la jeune victime, dont l'identité n'a pas été révélée, a 25 ans aujourd'hui.

Lors de son procès au Québec, il y a environ une quinzaine d'années, le prêtre avait reconnu sa culpabilité à sept chefs d'accusation de grossière indécence, deux d'agressions sexuelles et à une accusation de sodomie.

Ces actes avaient été commis sur quatre adolescents âgés entre 12 et 17 ans, à Sainte-Foy, et à la résidence privée du prêtre, à Donnacona. Le prêtre avait alors recruté des jeunes pour organiser avec eux un voyage en Europe. Ce projet avait été nommé « Les Oies blanches ».



Turbo



Exaltante et sécuritaire.

Saab 9-3 2001

- Moteur 2L turbo Ecopower 4 cylindres
- Système OnStar
- Sièges avant et miroirs chauffants
- Traction asservie (TCS)
- Appuis-tête actifs Saab (SAHR) à l'avant
- Climatisation
- Coffre à bagages de 1303 litres (46,0 pi cu)*
- Groupe électrique

Taux de financement
à l'achat de

1,9%

PDSF
à partir de

34 740\$[†]

Les sports extrêmes ont trouvé un défi à leur mesure. Une voiture qui offre à la fois performance et sécurité. Affichant un moteur turbocompressé de 185 HP et un couple de 263 Nm (194 lbf-pi) à 210 tr/mn, la nouvelle Saab 9-3 est vive comme l'éclair.

Du même souffle, elle a été acclamée meilleure de sa catégorie en matière de sécurité lors des essais Euro NCAP. C'est aussi la seule voiture intermédiaire à offrir une protection complète pour les enfants.

De plus, comme toute la gamme Saab 2001, la Saab 9-3 est équipée du système OnStar. Bienvenue à bord! Faites-en l'essai routier dès aujourd'hui chez votre détaillant SAAB.

1 888 888-SAAB www.saabcanada.com



Saturn Saab Isuzu de Blainville
249, boul. Seigneurie Ouest
Blainville
(450) 437-6317
www.saturndeblainville.saturncanada.com
(Autoroute 15, sortie 25)

Saturn Saab Isuzu de Brossard
5950, boul. Marie-Victorin
Brossard
(450) 672-2500
www.gravelauto.com
(Route 132 et pont Champlain)

Gravel Saturn Saab Isuzu
1, Place Ville-Marie, # 11 180
Montréal
(514) 861-2000
www.gravelauto.com
(Angle Cathcart et McGill College)

Saturn Saab Isuzu de Terrebonne
705, boul. des Seigneurs
Terrebonne
www.saturndeterrebonne.saturncanada.com
(Autoroute 25 nord, sortie 22 est)
(450) 964-1374

Bourassa Saturn Saab Isuzu
1615, boul. St-Martin Est
Laval
(514) 385-9191
www.bourassaauto.com

Décarie Saturn Saab Isuzu
6100, boul. Décarie
Montréal
(514) 342-2222
www.decariesaturn.com
(Angle Van Horne)

Mondial Saturn Saab Isuzu
9415, Papineau
Montréal
(514) 385-7222
www.mondial-ssi.com

West Island Saturn Saab Isuzu
9775, route Transcanadienne
Ville Saint-Laurent
(514) 332-4424
www.westislandsaturn.com
(Autoroute 40 à l'ouest de l'autoroute 13)

*Volume du coffre à bagages lorsque la banquette arrière est repliée. †PDSF basé sur une Saab 9-3 2001 1SA incluant la taxe d'accise, la préparation à la route et les frais de transport.

L'appétit de Loblaw fait peur à ses futurs voisins

MARTINE ROUX

S'ils n'ont pas l'intention de se faire avaler par le géant Loblaw, les épiciers du Plateau et du Mile-End dorment un peu moins bien depuis qu'ils connaissent les visées du géant de l'alimentation sur le terrain qu'occupait jadis l'ancien aréna Mont-Royal.

Loblaw a sollicité et obtenu un permis de construction pour ériger un supermarché — Loblaws, Pro-vigo ou Maxi, rien n'est encore décidé — à l'angle de la rue Saint-Urbain et de l'avenue du Mont-Royal, rapportait hier *La Presse*. Mais à deux pas de là, le propriétaire d'Inter-Marché, une bannière affiliée au même groupe d'alimentation, tombait des nues en apprenant les intentions de Loblaw.

« C'est sûr que ça ne va pas nous aider, se désole Correa Remiro. Avant, j'étais avec IGA. Je viens juste de m'affilier avec ce groupe,

mais personne ne m'a dit qu'ils avaient l'intention de s'établir à côté. »

Plus loin, la propriétaire de Marché Richelieu, Huong Dang, ne baisse pas les bras. « Je pense que ça va sûrement nous toucher, dit-elle. Mais les gens qui viennent ici ne font généralement pas de très grosses épicerie. Ils viennent acheter des petites affaires tous les jours. Ça va sûrement continuer. »

Avenue du Parc, à quelques rues de son futur rival, le propriétaire du Supermarché P.A. en est déjà à évaluer les dommages. Il faut dire que son commerce, l'une des rares épicerie du quartier Mile-End, ratisse large. « On va chercher des clients angle Saint-Urbain et Mont-Royal, ça c'est sûr, fait valoir Sam Erimos. Loblaws va nous déranger, mais j'espère que ce ne sera pas excessif. On va continuer à offrir de bons services et de bons produits. »

De son bureau niché en haut de l'épicerie s'échappe un irrésistible fumet de boeuf biologique à l'ail. Et sur les tablettes, le tofu côtoie le café équitable. « C'est vrai qu'on peut se démarquer avec les pro-



Photo ALAIN ROBERGE, La Presse ©

Sam Erimos, du supermarché P.A. de l'avenue du Parc, se prépare déjà à concurrencer son futur voisin, le géant Loblaw.

duits biologiques, mais ils ne représentent qu'environ 10 % du chiffre d'affaires. Pour le reste, on essaiera de concurrencer Loblaws sur les prix, car on fait affaire avec une vingtaine de distributeurs. »

Le problème dans ce quartier,

dit-il, c'est la circulation, déjà difficile à l'intersection de Mont-Royal et Saint-Urbain. « Il faudra aussi voir s'ils vont construire des appartements au-dessus de l'épicerie. Tant qu'il n'y a pas d'exception au règlement d'urbanisme, je n'ai rien

contre Loblaw. Mais que la Ville ne lui accorde pas une faveur particulière. »

Les commerçants spécialisés, eux, ne se préoccupent pas le moins du monde de l'arrivée de Loblaws et compagnie. « Mes fruits et légumes sont bien plus beaux que ceux de Loblaws, plaide Louis Di Vito, de la fruiterie du même nom. Je les choisis moi-même au marché, je négocie les prix. Eux, ils les commandent par téléphone... »

Ce ne sont pas tant les petits acteurs ou les artisans qui souffriront du voisinage de Loblaws, soutient-il. Les commerces de taille moyenne — comme Marché Richelieu ou Inter-Marché — risquent bien davantage.

Mais selon Magistrale Vito, patron de la boucherie familiale Vito, même ces petits acteurs sont appelés à disparaître à moyen terme. « Les grandes chaînes, ce sont les magasins du millénaire, ironise-t-il. La jeune génération est attirée par ces concepts-là. Je suis dans le quartier depuis 35 ans, j'ai des clients fidèles qui viennent de partout à Montréal. Mais un jour, ce sera fini... »

ENCAN PUBLIC

CARRGAISON LIBÉRÉE PAR DOUANES CANADA

Pour vente aux enchères publiques, article par article, conformément aux lois et règlements du Québec.

Afin d'éviter une faillite nous avons le mandat de liquider, à tout prix, les biens d'un des plus grands grossistes en art du Canada.

**UN
JOUR
SEULEMENT**

DATE: le dimanche 3 décembre 2000

Encan à compter de 14 h

Inspection à compter de 13 h

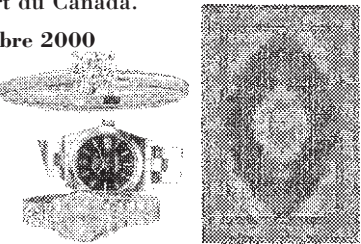
ENDROIT: Holiday Inn

Salon Ambassador, 2e étage

Centre-ville de Montréal

420, rue Sherbrooke Ouest

Tél.: (514) 499-7777



TAPIS - Tapis persans entièrement noués main; chefs-d'œuvre exclusifs neufs, antiques, laine et soie; dimensions, teintes et motifs variés; sélection complétée par d'autres œuvres d'art.

OEUVRES D'ART - Sélection d'huiles sur toile célèbres des États-Unis et d'Europe, des 18e et 19e siècles: Richardson G., Rossini, G. Smith, Giovanni Francesco Caroselli, Cardava, collection anniversaire de A.J. Casson (édition limitée de 100), McDonald Tom Thompson, Carr et plusieurs autres artistes du Groupe des Sept.

MONTRES ROLEX, CARTIER ET PIAGET ORIGINALES - Pour hommes et femmes avec diamants Bezel, montres Genève, Longines, etc., avec diamants.

Rubis, émeraudes, saphirs et plus encore.

BAGUES À DIAMANT - jusqu'à 3 carats.

Pour liquidation immédiate au plus offrant aux enchères publiques.

Conditions: Chaque pièce est adéquatement étiquetée. Toutes les taxes et tous les droits d'importation ont été acquittés sur la dite marchandise. Identification adéquate exigée à l'inscription, sans frais. Certains articles peuvent être sujets à réserve. Commission d'achat de 10 % en sus. Certificat d'exonération de taxe exigé au besoin. Sous réserve d'ajouts ou de retraits.

ENCAN MENÉ PAR NATIONAL ART AUCTIONS OF CANADA

Encanteurs et liquidateurs établis en 1965

2914006

VEUILLEZ JOINDRE ET EXPÉDIER AVEC VOTRE DON DÉS MAINTENANT

Repas complet pour Noël—\$1,97



Nous avons besoin de votre aide pour servir des repas chauds ou d'autres services essentiels aux personnes qui ont faim, qui sont sans abri et qui souffrent dans la région de Montréal en cette période de Noël.

Pour seulement \$1,97, vous pouvez procurer un repas chaud ou d'autres services vitaux qui pourraient être le point de départ pour une nouvelle vie.

S'il vous plaît, aidez nous à donner de la nourriture et des soins à ceux qui ont faim, aux sans-abri et ceux qui souffrent en postant votre don dès maintenant.

☐ \$19,70 pour aider 10 personnes ☐ \$39,40 pour aider 20 personnes
☐ \$59,10 pour aider 30 personnes ☐ \$78,80 pour aider 40 personnes
☐ \$197 pour fournir 100 repas ou des services essentiels
☐ \$_____ pour aider autant de personnes que possible

Pour facturer votre don sur votre carte de crédit Visa/MasterCard, veuillez appeler au 514-523-5288.

Les montants mentionnés sont des coûts moyens et comprennent les frais de préparation et de service des repas. Un reçu d'impôt vous sera expédié par la poste.

Nom _____

Adresse _____ App. _____

Ville/Prov./Code Postal _____

Téléphone(_____) _____



Veillez faire votre chèque payable à :
LA MISSION BON ACCUEIL
 C.P. 894, Succursale A, Dépt. 51259
 Montréal, QC H3C 2V8
 Situé au : 1490 Saint-Antoine Ouest
 www.mbaahm.com

2909873

NOTRE 108 IÈME ANNÉE DE SERVICE À MONTRÉAL

Croquez-en
5 à 10 par jour!

c'est dans votre nature

Consommer de cinq à dix portions de fruits et de légumes par jour, dans le cadre d'une saine alimentation, peut contribuer à réduire les risques de cancer, de maladies du cœur et d'accidents cérébrovasculaires.

Pour de plus amples renseignements, visitez notre site Web à : www.5to10aday.com ou contactez la SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER au 1-888-939-3333

SOCIÉTÉ
CANADIENNE
DU CANCER



CANADIAN
CANCER
SOCIETY



HEART
AND STROKE
FOUNDATION
FONDATION
DES MALADIES
DU COEUR



MACHINES EXPRESSO CAPPUCCINO

Pour Noël

Le cadeau idéal qu'on offre seulement aux êtres chers



Aroma
noir

Robuste, fiable et la plus connue de la gamme **Saeco** avec son porte-filtre pressurisé - Vous êtes sûr d'obtenir un café très crémeux indépendamment de la mouture du café. Son bec fouetteur vous garantie un excellent cappuccino ou café au lait.

Disponible en différentes couleurs : noir - blanc - bleu - inox - graphite



Vienna de luxe

VOUS N'AIMEZ PAS FAIRE LE CAFÉ VOUS-MÊME? Optez pour une automatique. Rien de plus facile. Grâce à son moulin incorporé et en appuyant seulement sur un bouton, la machine moule le café, fait l'infusion et vide le marc dans un bac.

VOUS DÉSIREZ UN CAPPUCCINO OU UN CAFÉ AU LAIT? C'est si simple... et si délicieux. Mettez le bec fouetteur dans votre bol de lait posé sur la machine et le lait mousse tout seul.

Disponible sous différents noms : Vienna noir - Vienna de luxe - Café Grande et Trévi

CENTRE DE RÉPARATION SUR PLACE

Saeco 8145, boul. Saint-Laurent, Montréal (Angle Jarry) Stationnement disponible
Tél. : (514) 385-5551 ou 1 888 272-6601

Disponible chez les meilleurs détaillants
Communiquez avec nous pour avoir l'adresse du magasin le plus près de chez vous.

2910118

FUSIONS DE LA RIVE-SUD

Les maires progressent

MARTINE ROUX

BIEN QU'ILS soient parvenus à certains consensus, les maires de la Rive-Sud sortent divisés de l'exercice de médiation qui visait à rapprocher leurs positions sur la réorganisation municipale.

Tel est du moins le constat qui se dégage du rapport qu'a remis hier le médiateur nommé en novembre dernier par Québec, le notaire Jacques Goyette. Alors que huit villes avaient été invitées à participer aux rencontres au début de novembre, seuls les maires de Longueuil, Boucherville, Saint-Lambert et Saint-Hubert ont pris place à la table de médiation. Les villes de Brossard, Greenfield Park et LeMoine ont choisi de s'exprimer en commission parlementaire tandis que Saint-Bruno demande le retrait du projet de fusions.

La suggestion avancée par le projet de loi 170, soit 42 conseillers municipaux et sept conseillers d'arrondissement, est loin de faire l'unanimité : si Longueuil y est favorable, Saint-Lambert trouve la formule inéquitable, Boucherville souhaite davantage de conseillers d'arrondissement et Saint-Hubert propose 29 conseillers et trois conseillers d'arrondissement.

Malgré les tiraillements, le médiateur estime qu'il a accompli sa mission. « On aurait souhaité que les huit maires soient présents mais en contrepartie, toutes les positions ont été discutées », note M. Goyette.

Les quatre maires se sont notamment entendus pour demander à Québec de ne pas augmenter les taxes pendant quatre ans. Ils suggèrent aussi la création d'une seule corporation de développement économique pour la future grande ville. Enfin, ils souhaitent que Québec établisse un statut particulier pour les artères traversant plusieurs municipalités, tels le boulevard Taschereau ou le chemin Chambly.

La ministre des Affaires municipales, Louise Harel, entend s'inspirer du rapport de médiation afin de modifier le projet de loi sur les fusions, faisait hier valoir son cabinet dans un bref communiqué.

Les maires de Boucherville, Longueuil et Saint-Lambert ont néanmoins réitéré leur opposition aux fusions forcées, lit-on dans le rapport.

loto-québec

Célébration 2001

Tirage du: 2000-12-01

5 Cadillac ESCALADE 4X4*
(numéros non décomposables)

655B138	173E713	352H127
786K879	990K855	

*Chaque lot est échangeable contre un chèque de 70 000 \$

Le jeu doit rester un jeu.

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets.
En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.

5 autres Cadillac le vendredi 8 décembre 2000

Le spécialiste du ski de fond au Québec

Touring • Course • Hors piste



- Cliniques de fartage
- Vêtements et accessoires
- Rabais sur équipement complet

Grand choix de raquettes à neige

TUBBS - MSR - ATLAS

2910501

André Jac Sport

5520, boul. des Laurentides, Laval

4 km au nord de la 440 / 6 km au sud de la 640
(450) 622-2410 / Sans frais 1 800 997-2410

2914404